

# RHÉTORIQUE ET SÉMIOLOGIE

*Syllabus officiel*

Université de Liège

LING0004-1

Titulaire : François PROVENZANO



Ce cours offre une présentation synthétique et problématisée des principaux outils d'analyse qu'offrent respectivement la rhétorique et la sémiologie. Ces deux disciplines s'intéressent au fonctionnement du sens dans les discours humains, qu'ils soient verbaux ou non verbaux (la perspective retenue pour ce cours privilégiera le discours verbal, mais proposera également des ouvertures vers d'autres systèmes de signification). Nous envisagerons les différents paliers auxquels se construit la signification, depuis l'unité la plus fondamentale, le signe, jusqu'aux ensembles les plus complexes, les discours réalisés dans des contextes particuliers d'interaction, avec une attention particulière aux pratiques argumentatives et à la notion de « figure ».

Ce parcours conceptuel se structurera ainsi en deux grandes questions :

- Qu'est-ce qu'un signe, et comment fonctionne un système de signes ?
- Qu'est-ce qu'un argument, et comment fonctionne l'argumentation ?

Il sera précédé de deux sections historiques, qui présenteront respectivement la genèse et le développement de la rhétorique d'abord, de la sémiologie ensuite. Ces deux histoires seront racontées en faisant arrêt sur deux importants édifices conceptuels : celui d'Aristote pour la rhétorique, celui de Saussure pour la sémiologie. Ces développements théoriques fourniront les bases nécessaires au parcours conceptuel qui suivra.

Ponctuellement, des études de cas mettront les outils présentés à l'épreuve de discours concrets.

En guise d'introduction, nous nous arrêterons brièvement sur l'intitulé du cours, en balisant le périmètre défini par chacun des termes qui le composent, et en justifiant leur association.



I. « Rhétorique et sémiologie » :  
pourquoi cet intitulé ?



## 1. « Rhétorique » : bien plus que la « rhéto »

Le terme *rhétorique* semble à priori familier : il désigne communément la dernière année des études secondaires, la « rhéto ». Cette étiquette renvoie à l'objet que les humanités classiques réservaient traditionnellement à la fin du parcours d'étude : l'étude des textes en prose, et même leur imitation par les élèves dans des **pratiques d'éloquence**, c'est-à-dire la production de discours à visée persuasive et très travaillés sur le plan formel. Certaines écoles ont d'ailleurs maintenu cette tradition, réservant le « tournoi d'éloquence » aux élèves de dernière année du secondaire. (Par contraste, la 5<sup>e</sup> année, où l'on étudiait les poètes, s'appelait la classe de « poésie », mais cette étiquette ne s'est pas maintenue).

Un autre usage courant du terme *rhétorique* est quant à lui plus marqué péjorativement : il s'agit du jugement qui s'exprime pour **disqualifier un langage creux**, un discours ampoulé, fait de belles paroles, mais vide de sens. Quand un politicien dit d'un rival que sa déclaration « n'était que de la rhétorique », ou qu'il annonce « bien connaître sa rhétorique », cela veut dire que les discours visés sont disqualifiés pour leurs trop grosses ficelles. Dans le langage médiatique et politique actuel, le terme *rhétorique* est chargé négativement en tant qu'il renvoie à de purs artifices formels destinés à manipuler un auditoire, mais trop visibles pour être crédibles.

Cela dit, cette charge péjorative du terme dans son usage courant n'est pas du tout en phase avec le grand renouveau que connaît la rhétorique dans le champ scientifique, en particulier dans les sciences humaines. En effet, cette discipline très ancienne (elle remonte à l'Antiquité grecque, voir *infra*) retrouve aujourd'hui une place centrale dans les travaux qui s'intéressent à la circulation et aux effets (persuasifs) des discours dans l'espace public contemporain (publicités, réseaux sociaux, propagande, discours politique, discours religieux, etc.). Les analystes des médias, par exemple, s'intéressent à la manière dont est construit le discours d'information ; les historiens sont conscients eux aussi que le discours de l'histoire n'est pas un pur reflet fidèle et objectif des faits, mais peut obéir à des stratégies de mise en discours plus ou moins efficaces ; les philosophes quant à eux admettent qu'il n'y a pas qu'un seul type de rationalité, qu'une seule manière de penser pour parvenir au Vrai, mais que la quête de la vérité peut consister plutôt à argumenter sur du vraisemblable, du plausible – ce qui est le propre de la rhétorique. De manière plus générale, **la rhétorique retrouve aujourd'hui une place en tant que technique de production et de décryptage des discours** : l'exercice de la vie citoyenne, mais aussi la critique du discours social ambiant (publicité, médias, etc.), appellent des compétences qui ont trait à la manière dont les discours sont construits et produisent certains effets de persuasion auprès d'un public donné.

## 2. Le périmètre du champ rhétorique

La rhétorique s'intéresse donc à la manière dont sont faits les discours qui visent à toucher un certain public. Cet intérêt peut adopter prioritairement tel ou tel point de vue sur le discours. La tradition distingue trois grands types de points de vue possibles sur les discours, qui délimitent le périmètre du champ rhétorique, c'est-à-dire qui définissent les points cardinaux en fonction desquels on adopte une perspective rhétorique sur les discours.

– **Une perspective centrée sur le *logos*** : le discours est envisagé en tant que suite d'arguments logiques, en tant que raisonnement répondant à des règles, dont la validité est destinée à convaincre les esprits rationnels auxquels il s'adresse.

– **Une perspective centrée sur l'*ethos*** : le discours est envisagé en tant qu'il est porté par une figure d'orateur<sup>1</sup>, à laquelle sont attachées des qualités spécifiques (sagesse, sympathie, authenticité, etc.) ; selon cette perspective, ce sont ces qualités liées à l'*ethos* de l'orateur qui assurent au discours sa crédibilité auprès d'un auditoire<sup>2</sup> donné.

– **Une perspective centrée sur le *pathos*** : le discours est envisagé en tant qu'il provoque des réactions émotionnelles (colère, peur, pitié, etc.) chez l'auditoire auquel il est adressé ; selon cette perspective, c'est l'impact affectif du discours qui lui assure son efficacité auprès d'un auditoire donné.

Ces trois perspectives ne sont pas exclusives l'une de l'autre ; au contraire, le champ de la rhétorique consiste précisément en un équilibre entre les composantes de *logos*, d'*ethos* et de *pathos*, qui sont les trois piliers conceptuels fondamentaux de toute approche rhétorique des discours.

Ainsi défini, le périmètre de la rhétorique montre bien que cette discipline n'est pas qu'un simple exercice scolaire d'apparat en fin d'humanité, n'est pas non plus l'art d'enfumer les gens par un vernis de beau discours : c'est une technique du discours public à visée persuasive, susceptible d'un apprentissage orienté vers une pratique, mais aussi d'un décryptage analytique.

---

<sup>1</sup> Le terme *orateur* renvoie à une pratique de la rhétorique comme art antique de la parole publique, pratiqué par des professionnels (avocats, hommes politiques, pour l'essentiel) ; il reste cependant d'usage pour désigner plus généralement toute instance de production d'un discours à visée persuasive. C'est dans ce sens plus large que nous l'utiliserons ici, dans une forme que nous considérerons comme épïcène (c'est-à-dire renvoyant autant au genre masculin qu'au genre féminin).

<sup>2</sup> Comme le terme *orateur*, le terme *auditoire* renvoie à la pratique antique de la rhétorique : performance orale face à un public (juges, assemblée politique, pour l'essentiel) ; il reste cependant lui aussi d'usage pour désigner plus généralement toute instance de réception d'un discours à visée persuasive. C'est dans ce sens plus large que nous l'utiliserons ici.

### 3. « Sémiologie » : « la vie des signes au sein de la vie sociale »

Le second terme de l'intitulé du cours est bien plus récent et bien moins commun que le terme *rhétorique*. *Sémiologie* se compose du suffixe grec *-logos*, qui ici désigne un savoir spécialisé sur un objet précis (comme dans *bio-logie*, *dermatologie*, *ophthalmo-logie*, etc.). L'objet de la sémiologie, c'est le **sêmeion**, qui en grec désigne la trace, l'indice, le signe demandant à être interprété, c'est-à-dire la condition nécessaire à la production d'un sens particulier dans un contexte donné.

L'étymon *sêmeion-logos* a donné également en français le mot *séméiologie*, encore moins commun que *sémiologie*, mais qui peut nous aider à comprendre en quoi consiste la discipline qui nous intéresse ici. La *séméiologie* est la branche des études médicales qui s'occupe de l'interprétation des symptômes des maladies (telle rougeur renvoie à tel type d'infection, telle toux renvoie à l'irritation de tel organe, etc.). Nous n'allons pas faire ici de la *séméiologie*, mais nous nous intéresserons cependant bien à la démarche fondamentale qui la soutient, et qui fait l'objet de la *sémiologie* : **d'où vient le sens que nous donnons aux phénomènes qui nous entourent ?**

La sémiologie est donc la science des signes, c'est-à-dire la discipline qui s'occupe de la manière dont le sens advient. Or, qu'est-ce qu'un signe, et qu'est-ce que le sens ? Ce sont là de vastes questions, auxquelles ce cours cherchera en partie à répondre.

À ce stade, pour tenter de mieux identifier le périmètre de la sémiologie, on peut partir de cette famille de signes qui nous est déjà bien connue : les **signes linguistiques**. Les langues du monde (l'anglais, l'espagnol, l'italien, le français, mais aussi celle qu'on appelle de manière à la fois tautologique et imprécise « la langue des signes ») sont toutes des systèmes de signes, c'est-à-dire des codes permettant de communiquer, et dont on peut comprendre et décrire le fonctionnement en établissant la grammaire, c'est-à-dire en inventoriant leurs formes et les combinaisons possibles entre ces formes. Les pionniers de la sémiologie sont d'abord des linguistes, qui ont voulu, à partir de leur étude du langage verbal<sup>3</sup>, généraliser leurs modèles à d'autres systèmes de signes.

Outre le langage verbal que nous utilisons quand nous parlons, **nous sommes en effet entourés de signes, sur lesquels repose une bonne part de notre vie sociale** : les panneaux routiers, l'identité vestimentaire que nous assumons ou que nous attribuons aux autres, toutes les formes artistiques que nous pratiquons ou que nous goûtons (musique, peinture, cinéma, danse, théâtre, etc.), les systèmes de notifications dont sont farcis nos smartphones (sonneries, icônes visuelles, etc.), les codes de classement des rayons d'une bibliothèque, les coutumes alimentaires, les

---

<sup>3</sup> Le *langage verbal* désigne l'articulation de sons par l'appareil phonatoire humain en vue de produire du sens. La « langue des signes » n'est donc pas un langage verbal, mais un langage mimogestuel.

rituels religieux, les récits littéraires, la disposition architecturale des pièces dans un espace de vie, le plan d'un réseau de métro, la manière dont est conçu l'emballage d'un parfum de marque : tout cela peut être décrit comme des systèmes de signes. Ainsi, la sémiologie ne se définit pas par le type d'objets qu'elle prendrait en charge, mais bien par le regard qu'elle porte sur une grande variété d'objets possibles, verbaux ou non verbaux : elle les envisage **du point de vue de leur signification**, pour comprendre comment cette signification est produite.

La définition de la sémiologie par l'un de ses pères fondateurs (le linguiste Ferdinand de Saussure, dont nous reparlerons) est « l'étude de la vie des signes au sein de la vie sociale », ou encore « la science générale de tous les systèmes de signes [...] grâce auxquels les hommes communiquent entre eux » (Saussure 1967 [1916], p. 33).

Cette seconde citation permet d'introduire une distinction terminologique entre la *sémiologie* et la **sémiotique**, terme aujourd'hui plus couramment utilisé pour désigner la science des signes, et que nous choisirons désormais dans les pages qui suivent. Selon la tradition de Saussure, la *sémiologie* renvoie à l'« étude du fonctionnement de certaines techniques expressément mises au point pour communiquer en société » par les humains (Klinkenberg 2000, p. 23) (p. ex. : les pictogrammes dans les aéroports, les panneaux routiers, etc.), alors que la *sémiotique* recouvrirait tous les phénomènes qui produisent du sens, peu importe qu'ils aient pour origine une intention communicationnelle (p. ex. : les vêtements, les coutumes alimentaires, l'architecture, etc.).

La sémiotique assume donc un niveau de généralité supérieur à la sémiologie, et s'affranchit également du critère de l'intention communicationnelle (souvent délicat à trancher). Le terme *sémiotique* présente cependant un léger inconvénient : il désigne non seulement la discipline, mais aussi les objets dont elle s'occupe, c'est-à-dire les différents systèmes de signes qui constituent autant de **sémiotiques-objets**. On dira par exemple que la peinture est une sémiotique-objet, à laquelle s'intéresse la sémiotique visuelle en tant que discipline.

#### 4. Pourquoi (et pour qui) associer la rhétorique et la sémiotique ?

Il reste à s'interroger sur l'association de ces deux termes tels que nous les avons définis, *rhétorique* et *sémiotique*, au sein d'un même intitulé. Des considérations à la fois historiques et conceptuelles permettent de répondre à cette interrogation.

L'Université de Liège a été dès les années 1960 le lieu d'un développement original de la rhétorique, qui connut un rayonnement international très important dans les disciplines littéraires et le champ des sciences humaines en général. Ce développement est l'œuvre d'un collectif interdisciplinaire de chercheurs identifié

sous le nom de « **Groupe  $\mu$ <sup>4</sup>** ». Le Groupe  $\mu$  s'est fait connaître par la publication en 1970 de l'ouvrage *Rhétorique générale* qui, comme son nom l'indique, visait à donner de nouveaux fondements théoriques à l'ancienne discipline rhétorique. Nous verrons dans les chapitres suivants en quoi consistait cette refondation ; il suffit à ce stade de préciser que l'originalité du travail du Groupe  $\mu$  consistait précisément à **s'appuyer sur les outils de la sémiotique pour proposer une nouvelle description de phénomènes rhétoriques tels que les figures de style** : plutôt que de les cataloguer simplement comme des ornements du discours, comme de purs artifices esthétiques, le Groupe  $\mu$  a montré que des figures comme la métaphore reposaient sur des opérations touchant aux composantes sémiotiques du langage, et exerçaient sur leur auditoire d'importants effets de reconfiguration des représentations – c'est-à-dire jouaient potentiellement un rôle persuasif.

Liège est donc connue historiquement comme un important lieu de rencontre entre la rhétorique et la sémiotique, dont le présent cours est l'un des héritages institutionnels.

Cet héritage trouve bien entendu également une pertinence sans cesse renouvelée auprès des publics variés d'étudiant·es auxquels il s'adresse.

La rhétorique et la sémiotique constituent des **disciplines-carrefours** entre, d'un côté des ancrages plutôt littéraires et linguistiques, et d'un autre côté des perspectives ouvertes vers d'autres productions culturelles (cinéma, images fixes, discours médiatique, dispositifs numériques, etc.). En outre, ces disciplines convergent également vers des **interrogations de nature philosophique** : la question de l'origine du sens, ou celle des rapports entre Vrai et Vraisemblable, sont au cœur de la philosophie. Enfin, la rhétorique et la sémiotique constituent des sciences auxiliaires de plus en plus indispensables aux **sciences humaines** : la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie ou les sciences politiques s'intéressent à l'être humain en société ; or, cette vie sociale est traversée de part en part de discours de tout type, qui constituent autant les fondements premiers d'une société (mythes, lois, récits fondateurs, etc.) que les voies par lesquelles les collectivités humaines se réinventent sans cesse en se racontant leurs mondes.

---

<sup>4</sup> Le symbole «  $\mu$  » renvoie à la lettre grecque que nous prononçons « mu » en français.



## II. Histoire de la rhétorique :

émergence, théorisation, déclin, renaissances



## 1. Les origines de la rhétorique : judiciaire, pédagogique, politique

Comme toutes les disciplines scientifiques, la rhétorique naît dans des conditions socio-historiques particulières, qui créent la nécessité d'un type de savoir spécialisé sur les techniques du discours persuasif.

Ces conditions sont réunies dans les **colonies grecques de la Sicile du V<sup>e</sup> siècle ACN**, qui connaissent alors un important changement politique. En effet, jusqu'alors soumis au régime autoritaire de tyrans, les peuples de ces cités se révoltent et chassent les tyrans, récupérant ainsi les terres qu'ils avaient confisquées. Les peuples ainsi libérés doivent alors régler des conflits de propriété : comment assurer une juste répartition des terres récupérées ? Comme souvent dans l'histoire des sociétés humaines, la **résolution d'un conflit** peut s'opérer selon deux voies bien distinctes : soit la voie de la violence physique ou armée, soit la voie de la médiation par le discours. La rhétorique naît du choix de cette seconde voie.

En effet, les cités démocratiques (c'est-à-dire accordant au peuple un pouvoir dans la gestion des affaires publiques) mettent alors en place des tribunaux populaires, chargés de régler les conflits de propriété : chacun est invité à y plaider sa cause et à faire valoir ses intérêts par le biais d'un discours argumenté destiné à convaincre le jury. Dès lors que le pouvoir de persuasion par le discours devient un atout judiciaire important, des professionnels de la parole publique, connus sous le nom de sophistes, développent un savoir spécialisé sur les techniques persuasives, bientôt formalisé en enseignement.

À l'origine judiciaire de la rhétorique (nouvel outil de résolution de conflits) s'associe ainsi une **dimension pédagogique** : les sophistes vendent leurs compétences sous la forme d'une transmission de techniques efficaces auprès des publics intéressés.

Enfin, la rhétorique se développe également en étroite association avec **une culture politique nouvelle** : le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique s'accompagne de la création d'assemblées populaires, où les décisions qui engagent la collectivité sont soumises à un débat public. Ici encore, les techniques du discours acquièrent un pouvoir nouveau : puisque la gestion politique ne dépend plus uniquement de l'arbitraire ou des intérêts d'un tyran, celui qui, par son discours, sait convaincre une assemblée du bien-fondé de telle décision peut peser sur les orientations que prend une collectivité.

## 2. Les apports des sophistes (Corax, Protagoras, Gorgias)

Les sophistes sont les premiers professionnels de la rhétorique, et ses premiers pédagogues : ils ont cherché à modéliser des techniques de discours persuasifs pour en faire des objets d'enseignement. Ainsi, le premier manuel de rhétorique

connu est celui du sophiste **Corax**, qui présente notamment le fameux **plan du discours**, c'est-à-dire définit ce que sont à ses yeux les principales étapes que doit suivre un discours persuasif. Ces étapes sont encore *grosso modo* celles qu'on enseigne aujourd'hui :

– tout discours doit commencer par **l'exorde** : avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut capter l'attention de son auditoire, se présenter à lui sous un bon jour et asseoir l'autorité de sa parole ;

– vient ensuite **la narration** : on y expose de manière apparemment neutre et objective<sup>5</sup> le déroulé des faits dont il est question (le récit chronologique d'un crime tel qu'on peut le reconstituer, l'historique d'un dossier dont il va falloir trancher l'issue – par exemple : retracer le parcours académique complet d'un étudiant avant de délibérer sur sa réussite) ;

– le discours peut alors entamer **la confirmation**, c'est-à-dire la discussion proprement dite des arguments en faveur ou en défaveur de telle ou telle thèse (les raisons pour lesquelles on pense telle personne coupable du crime, les motifs d'accorder la réussite ou l'échec à tel étudiant) ;

– enfin, le discours ne peut s'achever sans une **péroraison**, qui cherche à ressaisir l'attention de l'auditoire par une formule synthétique ou une image marquante, par une note d'humour ou un trait d'esprit, par lesquels l'orateur signale la clôture de sa performance.

Le sophiste Corax a également donné son nom au premier type d'argument formalisé, c'est-à-dire à un schème de raisonnement général et abstrait, qu'on pourra appliquer à une variété de cas concrets. L'**argument-corax** consiste à soutenir qu'une chose n'a pu avoir lieu précisément parce qu'il était trop évident qu'elle ait lieu. Par exemple : en usant du corax, on soutiendra que le patron de Facebook n'a pas pu vendre les données personnelles de millions d'utilisateurs précisément parce qu'il était en trop bonne position pour le faire.

Comme on le voit, dès ses origines, la rhétorique des sophistes opère une torsion importante de la notion de Vérité : une chose est vraie dès lors qu'on la croit telle, et les sophistes ont pu rivaliser de virtuosité dans les techniques cherchant à rendre vraisemblables les thèses les plus invraisemblables – le cas de l'argument-corax en est un bon exemple.

L'apport des sophistes peut ainsi être situé également sur un plan inséparablement philosophique et politique : ils ont en quelque sorte **démocratisé la notion de Vérité**, en la rapprochant fortement (certains diront : « dangereusement » ; voir *infra*) de la notion d'Opinion. En effet, la pensée sophistique considère que la connaissance

---

<sup>5</sup> Notons d'emblée que la narration peut en elle-même constituer déjà une forme d'argumentation : le récit qu'on donne d'un événement n'est jamais totalement dépourvu d'un point de vue, qui en oriente en partie l'interprétation. L'essor des techniques de *storytelling* (en marketing mais aussi en communication politique) depuis plusieurs années en témoigne à suffisance.

du monde est nécessairement partielle, relative, et donc potentiellement contradictoire. Sur un même sujet, untel pourra soutenir une opinion *a*, un autre une opinion *b*, et ces deux opinions pourront tour à tour prétendre à une forme de vérité, dès lors qu'un discours persuasif les rendra vraisemblables auprès d'un auditoire. Une célèbre formule, associée au sophiste **Protagoras**, résume cette pensée : « **L'homme est la mesure de toute chose** ». Autrement dit, il n'y a pas de critère transcendant le monde humain qui permette de trancher la vérité de telle ou telle chose : c'est à l'échelle de l'humain et des opinions qu'il défend que se construisent les vérités sur le monde.

Ce relativisme radical a été fortement combattu par Platon (voir *infra*), mais connaît depuis la fin du <sup>xx</sup>e siècle un important regain d'intérêt dans le champ de la philosophie contemporaine (voir par exemple Cassin 1995).

Il reste à signaler un troisième apport important des sophistes, associé quant à lui au sophiste Gorgias, ainsi qu'à un autre changement contextuel important dans la vie politique des cités grecques. Avec le passage à un régime démocratique, le statut des dirigeants politiques change : ils ne sont plus des incarnations quasi-divinisées d'une puissance supra-humaine, mais bien des mortels représentant d'autres mortels. Dans les régimes autoritaires, les éloges funèbres des dirigeants défunts étaient prononcés en vers, c'est-à-dire relevaient d'une parole littéralement extra-ordinaire, portée par la voix d'un poète et esthétiquement d'une autre nature que le discours commun. En régime démocratique, l'usage des vers pour les éloges funèbres est abandonné, au profit de la prose, c'est-à-dire du discours utilisé par le commun des mortels. Il n'empêche que la circonstance (un éloge funèbre) imposait tout de même d'accorder à cette prose un soin spécifique : Gorgias est connu pour avoir élaboré des techniques d'**esthétisation de la prose**, qui puissent supplanter les effets (de musicalité, de rythme) propres aux vers. C'est là le germe d'une conception ornementale de la rhétorique, conçue comme un répertoire de moyens permettant d'embellir un discours et de produire des effets émotionnels chez son auditoire.

### 3. Contre les sophistes : la philosophie platonicienne

Comme on l'a dit, la conception sophistique de la rhétorique pouvait aller de pair avec un relativisme radical et une critique de toute forme de Vérité transcendante. C'est précisément contre cette conception que le philosophe Platon va situer le projet disciplinaire de la philosophie occidentale.

À vrai dire, nous connaissons surtout les sophistes par le biais de Platon, qui leur a consacré plusieurs ouvrages, pour en disqualifier la pensée et l'opposer à celle de son maître Socrate.

Platon construit ainsi un **jeu d'oppositions tranchées** entre, d'un côté les « mauvais sophistes » qui séduisent les foules par leurs beaux discours et représentent un

danger pour la Cité en tant qu'ils donnent trop de crédit aux opinions du plus grand nombre, d'un autre côté le « bon Socrate » qui par son dialogue de maître à disciple permet d'accéder à des formes de vérité supérieures.

Ce contraste s'exprime notamment par l'opposition **entre logographie et psychagogie** : d'un côté, pur artifice verbal, discours creux, auto-complaisance dans des jeux de langage ; de l'autre, conduite de l'âme selon une ascèse spirituelle qui accepte de se déprendre des évidences du monde sensible pour accéder à une sagesse morale supérieure.

Une autre opposition platonicienne, sans doute mieux connue aujourd'hui, est celle **entre doxa et epistemê**. La *doxa* désigne l'ensemble des croyances partagées par la majorité au sein d'une société donnée, l'ensemble des opinions qui ne sont pas remises en question, l'ensemble des évidences admises comme vérités. Par exemple, on peut dire que la proposition « le sport c'est bon pour la santé » fait partie de la *doxa* de nos sociétés contemporaines. En revanche, l'*epistemê* désigne un savoir spécialisé, qui va justement à l'encontre des évidences reçues, et demande pour être atteint un travail intellectuel rigoureux de déconstruction des croyances établies. Par exemple, à l'époque de Galilée, la proposition « la terre est ronde » relevait de l'*epistemê*, précisément parce qu'elle revendiquait une vérité contre-intuitive, et même potentiellement effrayante à assumer. Comme le montre ce dernier exemple, ce qui relève un jour de l'*epistemê* peut ensuite intégrer la *doxa*.

Selon Platon, les sophistes se contentent de renforcer la *doxa*, c'est-à-dire de persuader les gens de ce qu'ils savent déjà en réalité, tandis que le rôle du philosophe doit être de construire une nouvelle *epistemê*.

Cette opposition est encore rendue de manière imagée par **le contraste entre la figure du cuisinier et celle du médecin**. Platon caricature les sophistes en cuisiniers dont les parfums et les saveurs flattent la gourmandise et l'appétit de l'auditoire, mais ne sont pas forcément bons pour la santé. À l'inverse, le médecin (entendez : le philosophe) élabore des remèdes parfois repoussants et difficiles à avaler, mais dont les effets sont au final bénéfiques pour l'organisme.

Ainsi, la critique de Platon achève d'instruire à charge **le procès contre la rhétorique**, en accumulant différents motifs de discrédit :

– **sur le plan politique**, la rhétorique est dangereuse car elle donne trop de pouvoir au peuple (on constate historiquement que la vigueur de l'enseignement de la rhétorique à Athènes diminue lorsque le régime politique perd en caractère démocratique) ;

– **sur le plan esthétique**, la rhétorique promeut une artificialisation du langage, une tendance à l'ornementation gratuite, qui éloigne le discours verbal de sa supposée transparence spontanée et authentique ;

- **sur le plan moral**, la rhétorique constitue une arme dangereuse de manipulation, dès lors que ses techniques permettent de servir les causes les moins défendables ;
- **sur le plan philosophique** enfin, la rhétorique repose sur une conception relativiste de la connaissance, qui va à l'encontre de l'idéal philosophique de quête de la Vérité.

Ce procès aurait pu être fatal à la rhétorique, si l'élève de Platon, le philosophe Aristote, n'avait donné à la discipline une nouvelle raison d'être et une nouvelle cohérence conceptuelle, qui permettront de **dépasser l'opposition entre les sophistes et Platon**, et qui vont très durablement marquer l'évolution de la rhétorique au fil des siècles suivants. Comme le remarque Roland Barthes, « tous les éléments didactiques qui alimentent les manuels classiques viennent d'Aristote » (Barthes 1994 [1970], p. 263<sup>6</sup>) ; il vaut donc la peine de s'arrêter un peu longuement sur le livre qu'Aristote consacre à ces éléments, et qui porte le sobre titre de *Rhétorique*.

## 4. La rhétorique aristotélicienne

### 4.1. Une nouvelle légitimité pour la rhétorique

Alors que Platon considérait que la Vérité était à chercher à un niveau transcendant celui du monde humain (le monde des Idées), Aristote ancre sa conception de la connaissance dans l'observation du monde sensible et des réalités matérielles proches des humains. Le philosophe n'est plus cet être d'exception dont l'âme est capable de s'élever au-delà des contingences humaines, mais quelqu'un qui **compose avec ce qu'il a sous les yeux et dans les mains**.

Cependant, l'absence d'une Vérité transcendante n'entraîne pas pour autant une équivalence de toutes les opinions sur le monde, ni une toute-puissance du discours persuasif dans la construction de parcelles de vraisemblance localement efficaces. **On ne peut pas persuader n'importe qui de n'importe quoi, ni n'importe comment**.

Ce refus à la fois de la conception élitiste (platonicienne) et de la conception démagogique (sophistique) de la connaissance conduit Aristote à proposer une **définition de la rhétorique** qui délimite pour cette discipline un périmètre de légitimité aux côtés de la philosophie et des sciences de la nature :

[S]a fonction propre [de la rhétorique] n'est pas de persuader, mais de voir les moyens de persuader que comporte chaque sujet ; il en va pareillement de tous les autres arts ; car il n'appartient pas non plus à la médecine de rendre la santé au malade, mais

---

<sup>6</sup> La plupart des éléments relatifs à la rhétorique aristotélicienne présentés dans la section qui s'ouvre ici sont puisés à cet important article de Roland Barthes.

d'avancer dans la voie de la guérison aussi loin que possible [...]. (Aristote, *Rhétorique*, I, chap. 2, 1355b).

On peut souligner dans cette définition trois éléments essentiels :

– La rhétorique n'a pas pour unique objectif la persuasion à tout prix ; elle n'est pas qu'une pratique, mais elle est aussi une discipline théorique, spéculative, modélisante. Le verbe traduit en français par *voir* se dit en grec *theorein*, qui est l'étymon du mot *théorie* : la rhétorique consiste aussi à examiner et à évaluer les instruments de la persuasion et leur validité pour telle ou telle situation. Son objet n'est donc plus uniquement « la persuasion » en tant qu'effet d'une pratique discursive, mais « **le persuasif** » en tant qu'**objet d'une réflexion théorique**.

– Aristote répond ainsi à la critique de Platon, qui reposait sur l'analogie entre le philosophe et le médecin pour discréditer la rhétorique des sophistes : le médecin possède bien un savoir théorique sur ce qu'est un organisme sain, mais ce savoir n'a d'effet que lorsqu'il est mis concrètement en pratique face à un corps malade, avec tous les aléas et les incertitudes que cela suppose. C'est bien là le propre d'**un art (en grec : technè) : un savoir orienté vers une pratique**, l'application d'une connaissance apprise en vue de la production de quelque chose de concret, qui réclame donc aussi de l'exercice. À cet égard, rhétorique et médecine sont sur un pied d'égalité : toutes deux sont des *technè*, puisqu'elles reposent certes sur des connaissances théoriques préalables, mais consistent surtout en des pratiques à chaque fois concrètement situées.

– Mais **quels sont les « sujets »** sur lesquels la rhétorique peut mener sa réflexion quant aux moyens de persuasion et peut s'exercer comme pratique ? *Tous* les sujets ? Non : il y a toute une série de domaines pour lesquels la rhétorique n'a aucune pertinence, dès lors que ces domaines peuvent faire l'objet d'un savoir démontré, c'est-à-dire peuvent être connus par le biais des règles de la démonstration scientifique et autorisent ainsi qu'on produise une Vérité indiscutable à leur égard. Ces sujets soumis à la démonstration scientifique sont les sujets de la physique, de la géométrie, des sciences naturelles, des mathématiques (*grosso modo*, ce que nous rassemblerions aujourd'hui sous l'étiquette des « sciences exactes »), c'est-à-dire les sujets qui relèvent d'une **nécessité logique**. Par exemple, la question de savoir quelle est la somme des angles d'un triangle peut être tranchée de manière indiscutable par une démonstration géométrique et mathématique, qui ne souffre aucune incertitude. Sur ce terrain-là, la rhétorique n'a rien à faire. En revanche, il y a bien toute une série de sujets pour lesquels il n'y a pas de démonstration rigoureuse possible, et donc pas de Vérité nécessaire à attendre. Ces sujets pour lesquels résiste une part d'incertitude sont **ceux qui relèvent des actions humaines ; c'est sur ce terrain-là que la rhétorique a son mot à dire**. Par exemple, la question de savoir s'il faut fermer toutes les centrales nucléaires, ou s'il faut libéraliser le cannabis, ou s'il faut rétablir la peine de mort pour les pédophiles, ou s'il faut arrêter de manger des animaux sont des questions qui ne peuvent être tranchées par des démonstrations mathématiques. Il n'y a pas

de Vérité absolue à espérer sur ces questions, mais uniquement des options qu'on jugera plus ou moins souhaitables ou pertinentes pour telles ou telles raisons.

Aristote a ainsi mis en évidence tout un champ de problématiques pour lequel les lois de la nécessité scientifique ne s'appliquaient pas, mais qui méritait pourtant qu'une discipline spécifique s'y consacre. On peut en effet penser que **ces questions qui relèvent de la contingence, du probable ou du vraisemblable méritent d'être traitées selon des techniques explicites, maîtrisables, critiquables**, et non laissées à l'infinie variété des opinions ou à la pure manipulation opportuniste des croyances ordinaires et spontanées.

#### 4.2. Un ancrage dans le sens commun

Ce champ d'application de la rhétorique se distingue donc de celui de la science par le fait qu'il ne permet pas de produire des vérités nécessaires. Il s'en distingue également par son point d'ancrage : les démonstrations scientifiques partent toujours de prémisses *vraies* pour construire leur raisonnement, c'est-à-dire de propositions ayant déjà fait l'objet de démonstrations antérieures et ne souffrant plus aucun doute ; en revanche, l'argumentation rhétorique prend pour ancrage **des prémisses probables**, c'est-à-dire des propositions qui ne sont pas des vérités démontrées, mais qui offrent cependant suffisamment de consensus face à un auditoire donné pour servir d'appui à un raisonnement.

Par exemple, un discours visant à empêcher l'urbanisation d'une zone verte dans un quartier peuplé de familles avec enfants pourra s'appuyer sur l'idée selon laquelle « les enfants ont besoin d'espaces verts pour jouer ». Cette proposition ne répond à aucune nécessité logique ni à aucune vérité démontrée, mais correspond simplement à une forme de bon sens partagé. On dira qu'il s'agit d'une *endoxa*, c'est-à-dire d'un fragment de *doxa*, d'un morceau de sens commun, d'une prémisse probable, qui peut servir d'ancrage à un raisonnement rhétorique.

D'autres exemples d'*endoxa* pourraient être : « les adolescents sont facilement irritables », « l'argent ne fait pas le bonheur », « on a tous besoin de se détendre le vendredi soir », etc. Comme on le voit, ces *endoxa* ne constituent pas des vérités éternelles ni universelles : elles sont culturellement déterminées, et même au sein d'une société donnée, elles peuvent ne pas être partagées par tout le monde. La position d'Aristote consiste à inscrire la rhétorique en prise directe avec le sens commun propre à la majorité des membres d'une communauté : le bon orateur est celui qui sera capable de sentir le pouls de son auditoire, de percevoir les évidences qui forment les contours de sa psychologie collective spontanée, pour s'en servir comme points d'appui pour son raisonnement.

Roland Barthes parle à cet égard d'une « **rhétorique de masse** », faisant écho à la « culture de masse » développée en France à partir des années 1960 (et dont il sera lui-même un important commentateur), mais faisant aussi écho aux positions politiques d'Aristote :

[I] est [...] tentant de mettre en rapport cette rhétorique de masse avec la politique d'Aristote ; c'était, on le sait, une politique du juste milieu, favorable à une démocratie équilibrée, centrée sur les classes moyennes et chargée de réduire les antagonismes entre les riches et les pauvres, la majorité et la minorité ; d'où une rhétorique du bon sens, volontairement soumise à la « psychologie » du public. (Barthes 1994 [1970], p. 265)

#### 4.3. Rhétorique vs. Poétique : deux arts du discours

Si la rhétorique se distingue des « sciences exactes », elle se distingue également d'un autre champ disciplinaire important, pourtant consacré lui aussi à l'art du discours : le champ de la poétique – qu'Aristote traite dans un autre livre, appelé très logiquement *Poétique*.

En effet, Aristote trace une ligne de partage entre, d'un côté les discours qui parlent de choses réelles, et qui entendent exercer une action concrète sur le monde, d'un autre côté les discours qui créent des mondes imaginaires. Le premier domaine est celui de la rhétorique : elle s'occupe des techniques de persuasion relatives aux discours (en prose) qui traitent directement des affaires de la Cité. Le second domaine est celui de la poétique : elle s'occupe des **techniques de fiction** (en grec : *mimésis*) relatives à la création littéraire (poésie, théâtre, épopée), c'est-à-dire des manières dont le langage verbal (versifié) peut créer des mondes (avec des personnages et des actions) qui *ressemblent* au monde réel. La poétique aristotélicienne constitue le fondement (encore très actuel) de toute la théorie littéraire occidentale.

Cette distinction entre deux arts du discours est **poreuse**, déjà chez Aristote : par exemple, une technique comme la métaphore peut servir autant à un discours persuasif en prose qu'à une création fictionnelle en vers. L'intersection entre rhétorique et poétique ne va cesser de croître au fil des siècles, pour dessiner finalement le périmètre de **l'idée moderne de Littérature** (l'art du bien-écrire) : d'un côté, la création fictionnelle ne sera plus limitée au vers et intégrera toujours plus de techniques esthétiques propres à la prose, d'un autre côté, la finalité persuasive va perdre progressivement sa justification sociale et politique (voir *infra*), au profit d'une conception plus esthétisante (et moins argumentative) des techniques rhétoriques, qui les rapproche donc de la poétique.

#### 4.4. Les preuves, instruments du « persuasif »

Revenons à la conception aristotélicienne de la rhétorique, dont on a vu qu'elle permettait de justifier l'intérêt de cette discipline, en la défendant des attaques contre la sophistique, et en la distinguant des domaines de la science exacte et de la poétique.

L'objet de la rhétorique est « le persuasif » : d'où provient cet effet de discours ? Pour Aristote, il est produit par ce qu'il nomme *les preuves*. Tout simplement, un discours sera persuasif s'il apporte les bonnes preuves à l'appui de la thèse qu'il

défend. Le terme de *preuve* est donc ici à entendre dans un sens très général : **tout ce qui peut entraîner l'adhésion à une thèse.**

Les preuves sont de deux natures différentes : soit *extra-techniques*, soit *techniques*.

Les **preuves extra-techniques** sont les preuves qui ne relèvent pas de la *technè* de l'orateur, c'est-à-dire qui préexistent en tant que preuves à son discours. Le discours vient donc simplement les prélever et les intégrer, mais sans les constituer en tant que telles par l'effet du langage verbal. Par exemple, des arrêts judiciaires antérieurs, un document officiel tel un contrat signé, des aveux, un enregistrement compromettant, l'ADN d'un violeur : ce sont là des éléments extrinsèques par rapport au discours de l'orateur, mais qui peuvent exercer un pouvoir persuasif.

Les **preuves techniques** sont les preuves qui relèvent de la *technè* de l'orateur, c'est-à-dire qui sont constituées en tant que preuves par la pratique discursive elle-même. Leur nature persuasive ne préexiste pas au discours, mais est élaborée par l'orateur à partir du matériau verbal qu'il manipule.

Aristote ne s'attarde guère sur les preuves extra-techniques (puisqu'elles sont en-dehors de la *technè*), pour consacrer l'essentiel de son propos aux preuves techniques. Celles-ci se divisent en trois grandes catégories : ***ethos, logos, pathos***. Ces trois piliers conceptuels que nous avons déjà rencontrés en introduction trouvent donc ici leur définition : il s'agit des trois preuves techniques de la rhétorique aristotélicienne, dont la combinaison fonde l'effet persuasif d'un discours.

#### 4.5. Logos : les schèmes de raisonnement

Le *logos* désigne les **ressources strictement argumentatives d'un discours**, c'est-à-dire l'ensemble des schèmes de raisonnement qui structurent ses contenus, en épousant des formes inspirées de la logique. Je dis « inspirées », puisque, contrairement à la logique, l'argumentation rhétorique s'applique à des prémisses probables (*endoxa*), et ne peut donc prétendre à une parfaite validité logique de ses raisonnements.

**Le logos peut suivre deux voies : soit déductive, soit inductive.**

Raisonnement par déduction, c'est procéder par ***enthymème***. Ce terme désigne un schème de raisonnement qui part d'une prémisse de nature générale, pour l'appliquer à un cas particulier, et en tirer une conclusion qui sert la thèse défendue. C'est là **le schème de raisonnement que la logique connaît sous le nom de *syllogisme***, et dont l'exemple bien connu est « Tous les hommes sont mortels ; or, Socrate est un homme ; donc, Socrate est mortel ». Pourquoi ne pas reprendre ce terme de *syllogisme* ? Et bien parce qu'il est précisément réservé au cas où la prémisse n'est pas *probable*, mais *vraie*, c'est-à-dire a déjà fait l'objet d'une démonstration antérieure, et garantit ainsi la validité logique de la déduction. L'enthymème

désigne ainsi un syllogisme imparfait, dont la prémisse n'est que probable. Par exemple : « Les personnes âgées sont vulnérables ; or, ma grand-mère est une personne âgée ; donc ma grand-mère est vulnérable ». Comme on le voit, les éléments d'un enthymème reposent eux-mêmes sur des définitions implicites (ici, la définition de ce qu'est la « vulnérabilité », et même de ce qu'est une « personne âgée »), qui demandent à être contrôlées par l'orateur, sous peine de s'exposer à la réfutation.

Raisonnement par induction, c'est procéder par **exemple**. Ce terme désigne un schème de raisonnement qui part d'un cas particulier, pour faire de ses caractéristiques une généralité, valant pour d'autres cas considérés semblables. Par exemple, si je dis : « Telle étudiante de l'année passée a réussi son cours de *Rhétorique et sémiologie* en première session, et a ensuite réussi son Bachelier avec Distinction ; vous voyez donc que la réussite de mon cours est importante ! ». Le raisonnement par l'exemple s'appuie le plus souvent sur des **techniques de narration** (il faut savoir raconter le cas particulier pour en faire ressortir les caractéristiques pertinentes qui seront généralisées, tout en conservant son caractère d'authenticité et de vécu).

Les preuves qu'apporte le *logos* sont la charpente argumentative du discours ; elles ne sont cependant pas suffisantes à provoquer l'effet persuasif : Aristote les associe à des preuves qui s'adressent moins à la rationalité de l'auditoire (la capacité de son esprit à suivre un raisonnement) qu'à sa sensibilité, tant à la personne de l'orateur (*ethos*) qu'aux émotions que suscite son discours (*pathos*).

#### 4.6. Ethos : l'image verbale de l'orateur

L'*ethos* désigne chez Aristote **l'image que l'orateur donne de lui au moment où il performe publiquement son discours**. Tout en argumentant sur telle ou telle question, l'orateur construit en même temps un propos parallèle, le plus souvent implicite, qui dit également « je suis ceci, je suis cela ». Cette information qui se surajoute au propos principal intervient comme une preuve dans la mesure où elle est supposée **assurer la crédibilité** de l'orateur aux yeux de son public.

Par exemple, quelqu'un qui défendrait le port du masque dans l'espace public en utilisant massivement des données statistiques complexes tirées d'études épidémiologiques spécialisées produirait une image de lui associée à l'idée d'autorité scientifique – qu'il soit lui-même réellement un scientifique, ou pas. Autrement dit, chez Aristote, l'*ethos* est une **fiction verbale**, qui se construit uniquement durant la performance de l'orateur face à son public – par le type de vocabulaire qu'il utilise, par le type d'exemples qu'il prend, ou bien par ce qu'il dit explicitement de lui-même (« je suis quelqu'un d'assez franc », « je suis plutôt modeste », etc.).

Aristote propose **trois grandes catégories** pour décrire les différentes stratégies d'*ethos* qu'un orateur peut adopter, c'est-à-dire les différentes qualités qu'il peut s'attribuer par le biais de son discours.

– La **phronésis** désigne la qualité de **mesure**, de bon sens, de sagesse, de discernement. On traduit parfois le terme grec *phronésis* par « prudence », mais il faut plutôt comprendre la *phronésis* comme la capacité d'intervenir sur une question en ayant bien pesé le pour et le contre, en donnant l'image de quelqu'un qui a de l'expérience sur le sujet, et qui parle donc en connaissance de cause. Par exemple, dans les débats médiatiques autour du Covid-19, l'épidémiologiste Marius Gilbert a pu plaire au public par le fait qu'il dégageait une impression d'assurance mesurée.

– L'**arété** désigne la qualité d'**authenticité**, de franchise, de sincérité. L'orateur misant sur l'*arété* apparaîtra comme quelqu'un qui dit les choses sans détour, qui ne se formalise pas trop, qui préfère éviter la langue de bois au profit d'un langage clair, quitte à heurter la bienséance. L'*ethos* d'*arété* est fréquemment mobilisé par les leaders politiques populistes (Donald Trump, Marine Le Pen, par exemple), qui prétendent opposer la « transparence » d'un discours « de vérité » à ce qu'ils dénoncent comme étant les discours obscurs ou manipulateurs de leurs adversaires. Attention cependant : l'*ethos* aristotélicien est bien une construction du discours ; l'usage des guillemets dans la phrase précédente est bien là pour signaler que la « transparence » ou la « vérité » prétendues sont des images produites par l'orateur, plus que des propriétés effectives de leur propos. Par ailleurs, l'*arété* n'est pas réservée au discours politique : nombre de discours publicitaires misent sur ce type d'*ethos* pour crédibiliser leur propos (« La marque X ne vous cache rien sur ses procédés de fabrication »).

– L'**eunoia** désigne la qualité de **sympathie**, de proximité, de complicité avec l'auditoire. L'*eunoia* vise à réduire autant que possible la distance (sociale, symbolique, physique) entre l'orateur et l'auditoire, pour que celui-ci ait l'impression que l'orateur fait vraiment partie du même monde que lui (rit aux mêmes blagues, partage les mêmes références culturelles, s'indigne des mêmes choses, etc.). L'une des grandes ruptures instaurées par Barack Obama dans l'histoire des campagnes présidentielles américaines a consisté précisément à miser fortement sur l'*ethos* d'*eunoia* (usage des réseaux sociaux, apparition dans les shows télévisés populaires, proximité avec les stars du hip-hop, etc.). Dans un autre registre, l'*ethos* académique d'un professeur d'université peut lui aussi recourir à l'*eunoia* pour inspirer la confiance auprès des étudiant.es.

Ces trois stratégies d'*ethos* ne sont bien sûr **pas exclusives l'une de l'autre** : au sein d'un même discours, selon les thèmes abordés, un même orateur pourra mettre l'accent tantôt sur l'*arété*, tantôt sur l'*eunoia*, tantôt sur la *phronésis*. En outre, la mise en œuvre de ces stratégies répond souvent d'un **principe dialogique** : par exemple, dans un débat entre candidat.es à l'élection présidentielle, un *ethos* d'*arété* peut être mobilisé par contraste avec l'*ethos* de *phronésis* de l'adversaire.

#### 4.7. Pathos : l'impact affectif sur l'auditoire

Enfin, la troisième preuve technique recensée par Aristote concerne le *pathos*, c'est-à-dire l'ensemble des **réactions émotionnelles** que le discours peut susciter auprès d'un auditoire. En effet, en plus de sa rigueur argumentative et de la crédibilité attachée à son orateur, un discours pourra emporter l'adhésion d'un public s'il parvient à éveiller des **passions** (c'est la traduction la plus fidèle de *pathos*, au sens large de « ce qui vient nous affecter », par opposition à *action*). La crainte, la pitié, l'enthousiasme, la terreur, le dégoût : voilà des exemples de passions que peut susciter un discours.

Il s'agit ainsi pour l'orateur d'**anticiper sur la psychologie collective** de son public, pour mobiliser dans son discours les éléments susceptibles de déclencher tel ou tel effet de *pathos*. Par exemple, les campagnes de prévention routière utilisent des images-chocs de véhicules accidentés voire de corps abîmés, pour inspirer la terreur auprès de leur auditoire. Les images d'enfants dans les campagnes de sensibilisation contre la faim dans le monde misent quant à eux sur la pitié. Inversement, la plupart des publicités cherchent à exploiter des affects joyeux (l'euphorie, la toute-puissance, la sérénité) pour créer de l'adhésion à leur produit.

Tout comme pour l'*ethos*, les différentes catégories de *pathos* (et ce à quoi elles sont associées) ne connaissent pas une définition universelle et parfaitement stable, mais sont au contraire **historiquement et socio-culturellement déterminées** : ce qui pouvait inspirer de l'euphorie dans les années 1980 (telle publicité pour un répondeur téléphonique vantant la commande à distance) fait plutôt sourire aujourd'hui ; ce qui peut inspirer la crainte auprès d'un certain électorat américain (l'évocation d'émigrés mexicains aux frontières du pays) suscitera plutôt l'empathie auprès d'un autre public.

*Logos*, *ethos* et *pathos* constituent donc les trois preuves techniques de la rhétorique aristotélicienne. Or, ces trois ingrédients fondamentaux de l'effet persuasif d'un discours sont configurés et mobilisés par l'orateur **au fil d'un parcours en cinq grandes étapes** : un autre apport important d'Aristote est ainsi d'avoir détaillé les différentes phases par lesquelles un orateur doit passer pour produire un discours persuasif.

#### 4.8. Les cinq phases du travail rhétorique

Aristote découpe le travail de l'orateur en cinq phases, qui correspondent chacune à un type de tâche permettant de produire un discours persuasif.

– 1° **Inventio** (en grec *euresis*<sup>7</sup>) désigne la phase au cours de laquelle l'orateur rassemble les matériaux utiles à son discours. Elle ne consiste pas en une

---

<sup>7</sup> La terminologie aristotélicienne est bien sûr celle du grec ; cependant, pour ces cinq phases, la tradition a plutôt conservé la terminologie latine (mise au point par les continuateurs latins d'Aristote, et encore d'usage aujourd'hui). Ce sont donc les termes latins qui seront privilégiés ici.

« invention » : le terme latin *inventio* se traduit plutôt par « **le fait de trouver** (quelque chose qui est déjà là) », « la (re)découverte d'une chose déjà connue » – si l'on devait trouver une traduction formellement proche du terme latin : « inventaire ». L'orateur commence ainsi par se demander de quoi il va parler, quels exemples ou quels principes généraux il va mobiliser, sur quels éléments d'*ethos* ou de *pathos* il va insister, quelles croyances ou quelles valeurs il va exploiter. Ces matériaux ne font pas l'objet d'une création *ex-nihilo*, mais sont puisés à un **fonds culturel disponible préexistant** : l'*inventio* consiste à parcourir l'encyclopédie culturelle collective pour y puiser les éléments pertinents pour le propos. Par exemple, tel réclamant à une enquête publique relative à un projet d'urbanisation pourra trouver utile de parler de la « protection de l'environnement » – précisément parce que cette idée appartient à l'air du temps.

Ce travail d'*inventio* est encadré par ce qu'Aristote appelle les *topoi koïnoi*, littéralement « lieux communs ». Les *topoi* aristotéliens ne sont cependant pas l'équivalent de ce que nous appelons aujourd'hui des « lieux communs », c'est-à-dire des idées fréquemment associées à tel ou tel sujet (par exemple, la « maximisation des profits » est un lieu commun du discours néo-libéral). Chez Aristote, les *topoi* sont plutôt des **balises très abstraites et très générales**, dont l'orateur peut se saisir pour trouver précisément « quoi dire » sur un sujet donné. Les *topoi* sont dits *koïnoi*, c'est-à-dire « communs », au sens où ils peuvent s'appliquer à une grande variété de sujets possibles.

Par exemple, « qui peut le plus peut le moins » est un *topos*<sup>8</sup> commun à des sujets politiques (« qui peut gagner une élection nationale peut gagner une élection régionale »), judiciaires (« s'il a été violent avec sa femme il sera forcément violent avec ses collègues »), publicitaires (« tel produit enlève des taches de graisse de moteur, il enlèvera donc aussi des taches de sauce »), etc. Les *topoi* peuvent également consister en des oppositions conceptuelles très générales, qui structurent la manière d'envisager un sujet – par exemple, l'opposition entre *réel* et *non-réel*, ou entre *possible* et *impossible*.

On peut ainsi comprendre les *topoi koïnoi* comme une **grille de questionnement**, comme un squelette conceptuel, qui, lors de l'*inventio*, permet à l'orateur de faire émerger des idées de contenus sur un sujet donné. Si l'on considère l'écriture d'un mémoire universitaire comme un exercice rhétorique, l'étape de l'*inventio* consistera pour l'étudiant-e à se demander quoi dire sur son sujet, et à recourir pour cela à des *topoi* très généraux comme « dire à quel genre appartient l'objet dont on traite », « faire l'historique », « établir une typologie », etc.

Comment la notion grecque de *topoi koïnoi* a-t-elle fini par correspondre à ce que nous appelons aujourd'hui « lieux communs » ? L'histoire de la rhétorique nous montre que, comme tout exercice qui se scolarise et se répète en perdant son lien avec une pratique sociale effective (voir *infra*), l'exercice de l'*inventio* et le recours

---

<sup>8</sup> En grec, le singulier de *topoi* est *topos*.

aux *topoi koīnoī* a fini par **produire avec récurrence les mêmes types de contenus**. Par exemple, le *topos* de la « description du lieu » s'est actualisé de manière privilégiée dans la « description d'un lieu idyllique », ce qui a produit le lieu commun du *locus amoenus* (en latin « lieu agréable, idéal »), dont on trouve d'innombrables exemples littéraires et picturaux. De forme vide, le *topos* devient ainsi cliché, c'est-à-dire contenu figé à force de répétition.

Il demeure que, dans leur acception originelle, la phase de l'*inventio* et le recours aux *topoi* servaient à récolter les pièces utiles à la construction du discours. Que faire une fois ces pièces récoltées ?

– 2° **Dispositio** (gr. *taxis*) désigne la phase au cours de laquelle l'orateur organise ses matériaux sous **la forme d'un plan**, qui les hiérarchise en une séquence linéaire<sup>9</sup>. Pour rappel, Corax proposait déjà le schéma canonique du plan du discours argumenté (voir *supra*, « 2. Les apports des sophistes »). Ce schéma n'a guère évolué au fil des siècles, en tout cas pour la rhétorique très codifiée des discours judiciaires : les plaidoiries des avocats respectent toujours peu ou prou les étapes distinguées par Corax et popularisées par Aristote. Dans le cas du mémoire universitaire, la *dispositio* consiste à répartir la matière traitée en différents chapitres et sous-chapitres organisés en séquence.

– 3° **Elocutio** (gr. *lexis*) désigne la phase au cours de laquelle l'orateur met en mots ses idées, c'est-à-dire leur donne une forme (verbale) qui les rend communicables. Cette mise en formes des idées peut être comprise comme la phase d'esthétisation du discours : il s'agit de **trouver les ressources expressives** les mieux adaptées au propos et à l'effet visé sur l'auditoire. En publicité comme en politique, le choix des slogans (avec leurs effets de rime, de rythme, ou leurs dimensions métaphoriques) relève pleinement de l'*elocutio*. Dans le cas du mémoire universitaire, l'étudiant-e doit forcément passer par un travail de rédaction : se conformer aux contraintes stylistiques propres à ce type d'exercice (préférer le « nous » au « je » par exemple, maintenir un niveau de langue soutenu) et trouver la meilleure manière d'exprimer ses idées sur le sujet (la bonne taille de paragraphes, les bons choix terminologiques, éventuellement quelques jeux de mots dans les titres ou les intertitres, etc.).

Dans la rhétorique antique, l'exercice de l'*elocutio* est encadré par le **principe de convenance**, qui commande l'association de telles ressources expressives avec tel type de contenu : par exemple, on n'utilisera pas un vocabulaire trop cru si l'on évoque des sujets graves. Les continuateurs latins d'Aristote vont formaliser ce principe de convenance à partir des exemples que leur fournissait la littérature de l'époque, et en particulier **l'œuvre du poète latin Virgile**. À chacun de ses trois

---

<sup>9</sup> Cette linéarité ne vaut que pour le discours verbal, qui sert ici de parangon ; dans la rhétorique des discours visuels, les éléments sont disposés non plus uniquement selon un plan de succession linéaire, mais aussi selon des rapports hiérarchiques tabulaires (p. ex. : centre vs. marges ; supérieur vs. inférieur ; etc.). Sur l'opposition entre linéarité et tabularité, voir *infra*.

grands poèmes (*L'Énéide*, *Les Bucoliques*, *Les Géorgiques*) correspondent respectivement des univers différents (une épopée militaire, des dialogues entre bergers, un traité d'agriculture), et des registres expressifs différents – *gravis*, *humilis*, *mediocrus* –, qui autorisent chacun le recours à tel type de vocabulaire ou de figure de style.

Chez Aristote, *l'elocutio* est inséparable de la visée persuasive du discours : les choix formels ne sont pas qu'une pure ornementation, mais participent pleinement de l'effet d'adhésion attendu auprès d'un public donné ; la description des figures de style chez Aristote ne prend qu'une place réduite par rapport à l'ensemble des autres étapes. Cependant, ***l'elocutio* va rapidement s'autonomiser** des autres étapes distinguées par Aristote pour absorber à elle seule tout ce qu'on entendra par *rhétorique*. Comme l'indique la formalisation latine du principe de convenance, cette rhétorique réduite à *l'elocutio* va dès lors s'apparenter à un « art du bien-écrire » et s'appliquer prioritairement à l'analyse comme à la production des textes littéraires – effaçant ainsi la distinction aristotélicienne entre rhétorique et poétique (voir *supra*, « 4.3. Rhétorique vs. Poétique »). Dans l'histoire de la rhétorique, *l'elocutio* est donc une phase très importante, puisque c'est essentiellement **sous son nom que la discipline se transmet et se maintient** au fil des siècles (le terme *éloquence* en dérive directement). Si elle a assuré la longévité de la discipline, cette réduction de la rhétorique à *l'elocutio* est également la cause du **discrédit** qui va peser sur elle (voir *infra*) : détachée de son architecture aristotélicienne originelle, *l'elocutio* apparaît comme un ensemble disparate de techniques d'embellissement verbal, comme un catalogue de figures auquel on puise pour enjoliver artificiellement son propos – en somme, comme un accessoire *bling-bling*.

– 4° **Actio** (gr. *hypocrisis*) désigne la phase au cours de laquelle l'orateur performe son discours face à son public. *L'actio* rassemble ainsi l'ensemble des choix destinés à assurer l'efficacité concrète de cette performance. En effet, les idées ont beau être les bonnes, avoir été bien organisées et bien mises en forme, elles n'auront aucune portée si elles ne sont pas **incarnées face à un auditoire**. De la même manière que les étapes précédentes peuvent être abordées par des outils spécifiques (*topoi*, plan, principe de convenance), la rencontre avec le public peut faire l'objet d'une attention elle aussi très technique, portant sur les deux paramètres qu'Aristote associe à *l'actio* antique : **le corps et la voix de l'orateur**. D'un côté le type de geste, la tension musculaire, les mimiques faciales, de l'autre la vitesse articulatoire, le volume sonore, les silences : tout cela constitue des techniques rhétoriques relatives à *l'actio*.

Cette étape est naturellement associée à l'exercice *oral* de la rhétorique, qui va disparaître lorsque la rhétorique se scolarise en tant que pratique écrite. On peut cependant imaginer des **équivalents contemporains** de *l'actio* si l'on songe à tous les paramètres qui conditionnent le moment où un discours rencontre son public : l'endroit où un tract politique sera apposé, le moment où se diffuse un nouveau

spot publicitaire, la fréquence à laquelle apparaît une fenêtre pop-up sur un écran de smartphone, etc. En outre, les catégories de l'*actio* retrouvent aujourd'hui une grande actualité dans les études toujours plus nombreuses qui s'attachent à l'**analyse du non-verbal** (tel haussement d'épaule, ou tel regard fuyant), par exemple dans les apparitions médiatiques des représentants politiques. Ces mêmes catégories sont d'ailleurs également utilisées dans une visée pratique par les « coaches » en communication efficace.

– 5° **Memoria** (gr. *Mnemé*) désigne la phase au cours de laquelle l'orateur mémorise son discours pour pouvoir le réciter sans lire son texte. Cette phase est quant à elle bien tombée en désuétude ; elle consistait chez Aristote en ce qu'on appelle encore une « **mnémotechnique** », c'est-à-dire un ensemble de trucs pour retenir de longs passages par cœur (par exemple en visualisant la progression de son discours comme la visite d'un bâtiment imaginaire). L'objectif pour l'orateur était moins d'être dans la pure récitation que d'autoriser justement les improvisations, sans perdre le fil de son discours.

\*\*\*

Pour produire un discours persuasif, l'orateur en passe donc par ces différentes phases. Il lui faut cependant déterminer également le genre de discours qu'il va privilégier.

#### 4.9. Les trois genres rhétoriques

Aristote distingue trois grands genres rhétoriques, c'est-à-dire **trois types de situations** dans lesquelles peut se déployer un discours persuasif.

Notre connaissance de la notion de « genre (de discours) » est aujourd'hui très marquée par la théorie littéraire, qui distingue notamment les genres du « roman », de la « poésie », ou du « théâtre », en fonction de caractéristiques internes aux textes. Or, dans sa *Rhétorique*, Aristote développe une approche des genres de discours qui accorde une priorité au **critère situationnel** : dans quel contexte l'orateur se trouve-t-il, face à quel type d'auditoire, et en quoi cela détermine-t-il le genre de discours persuasif qu'il va produire ?

La société athénienne contemporaine d'Aristote proposait trois types de contextes appelant la production d'un discours rhétorique.

– Le **contexte politique** : conformément au fonctionnement des institutions démocratiques, la société dispose d'une assemblée politique, au sein de laquelle sont débattues les questions qui engagent la collectivité.

– Le **contexte judiciaire** : le traitement des délits ou le règlement des conflits sont l'affaire d'un tribunal, qui recueille et évalue les discours contradictoires des parties concernées.

– Le **contexte de célébration** : la vie de la société athénienne prévoit des occasions au cours desquelles des discours sont prononcés face à la foule, pour faire l'éloge

d'un défunt célèbre, pour dire du mal des ennemis contre qui on engage une guerre, pour fêter l'intronisation d'un nouveau dirigeant, etc.

À chacun de ces contextes correspondent des genres de discours rhétorique, qui possèdent chacun leurs caractéristiques propres.

– Le **genre délibératif** est associé au contexte politique. C'est le discours adressé à une assemblée politique chargée de délibérer sur une question qui concerne la collectivité (« faut-il entrer en guerre contre tel voisin ? », « faut-il construire de nouveaux remparts à tel endroit ? »). Son orientation temporelle est **prospective** : le discours concerne des faits du futur, puisqu'il s'agit de conseiller ou de déconseiller telle action envisagée. Son type de raisonnement privilégié est **l'exemple** : à partir de cas jugés similaires, on tente d'induire un principe général qui permettrait d'orienter l'action. Enfin, le *topos* privilégié est celui de l'opposition entre **possible et impossible** : c'est notamment cette opposition abstraite qu'on applique au sujet traité pour y configurer des arguments (« la construction du rempart à tel endroit est impossible parce que XXX »).

– Le **genre judiciaire** est associé au contexte... judiciaire. C'est le discours adressé au jury d'un tribunal chargé de trancher une question relative à la culpabilité ou à l'innocence d'un accusé (« a-t-il empoisonné son rival ? », « est-il coupable de haute trahison ? »). Son orientation temporelle est **rétrospective** : le discours concerne des faits du passé, puisqu'il s'agit d'établir la lecture la plus juste possible d'événements qui ont déjà eu lieu. Son type de raisonnement privilégié est **l'enthymème** : à partir d'un principe général (telle loi, telle règle éthique), on tente d'en déduire l'application au cas traité. Enfin, le *topos* privilégié est celui de l'opposition entre **réel et non-réel** (« il n'a pas pu être en possession de ce poison parce que XXX »).

– Le **genre épideictique** est associé au contexte de célébration. C'est le discours adressé à la foule rassemblée ponctuellement pour une occasion particulière, sans lien direct avec une institution préétablie (contrairement aux deux genres précédents, associés respectivement à l'assemblée politique et au tribunal), mais créant en quelque sorte **in situ** le trait d'union symbolique entre tous ceux qui assistent au discours et qui, à ce titre, **s'instituent en tant que communauté**. Son orientation temporelle est indéterminée : on peut considérer que le discours vise le **présent** même de son énonciation, c'est-à-dire cherche à faire exister et à rendre sensibles des valeurs communes, au nom desquelles on peut faire l'éloge d'un tel, ou blâmer tel autre. Le genre épideictique vise moins à trancher une incertitude ou à régler un désaccord qu'à **surenchérir sur un fonds d'accord préexistant**, en exaltant les qualités ou les défauts prêtés à l'objet sur lequel il porte.

\*\*\*

Cette tripartition aristotélicienne, fondée donc au départ sur le fonctionnement de la société athénienne, reste **encore tout à fait utile aujourd'hui** pour décrire et comprendre les présences de discours persuasifs dans l'espace public. Les

assemblées politiques et les tribunaux judiciaires existent toujours, mais nos sociétés ont multiplié les lieux susceptibles d'accueillir des productions rhétoriques. Les cartes blanches dans les médias, toute la variété des discours publicitaires, les discours de meetings, les discours d'inauguration ou de remise de prix, les réunions d'entreprise, les comités de quartier, l'intervention militante dans l'espace public, les forums sur internet, les manifestations de rue, etc. : toutes ces situations relèvent peu ou prou des genres délibératif, judiciaire ou épideictique distingués par Aristote.

Bien sûr, le partage entre ces trois catégories n'est pas toujours net. L'intérêt de cette typologie est justement de mettre en évidence les **phénomènes d'hybridation ou d'ambiguïté génériques**. Par exemple, le discours publicitaire se situe à mi-chemin entre le délibératif et l'épideictique : sous l'apparence d'un discours qui vante les qualités d'un produit, en surenchérissant sur des valeurs supposées partagées par son auditoire, il vise en réalité à orienter l'action (susciter un acte d'achat) (voir Adam & Bonhomme 1997). Autre exemple : un bourgmestre qui prononce un discours de rentrée scolaire face aux parents à quelques semaines des élections communales mêle l'épideictique (« quelle belle journée pour tout le monde ! »), le judiciaire (« grâce à mon action, la commune a fait beaucoup pour améliorer la qualité de son enseignement ») et le délibératif (« beaucoup reste encore à faire », c'est-à-dire, implicitement : « votez pour moi aux prochaines élections »).

\*\*\*

Nous achevons ici la présentation de l'imposante architecture conceptuelle léguée par la rhétorique d'Aristote. Cet ensemble théorique ne connaîtra plus guère d'extension jusqu'à aujourd'hui ; au contraire, l'histoire de la rhétorique après Aristote est, comme on l'a déjà dit, **l'histoire d'un rétrécissement progressif**. Certes, la rhétorique va imprégner durablement la pratique lettrée en Europe occidentale ; cependant, dans le cadre du présent historique, nous nous limiterons à en signaler les inflexions majeures par rapport au cadre aristotélicien que nous venons de décrire en détail.

## 5. La rhétorique romaine et médiévale

Parmi les continuateurs latins d'Aristote, les deux figures majeures sont celles de Cicéron et de Quintilien.

**Cicéron (I<sup>er</sup> s. ACN)** est à la fois un théoricien et un praticien de la rhétorique. Sa carrière d'avocat et d'homme politique l'a en effet amené à exercer le discours persuasif comme un métier à part entière. La postérité retient d'ailleurs de lui autant ses traités techniques sur la rhétorique (*De Inventione*, *De Oratore*, *Orator*) que ses discours les plus célèbres (*Pro Milone*, *Pro Murena*).

Par rapport à Aristote, Cicéron incarne ainsi un **virage professionnalisant** de la discipline, qui va de pair avec une moralisation de sa théorie. En effet, Cicéron considère que la portée persuasive d'un discours repose essentiellement sur les **vertus intrinsèques à la personne de l'orateur**. La conception aristotélicienne de l'*ethos* s'en trouve modifiée : l'*ethos* n'est plus une fiction verbale créée de toutes pièces au moment du discours, mais englobe bien la personnalité effective de l'orateur, sa réputation dans l'espace public, la conduite de vie qu'il s'impose et qui assure sa respectabilité morale auprès de sa communauté.

**Quintilien (1<sup>er</sup> s. PCN)** représente quant à lui l'intégration de la rhétorique comme discipline scolaire ; il est connu essentiellement pour son traité *De Institutione oratoria*. En latin, le terme *institutio* signifie moins « institution » qu'« éducation » : avec Quintilien, la rhétorique devient la **charpente centrale de l'enseignement**, de la formation intellectuelle dans l'Empire romain, pendant plusieurs siècles, puis encore au-delà de la chute de l'Empire, dans l'Europe médiévale lettrée. La rhétorique est la voie pour acquérir **l'humanitas**, c'est-à-dire pour s'accomplir pleinement en tant qu'être humain sur le plan intellectuel. Les jeunes citoyens romains commencent par apprendre à lire et à écrire chez le *grammaticus* (de 7 à 14 ans), pour ensuite fréquenter le *rhetor*, qui leur apprend l'art du discours. Pilier du parcours pédagogique, la rhétorique instituée dans l'enseignement à Rome assume la fonction de ce qu'on appellerait aujourd'hui la « culture générale ».

La conception de la rhétorique défendue par Quintilien rejoint le moralisme cicéronien : se former à la rhétorique, c'est devenir non seulement un bon orateur mais surtout aussi un bon citoyen romain ; l'acquisition des techniques verbales persuasives va de pair avec le **développement des vertus** jugées centrales pour la société romaine. On retient notamment de Quintilien cette définition de l'orateur : ***vir bonus dicendi peritus*** ; c'est-à-dire « l'homme de bien, expert dans l'art de dire ». Autrement dit : ne peut être un bon orateur que celui qui cultive aussi ses vertus morales en tant qu'individu.

Le paradoxe est que cette institutionnalisation de la rhétorique dans l'enseignement à Rome intervient à un moment où le contexte politique **retire à la parole publique persuasive le pouvoir d'action concrète** qu'elle avait encore jusqu'à Cicéron. En effet, le passage de la République à l'Empire marque un net recul des institutions démocratiques (assemblées politiques, tribunaux populaires), au profit du pouvoir autoritaire et individuel de l'Empereur. Coupée de sa portée sociale effective, la rhétorique devient scolaire au mauvais sens du terme, c'est-à-dire s'apparente à une série d'exercices purement gratuits, sans liens entre eux, qui perdent en cohésion et en finalité persuasive, pour favoriser la simple virtuosité technique des élèves dans telle ou telle tâche de rédaction.

Par exemple, l'un des exercices volontiers pratiqué par les élèves dans leur cursus rhétorique est l'***ekphrasis***, c'est-à-dire la description la plus vivante possible d'un lieu, d'un objet ou d'un personnage. On voit bien comment ce type d'exercice peut en venir à s'autonomiser complètement de toute finalité persuasive ; d'ailleurs, les

textes pris pour modèles par les élèves sont puisés au corpus littéraire grec et latin<sup>10</sup>, amorçant ainsi ce qu'on peut appeler la « **littérisation** » de la rhétorique, c'est-à-dire son usage privilégié en tant que technique d'esthétisation de la prose.

Cette scolarisation (romaine, puis médiévale) de la rhétorique se comprend aussi dans un ensemble plus vaste, qui la situe au sein des *artes liberales*, c'est-à-dire des autres disciplines qui se partagent alors le champ du savoir. La rhétorique y figure dans le *trivium*, qui rassemble les savoirs relatifs au langage, par opposition au *quadrivium*, qui rassemble les savoirs relatifs aux nombres (astronomie, musique, arithmétique, géométrie)<sup>11</sup>. Dans le *trivium*, la rhétorique est associée à la grammaire et à la dialectique ; dans ce trio, elle apparaît vite secondaire par rapport à l'apprentissage des normes linguistiques d'un côté, et à l'acquisition des règles logiques de raisonnement de l'autre. Le fait d'isoler la rhétorique hors du champ du raisonnement la limite à une fonction d'embellissement du discours, de pure ornementation venant recouvrir après-coup le discours grammatical ordinaire et les schèmes de raisonnement dialectique.

## 6. Vers un long déclin

Il est sans doute caricatural et excessif de dire que la rhétorique décline entre la fin du Moyen Âge et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle reste dans les faits bien vivante, très pratiquée par l'élite lettrée (prédicateurs, hommes politiques, intellectuels) et **transmise par les manuels d'enseignement**. Cette survivance se fait cependant sous le signe d'une conception de l'art d'écrire qui va progressivement subir un discrédit et une stigmatisation. Cette conception consiste à voir **l'art d'écrire comme une pratique d'imitation** de modèles anciens, et comme le réemploi plus ou moins virtuose de techniques (notamment les figures de style) dûment répertoriées et éprouvées par la tradition.

La littérature de la Renaissance, et encore davantage celle de l'époque classique (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles), sont imprégnées d'une telle conception, qui conditionne fortement la valeur prêtée aux œuvres : la qualité d'un auteur ne s'y mesurait pas à sa capacité d'innovation ou de créativité, mais au contraire à sa capacité d'imitation des grands auteurs anciens, et de reprise d'œuvres-modèles de la tradition gréco-latine. Par exemple, nous considérons aujourd'hui que le génie de Voltaire est surtout d'avoir été l'auteur de *Candide*, et d'avoir inventé le genre du

---

<sup>10</sup> Pour l'*ekphrasis*, le passage de la description par Homère du bouclier d'Achille (*Iliade*, XVIII, 478-617) est un lieu commun répété de manuel en manuel ; il contribuera notamment à populariser le genre de l'*ekphrasis* chez les historiens de l'art, en tant que description d'œuvres (peintures, sculptures).

<sup>11</sup> Selon la structure codifiée au V<sup>e</sup> s. PCN par Martianus Capella dans ses *Noces de Mercure et de Philologie*. L'ouvrage représente la rhétorique sous la forme d'une figure allégorique féminine qui, certes tient encore un glaive à la main, mais apparaît surtout richement parée : manière de signaler que la rhétorique est moins une discipline de combat concret qu'un instrument de séduction.

conte philosophique ; or, Voltaire considérait ses contes comme des œuvres tout à fait secondaires et insignifiantes par rapport à ses tragédies (complètement oubliées aujourd'hui), qui reprenaient les canevas dramatiques du théâtre antique.

Donc, durant la Renaissance et l'époque classique, la rhétorique se maintient en tant qu'objet d'enseignement et répertoire de morceaux d'anthologie destinés à l'imitation pour l'écriture littéraire. Comme on l'a dit, **ces techniques rhétoriques se limitent alors à la seule *elocutio***, et plus particulièrement encore : aux figures de style.

**C'est précisément cette conception que va attaquer René Descartes (1596-1650), en même temps qu'il pose les fondements de la démarche scientifique moderne, dans son *Discours de la méthode* (1637) :**

J'estimai fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie ; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit, plutôt que des fruits de l'étude. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort, et qui digèrent le mieux leurs pensées, afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlent que bas-breton, et qu'ils n'eussent jamais appris la rhétorique. (René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637)

Trois idées essentielles sont exprimées dans ce passage, annonçant le discrédit qui va peser sur la rhétorique jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, Descartes confirme que la frontière aristotélicienne entre rhétorique et poétique est bien tombée : en associant « éloquence » et « poésie » dans ce passage à propos de la rhétorique, il témoigne du fait que cette discipline **coïncide avec le champ de la création littéraire**.

Ensuite, il récuse la pertinence d'un enseignement de cette discipline : si l'art d'écrire est un « don de l'esprit », cela signifie qu'il ne s'apprend pas, et qu'il n'y a dès lors **rien à transmettre** comme techniques ou comme modèles qui puissent garantir la qualité d'une œuvre ou d'un écrivain.

Enfin, il **distingue la force du raisonnement d'un côté, et l'habillage verbal de l'autre**, en accordant clairement la prévalence au premier : tant qu'on a les idées claires et distinctes, et qu'on parvient à articuler sa pensée selon une structure logique, rien ne sert de leur donner une mise en mots élaborée (l'exemple du « bas-breton » renvoie ici à une variété de langue peu prestigieuse). Descartes isole ainsi l'*elocutio* hors du champ des ressources persuasives d'un discours, et réserve ces ressources à la seule rigueur de raisonnement.

Cette condamnation de la rhétorique par Descartes va trouver **d'importants échos au début du XIX<sup>e</sup> siècle**, qui voit s'imposer deux grands courants de pensée : le positivisme dans les sciences, et le romantisme dans les lettres. Ces deux courants radicalisent à leur manière le discrédit de la rhétorique.

D'un côté, le **positivisme est une idéologie scientifique accordant la primauté aux faits observables comme sources du savoir véritable**. Selon cette idéologie, l'accès à

la vérité dépend entièrement de l'accès aux données de l'expérience, de leur observation et de leur description. Autrement dit, le langage n'intervient que comme pure interface entre les faits observés et leur compilation descriptive ; il n'assume aucun rôle dans l'effet de vérité qui peut être prêté à un discours.

D'un autre côté, le **romantisme est une idéologie littéraire qui rompt radicalement avec le principe d'imitation qui prévalait à l'époque classique**. Le bon écrivain est celui qui fait rupture avec les modèles qui le précèdent, et qui ne puise les ressources de son écriture que dans son génie singulier : le romantisme inaugure la figure de l'écrivain moderne comme « créateur incréé », c'est-à-dire comme pur inventeur de formes, guidé par un effort d'authenticité, d'originalité et de distinction par rapport à ses rivaux.

Ces deux courants de pensée dominent le XIX<sup>e</sup> siècle et précipitent le déclin de la rhétorique. Celle-ci s'était bien maintenue dans l'enseignement, mais sa raison d'être vacille, jusqu'à être complètement ébranlée par **Gustave Lanson** (1857-1934), au tournant du siècle. Lanson est nommé titulaire à la « chaire d'éloquence » de la Sorbonne et hérite donc de l'enseignement de la rhétorique dans cette prestigieuse université parisienne. Cependant, dans sa leçon inaugurale, il **redéfinit en ces termes l'objet et la méthode de cet enseignement** :

Le vieux titre de chaire d'éloquence française ne m'astreint pas à faire des exercices oratoires devant vous : il ne signifie plus aujourd'hui qu'une chose, c'est que, dans la riche matière de notre histoire littéraire, je devrai m'attacher à l'étude des prosateurs. (Gustave Lanson, « Leçon d'ouverture à la chaire d'éloquence », 1903)

Lanson est aujourd'hui connu comme étant le père fondateur de l'histoire littéraire comme discipline scientifique, c'est-à-dire comme approche légitime de la littérature en tant qu'objet de savoir (avec son découpage en périodes, sa succession d'écoles, son attention aux influences, etc.). On retient moins que cette fondation de l'histoire littéraire se fait sur les décombres de la rhétorique<sup>12</sup>. En effet, dans le passage cité, Lanson modifie radicalement **la posture du professeur de rhétorique** : il ne s'agit plus de fournir des modèles d'art oratoire à imiter, mais de se faire **l'historien des écrivains**. Car c'est bien la méthode historique (avec sa critique des sources) qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît la garante d'un savoir pleinement scientifique, répondant aux exigences du positivisme.

Face à de tels adversaires (positivisme, romantisme, historicisme), la rhétorique rend les armes et **disparaît des programmes d'enseignement**, qui constituaient son dernier bastion dans le champ intellectuel. Cette disparition n'est cependant pas définitive : si la rhétorique fait bien aujourd'hui de nouveau l'objet d'un enseignement à l'université, c'est que, après sa mise à mort par Lanson, elle a connu une renaissance.

---

<sup>12</sup> Pour une discussion des rapports entre (histoire de la) littérature et rhétorique, voir Provenzano (2011).

## 7. Résistance et renaissances de la rhétorique

### 7.1. Un précurseur : Friedrich Nietzsche

Avant de parler de renaissance, il convient de parler de résistance : bien que le XIX<sup>e</sup> siècle fut à bien des égards le fossoyeur de la rhétorique, il a vu tout de même ce type de rapport au langage être encore considéré comme digne d'intérêt par l'un des grands philosophes de l'époque, **Friedrich Nietzsche** (1844-1900). Dans ses travaux sur le langage, aujourd'hui redécouverts dans toute leur actualité, Nietzsche prend le contre-pied complet des conceptions positivistes alors dominantes :

Qu'est-ce donc que la vérité ? Une multitude mouvante de métaphores, de métonymies, d'anthropomorphismes, bref une somme de relations humaines qui ont été poétiquement et rhétoriquement haussées, transposées, ornées, et qui, après un long usage, semblent à un peuple fermes, canoniques et contraignantes : les vérités sont des illusions dont on a oublié qu'elles le sont, des métaphores qui ont été usées et qui ont perdu leur force sensible, des pièces de monnaie qui ont perdu leur empreinte et qui entrent dès lors en considération, non plus comme pièces de monnaie, mais comme métal. (Friedrich Nietzsche, *Le Livre du philosophe. Introduction théorique sur la vérité et le mensonge au sens extra-moral*, rééd. Paris, 1991, trad. A. Kremer-Marietti, p. 123)

Cette interrogation sur la nature de la vérité rejoue en quelque sorte le débat entre Platon et les sophistes, Nietzsche rejoignant ici la position relativiste condamnée par Platon : **ce qu'on appelle « vérité » n'est rien d'autre qu'une construction rhétorique qui s'est naturalisée**, c'est-à-dire dont on n'interroge plus les fondements et dont on n'aperçoit plus le caractère purement conventionnel. Loin d'être, comme chez Descartes, un obstacle dans l'accès au savoir vrai, le travail rhétorique du langage est le seul fondement des représentations que nous considérons comme vraies.

Ce travail rhétorique est en réalité pour Nietzsche **la condition par défaut de notre rapport au langage**, et non pas un supplément esthétique qui distinguerait le discours littéraire du discours ordinaire :

Autant il n'y a pas de différence entre les mots propres et les tropes, autant il n'y a pas entre le discours normal et ce qu'on appelle les figures rhétoriques. À proprement parler, est figuration tout ce qu'on appelle ordinairement discours. (Friedrich Nietzsche, *Rhétorique et langage*, Textes traduits, présentés et annotés par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy. – Paris, La Transparence, 2008, p. 39)

Autrement dit, tout usage du langage verbal est imprégné en profondeur par des procédés rhétoriques : il n'y a pas, d'un côté les mots avec leur sens et leur forme ordinaires, et de l'autre les mots tels que transformés par la rhétorique. Cette **généralisation du caractère figural du discours** fait de Nietzsche un important précurseur de bien des courants contemporains en philosophie du langage et en

rhétorique – en même temps qu’une figure totalement aux marges des courants de pensée dominants à son époque.

La renaissance proprement dite de la rhétorique s’inscrit dans un contexte bien différent de celui du XIX<sup>e</sup> siècle.

D’un côté, le **développement des industries culturelles et des outils de communication de masse** remet à l’avant-plan la question des effets produits par un discours sur un auditoire ; cette question apparaît d’autant plus cruciale au sortir de la Seconde guerre mondiale, qui a témoigné des catastrophes auxquelles menait une rationalité humaine dévoyée de son idéal scientifique de progrès.

D’un autre côté, **l’autonomisation du champ de la création littéraire** a poussé toujours davantage à s’interroger sur les spécificités des procédés esthétiques appliqués au langage verbal pour en faire un langage *littéraire* ; autrement dit, l’approche historicisante ne parvenait pas à épuiser totalement la question de savoir « qu’est-ce que la littérature ? ».

Sur chacun de ces fronts, la rhétorique avait des armes à fournir<sup>13</sup>.

### 7.2. La renaissance de la rhétorique argumentative

Sur le front argumentatif, l’ouvrage qui symbolise la renaissance de la rhétorique est le *Traité de l’argumentation* (sous-titré *La nouvelle rhétorique*) de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, publié en 1958 (et encore réédité aujourd’hui). Les auteurs sont des philosophes du droit qui s’interrogent sur les **fondements rationnels de l’argumentation verbale**. En effet, depuis la révolution scientifique cartésienne, ce sont les langages mathématiques et logiques qui ont pris le monopole de la rationalité, en fournissant des moyens formels de prouver la validité d’une hypothèse ; or, Perelman et Olbrechts-Tyteca refusent de considérer qu’il n’y a pas de rationalité possible en-dehors de la science dure : quand un avocat plaide au tribunal, quand une politicienne cherche à convaincre une assemblée, ou quand des citoyens ordinaires essaient de résoudre un conflit par la discussion argumentée, il doit bien y avoir des cadres permettant de garantir que tel raisonnement tient mieux la route que tel autre, il doit bien y avoir une **rationalité ordinaire, non-formelle, qui permet de valider un consensus sur autre chose que sur la loi du plus fort ou sur le pur hasard**. C’est le projet de leur *Traité* : fournir à l’argumentation verbale l’équivalent de ce que la logique formelle fournit aux démonstrations mathématique, c’est-à-dire un **cadre théorique permettant**

---

<sup>13</sup> Il faudrait naturellement faire ici une place à d’autres courants des études rhétoriques bien représentés au XX<sup>e</sup> siècle, notamment l’École d’Amsterdam et l’approche pragma-dialectique cherchant à normer les voies de l’argumentation rationnelle, ou encore la tradition américaine représentée par les travaux de Toulmin, Booth ou Walton. Le présent historique, forcément schématique et partiel, est centré sur la tradition francophone. Pour des approfondissements sur les autres courants actuels, en particulier en rhétorique argumentative, voir Doury & Moirand (dir., 2004).

**d'évaluer les techniques discursives par lesquelles on cherche à faire adhérer un auditoire à une thèse.**

Le *Traité de l'argumentation* fournit ainsi une description et un classement des principaux schèmes argumentatifs auxquels recourt la rationalité ordinaire lorsqu'elle utilise le langage verbal. Cette nouvelle rhétorique est **centrée sur le logos** : les auteurs accordent en effet la prévalence aux ressources strictement argumentatives du discours, plutôt qu'aux effets d'*ethos* ou de *pathos*, qui échappent à la sphère de la pure rationalité.

### 7.3. La renaissance de la rhétorique figurale

La rhétorique connaît une deuxième renaissance sur l'autre front, celui de la théorie littéraire et plus spécifiquement de l'étude des figures de style.

Le contexte épistémologique est ici marqué par le **structuralisme** : dans les sciences du langage et dans les sciences humaines, s'impose une manière de faire-science inspirée de la linguistique, qui consiste notamment à étudier les objets culturels (langues, mythes, récits littéraires) comme des ensembles clos, c'est-à-dire comme s'ils étaient indépendants de toute détermination sociale ou historique<sup>14</sup>.

En théorie littéraire, le structuralisme conduit notamment à s'interroger sur les **formes textuelles spécifiques à la littérature**. Cette interrogation remet au goût du jour le catalogue des figures de style inventorié et transmis par l'enseignement de la rhétorique. Par exemple, le linguiste Roman Jakobson (1963), l'un des pères du structuralisme européen, identifie **la métaphore et la métonymie comme les deux procédés esthétiques fondamentaux** à l'œuvre dans la création artistique (en particulier la création littéraire). Par exemple, la littérature réaliste correspond selon lui au pôle métonymique : les romans réalistes reposeraient prioritairement sur une substitution de certains signes en fonction d'un rapport de proximité contextuelle (c'est la définition de la métonymie), permettant ainsi à tel détail physique d'un personnage ou tel élément du décor d'une scène de renvoyer à telle caractéristique psychologique ou à telle détermination sociologique.

**La rhétorique des figures apparaît ainsi dans les années 1960 comme ce qui peut fournir les assises scientifiques sérieuses pour l'analyse structurale de la littérature.** Il fallait pour cela revoir en profondeur le classement des figures proposé par la tradition des manuels de rhétorique<sup>15</sup>. Le Groupe  $\mu$  (1970) propose une telle

---

<sup>14</sup> Nous apporterons plus de précisions et de développements à propos de ce paradigme structuraliste dans la section de ce syllabus consacrée à la genèse de la sémiotique et à la figure de Ferdinand de Saussure, le linguiste considéré comme le principal inspirateur du structuralisme.

<sup>15</sup> Les différents classements des figures proposés par les manuels de rhétorique étaient très hétérogènes et ne reposaient guère, à quelques exceptions près, sur des bases linguistiques ou logiques rigoureuses.

révision, à partir de **postulats théoriques inspirés de la sémiotique**. On peut schématiquement présenter ces postulats en quatre points<sup>16</sup>.

– **Les unités du langage verbal sont composées d'un signifiant et d'un signifié**. Tout signe linguistique, quelle que soit la langue, se définit comme l'association entre, d'une part une matière phonique, une séquence sonore, une image acoustique (=signifiant, noté entre barres obliques /xxx/), et d'autre part un contenu conceptuel, une représentation mentale du référent, un périmètre sémantique (=signifié, noté entre guillemets français « xxx »).

– **Sur chacun de ces plans, les unités sont décomposables** en unités plus petites : le signifiant se découpe en sons, le signifié se découpe en sèmes. Par exemple, le mot *arbre* en français a pour signifiant /arbr/, qui se compose des sons /a/, /r/, /b/, /r/ ; son signifié quant à lui est le concept « arbre », dont les sèmes sont, intuitivement : [VÉGÉTAL], [TRONC], [BRANCHES].

– **Les figures de rhétorique opèrent un écart entre un mode d'expression ordinaire et un mode d'expression littéraire**. Notre usage du langage se fonde le plus souvent sur un *degré zéro* de l'expression, c'est-à-dire sur un emploi des signes qui ne pose aucun problème à l'interprétation parce qu'il est stabilisé à l'échelle de la communauté à laquelle nous appartenons. Les figures créent un écart par rapport à ce degré zéro, en introduisant une perturbation dans l'usage stabilisé des signes. Par exemple, pour déclarer sa flamme à quelqu'un, on pourra dire *Tu es l'amour de ma vie* – degré zéro parfaitement transparent –, ou bien *Tu es la rose de ma vie* – créant un écart figural par rapport au degré zéro. Bien sûr, comme le montre cet exemple relativement banal, toute figure peut faire elle-même l'objet d'une stabilisation à l'échelle d'une communauté, qui l'intègre dès lors au degré zéro.

– **Les opérations sur lesquelles repose l'écart figural sont des opérations très simples et très générales** : l'immense variété des figures de rhétorique se ramène selon le Groupe  $\mu$  soit à une opération d'addition, soit à une opération de soustraction. Ces opérations simples et générales peuvent porter sur tous les niveaux de l'organisation linguistique des énoncés verbaux (sons, mots, phrases, textes).

Ces différents postulats permettent au Groupe  $\mu$  de proposer un **nouveau classement** des figures de rhétorique, croisant deux grands critères :

– l'opération porte soit sur le signifiant, soit sur le signifié ;

– l'opération affecte soit des unités de petite taille (inférieure ou égale au mot), soit des unités de grande taille (supérieure au mot).

---

<sup>16</sup> Certains de ces points anticipent sur la présentation des fondements théoriques de la sémiotique, développée plus loin dans ce syllabus.

Le croisement de ces critères aboutit à un tableau distinguant **quatre catégories de métaboles**<sup>17</sup> :

– Les **métaplasmes** : figures portant sur du signifiant, et affectant des unités plus petites ou égales au mot. Par exemple, l'allittération « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? » (Racine, *Andromaque*) est un métaplasme : la répétition d'un même son sur une brève séquence verbale crée un écart par rapport à l'usage ordinaire du langage.

– Les **métasémèmes** : figures portant sur du signifié, et affectant des unités plus petites ou égales au mot. Par exemple, la métaphore « Tu es la rose de ma vie » est un métasémème : elle retire et ajoute au mot *rose* des sèmes qui lui permettent de substituer le mot *amour*<sup>18</sup>.

– Les **métataxes** : figures portant sur du signifiant, et affectant des unités plus grandes que le mot. Par exemple, l'anacolithe « Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois / S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix » (A. Chénier) est un métataxe : la perturbation des règles grammaticales d'accord (*captif* est au masculin alors qu'il se rapporte à *lyre*, féminin) appelle une pratique d'interprétation supposée enrichir le sens littéral de l'énoncé.

– Les **métalogismes** : figures portant sur du signifié, et affectant des unités plus grandes que le mot. Par exemple, l'ironie contenue dans l'énoncé « C'est malin ! » est un métalogisme : ce que dit littéralement cet énoncé ne correspond pas au sens qu'il convient de lui donner en contexte.

Cette nouvelle théorie des figures est élaborée par le Groupe  $\mu$  à partir du langage poétique. Cela dit, leur ambition est de **généraliser les procédés rhétoriques** bien au-delà de la poésie, et même bien au-delà du langage verbal (en particulier vers l'analyse des images). Cette ouverture constitue une autre tendance importante du renouveau de la rhétorique au  $xx^e$  siècle.

#### 7.4. Au-delà du verbal

Le véritable pionnier de la rhétorique de l'image est **Roland Barthes**. Son célèbre article de 1964 (« Rhétorique de l'image ») analyse une publicité pour les pâtes Panzani en s'attachant pour la première fois aux formes visuelles d'un type de production culturelle (la publicité) occupant désormais une place centrale dans l'espace public des sociétés modernes.

---

<sup>17</sup> C'est le nom que le Groupe  $\mu$  donne aux figures, pour insister sur leur dimension opératoire : *métabole* veut dire « transformation », « changement ». Ce terme ne s'est cependant guère imposé.

<sup>18</sup> Nous donnons ici une lecture très simplifiée de la théorie de la métaphore proposée par le Groupe  $\mu$  ; cette conception a par ailleurs été contestée par plusieurs commentateurs de *Rhétorique générale*, qui considéraient que le Groupe  $\mu$  isolait à tort l'analyse de la métaphore au niveau du mot (voir notamment Ricœur 1975).



Publicité Panzani analysée par R. Barthes (1964a)

Selon Barthes, une telle image mobilise **des formes visuelles** (le filet de provisions, les couleurs, la tomate) **qui connotent des fragments d'idéologie** (l'authenticité, l'italianité, la fraîcheur), pertinents pour l'auditoire auquel elle s'adresse. Au-delà de ce qui est effectivement montré par cette image, des effets de sens sont ainsi activés par des formes qui, dans tel état de société, sont associées à des représentations collectives. La rhétorique de l'image, selon l'acception que lui donne Roland Barthes dans cet article pionnier, s'occupe des formes visuelles en tant qu'elles connotent des fragments d'idéologie.

L'apport de Barthes au développement d'une rhétorique visuelle se soutient d'une autre proposition conceptuelle, tout aussi capitale, mais qui connaîtra surtout sa postérité dans le champ des sciences du langage : **l'opposition entre connotation et dénotation.**

<i>Niveau 2 : CONNOTATION</i>	Signifiant		Signifié
<i>Niveau 1 : DÉNOTATION</i>	Signifiant	Signifié	

L'usage ordinaire des signes linguistiques (des mots d'une langue par exemple) consiste à activer le niveau 1 : à tel signifiant (par exemple les sons /nwar/) est associé tel signifié (« la couleur noire »), dans un rapport de dénotation. À ce niveau, le signifié correspond à la portion de réalité du monde qui est dénotée par le signifiant, c'est-à-dire simplement désignée, pointée, étiquetée. Pour prendre un exemple visuel : les formes et couleurs /rond rouge/ dénotent la « tomate ».

Mais cet usage dénotatif des signes est souvent doublé d'un niveau 2, où **le signe de niveau 1 dans son ensemble constitue le signifiant d'un signifié second, dit connotatif parce qu'il active des effets de sens qui débordent la simple désignation d'un objet du monde.** Ainsi, l'ensemble du signe formé par l'association de /nwar/ et « couleur noire » peut fonctionner comme un signifiant ayant comme signifié connotatif « le deuil » (quand on dit par exemple « c'est une journée noire pour

notre pays »). Dans l'exemple visuel, le signe de la tomate pourra être associé aux connotations « italianité », ou « fraîcheur ».

On pourrait considérer que le caractère « second » du sens connotatif en fait un sens « secondaire », c'est-à-dire moins important que le sens dénotatif ; en réalité, notre usage ordinaire du langage témoigne de l'importance et de la centralité des connotations : dire *mourir*, *crever*, *décéder* ou *partir*, c'est activer la même dénotation (on désigne bien le même fait d'interruption de la vie), mais c'est surtout activer des sens connotatifs potentiellement très différents (témoignant notamment de la valeur attribuée à la personne dont on parle). Cette importance des connotations est encore plus vive dans le cas des signes visuels, dans la mesure où leur lien avec des portions d'expérience ou d'imaginaire est potentiellement plus immédiat (considérez par exemple l'usage que les publicités font aujourd'hui des motifs environnementaux).

Aux côtés de Roland Barthes, le Groupe  $\mu$  va également œuvrer au développement d'une rhétorique des images. Leur démarche consiste à s'interroger sur la **transposition au domaine du visuel des procédés figuratifs mis en évidence à partir du langage verbal**. L'un de leur article pionnier en la matière porte notamment sur cette illustration :



Illustration analysée par le Groupe  $\mu$  (1976)

De la même manière que le fait un poème à propos du langage verbal, une telle image **perturbe les représentations intuitives** que nous avons sur ce qu'est un chat, et sur ce qu'est une cafetière. Cette perturbation concerne ici des formes visuelles : certaines formes propres à la représentation du chat sont mises en coprésence de formes propres à la représentation de la cafetière, invitant ainsi à considérer des intersections conceptuelles entre ces deux réalités – comme le ferait par exemple dans le langage verbal le mot-valise *adultescent*.

Cette réflexion sur les figures visuelles a conduit plus fondamentalement le Groupe  $\mu$  à se demander **quelles étaient les composantes élémentaires des signes**

**visuels.** Nous avons jusqu'à présent parlé génériquement de « formes visuelles » ou de « signes visuels », mais le Groupe  $\mu$  (1992) a proposé une importante distinction dans la compréhension de ce qu'est un signe visuel. Le code des images combine en réalité deux dimensions :

– **Les signes iconiques** : il s'agit des composantes qui renvoient à des formes reconnaissables en tant qu'elles ressemblent aux formes des objets du monde. Dans l'illustration ci-dessus, les formes des /oreilles/, des /yeux/ ou du /bec de cafetière/ sont des signes iconiques, qui ressemblent aux « oreilles » et aux « yeux » des chats et au « bec de cafetière » dans la réalité, et qui peuvent faire à ce titre l'objet d'une reconnaissance.

– **Les signes plastiques** : il s'agit des composantes qui renvoient à des propriétés de l'image qui échappent à toute reconnaissance, car elles ne ressemblent pas directement à des objets du monde. Elles n'en constituent pas moins des éléments visuels susceptibles d'intervenir dans l'interprétation d'une image. Relèvent de la dimension plastique : les **formes** non iconiques (la courbe abstraite dans le logo de la marque « Nike »), les **couleurs** (les teintes /jaune-orange/ qui habillent le ciel peint par Van Gogh dans son tableau *Olivières avec ciel orange*), la **texture** (le trait /lisse/ d'un sticker ou au contraire le trait /granuleux/ d'une fresque sur un mur de brique).

Comme on le voit, les signes iconiques sont plus facilement interprétables, d'une part parce qu'ils sont décomposables en unités discrètes (c'est-à-dire en unités qu'on peut clairement séparer l'une de l'autre), d'autre part parce qu'ils ressemblent aux choses du monde que nous connaissons par ailleurs. En revanche, les signes plastiques produisent des effets de sens beaucoup moins contrôlables et plus diffus : pour l'un le /swoosh/ de Nike renvoie à « la vitesse », pour l'autre plutôt à « l'élégance ».

La reconnaissance et la prise en compte des propriétés internes aux images a conduit à leur attribuer un **rôle à part entière dans la dimension argumentative des discours**. Les derniers développements de la rhétorique visuelle (voir notamment Roque 2011 ; Dondero 2020) invitent en effet à considérer que l'image n'est pas qu'un simple accompagnement accessoire d'une argumentation verbale, mais qu'elle exerce par elle-même un effet persuasif sur l'auditoire, comme c'est le cas des images de propagande (étudiées par Roque), des images scientifiques ou des *Big Visual Data* (étudiées par Dondero).

### 7.5. Le retour de la rhétorique dans l'enseignement

Aux côtés de ces renaissances de la rhétorique dans le champ scientifique, il faut signaler également son grand retour en tant qu'objet d'enseignement – à l'université, mais aussi dans les études secondaires (cette fois au détriment de l'histoire littéraire « traditionnelle »...). Bien que le terme *rhétorique* ne soit pas forcément explicité comme cadre théorique général, **ce sont bien des pratiques**

rhétoriques qui sont visées par les référentiels des programmes d'enseignement lorsqu'ils recommandent « le souci prioritaire du savoir-communiquer<sup>19</sup> ». Ce souci se traduit concrètement par un apprentissage centré d'une part sur « l'observation de modèles », qui « contribue à l'amélioration des performances », d'autre part et surtout sur ces performances elles-mêmes, dont la définition reprend presque mot pour mot les objectifs visés et les techniques proposées par l'ancienne rhétorique (bien que ce terme ne soit jamais repris). Il s'agit en effet, tant à l'oral qu'à l'écrit, d'« utiliser à bon escient des stratégies susceptibles d'emporter la bienveillance et/ou la conviction<sup>20</sup> » du destinataire. Pour ce faire, l'enseignant est invité à expliquer aux élèves les différentes phases du processus de production d'un texte ou d'un discours : « rechercher des idées », « élaborer un plan », « rédiger » (phase qui comprend notamment l'injonction d'« utiliser les principales figures de style »), « se relire et se corriger », « présenter le texte en vue de sa diffusion » ; bref l'enchaînement bien connu des *inventio*, *dispositio*, *elocutio* et *actio* (la *memoria* trouvant sans doute son avatar dans la relecture et l'auto-correction).

Ce renouveau de la rhétorique dans l'enseignement n'est cependant **pas un simple retour à la conception antique de la rhétorique comme voie d'accès à l'*humanitas*** : les enjeux de formation actuels apparaissent bien plutôt en phase avec les injonctions utilitaristes qui dominent nos sociétés occidentales et la rhétorique apparaît à cet égard comme une ressource pour des compétences facilement valorisables de manière transversale (les fameux *soft skills*).

Faut-il s'en réjouir ou s'en désoler ? – c'est là un autre débat.

#### 7.6. Une remarque pour conclure

Le parcours historique que nous achevons ici montre que la rhétorique est aujourd'hui au moins autant une discipline orientée vers la *production* de discours à visée persuasive, qu'une discipline orientée vers l'*analyse* de l'efficace des discours dans l'espace public. Il reste cependant à savoir si la rhétorique **peut ou doit assumer une fonction critique** à l'égard des discours qu'elle produit ou qu'elle analyse : autrement dit, la spécialiste de rhétorique peut-elle ou doit-elle évaluer la pertinence des techniques mises en œuvre dans tel ou tel discours, et au nom de quels critères ? Par exemple, faut-il dénoncer les publicités sexistes, au nom de la rhétorique (en mettant par exemple en évidence le système de valeurs présupposé par le discours) ? Faut-il démasquer les stratégies d'*ethos* du discours populiste ? La rhétorique peut-elle servir de police du discours scientifique, en y dénonçant par exemple les effets d'autorité ?

---

<sup>19</sup> Ministère de la Communauté française de Belgique, *Programme d'études du cours de français*, 60/2000/240, enseignement ordinaire de plein exercice, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, en application à partir de 2001-2002, p. 5. L'enquête mériterait évidemment d'être étendue aux (nombreux) manuels scolaires disponibles aujourd'hui sur le marché en lien avec ce type de compétences.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 42.

Ce sont là de vastes questions, qui appellent des nuances fines et importantes entre « critique », « normativité », « militantisme », « engagement éthique », et qui font aujourd'hui l'objet de débats au sein de la communauté de recherche en rhétorique (voir notamment Koren dir. 2013). Je vous y renvoie pour vous forger par vous-mêmes votre opinion.

\*\*\*

**Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre**

Aristote, 1980-1991 [s.d.], *Rhétorique*, Livres I et II : Texte établi par Médéric Dufour ; Livre III : Texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, Paris, Gallimard, « Tel ».

Barthes, Roland (1964a). « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, p. 40-51.

Barthes, Roland (1994 [1970]). « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16, *Recherches rhétoriques*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », p. 254-333.

Doury, Marianne & Moirand, Sophie (dir., 2004). *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Fumaroli, Marc (1980). *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel.

Groupe  $\mu$  (1970). *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.

Groupe  $\mu$  (1992). *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.

Jakobson, Roman (1963). « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », repris dans *Essais de linguistique générale*, t. I, Paris, Minuit, p. 43-67.

Kibédi Varga, Áron (2002 [1970]). *Rhétorique et littérature*, Paris, Klincksieck.

Meyer, Michel (dir. 1999). *Histoire de la rhétorique. Des Grecs à nos jours*, Paris, Librairie Générale Française.

Olbrechts-Tyteca, Lucie & Perelman, Chaïm (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd.

Reboul, Olivier (1991). *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

III. Histoire de la sémiotique :  
de Saussure au marketing



La sémiotique est une discipline bien plus jeune que la rhétorique. Certes, on peut faire remonter la réflexion sur l'origine du sens à Platon ou à Héraclite, mais la formulation explicite d'un projet disciplinaire spécifique ne date que du tournant entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Cette genèse de la sémiotique est en réalité double, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue épistémologique : d'un côté une genèse européenne à ancrage linguistique avec Ferdinand de Saussure, d'un autre côté une genèse américaine à ancrage philosophique avec Charles Sanders Peirce.

La perspective adoptée dans ce syllabus accorde une place majeure à la tradition saussurienne. Comme nous l'avons fait avec Aristote pour la rhétorique, nous exposerons les principaux cadres théoriques hérités de Saussure et utiles à la suite de notre parcours<sup>21</sup>. Nous dirons tout de même un mot de ce qui distingue la tradition saussurienne de l'autre tradition, en notant également que ce partage est aujourd'hui battu en brèche par les développements les plus récents de la sémiotique.

## 1. Saussure et les fondements de la sémiologie structurale

### 1.1. Préalables

Ferdinand de Saussure est un linguiste genevois, actif entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, auquel est associé l'acte de naissance de la linguistique en tant que science autonome. Cette fondation se place sous le signe d'une toute nouvelle épistémologie, connue sous le nom de **structuralisme**. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, cette épistémologie fédérera elle-même un faisceau important de disciplines en sciences humaines (sémiologie, mais aussi anthropologie, philosophie, théorie littéraire, psychanalyse), faisant ainsi de la linguistique saussurienne une « **science-pilote** » du structuralisme.

C'est dire l'importance de Saussure dans l'histoire de la linguistique et dans l'histoire des sciences en général. Et pourtant, cette figure fondamentale doit l'essentiel de son retentissement à un seul ouvrage, publié de manière posthume à partir d'une compilation de notes d'étudiants et de collègues : le ***Cours de linguistique générale*** (1916, à l'initiative de Charles Bally et Albert Séchehaye). Cet ouvrage fondateur a connu une circulation complexe et une diffusion réellement massive à partir des années 1950. Depuis le début des années 2000, Saussure fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part de linguistes qui cherchent à nuancer et à

---

<sup>21</sup> Cette section du présent syllabus reprend plusieurs éléments du syllabus d'*Introduction à la linguistique générale et à la sémiologie* (Julien Perrez & François Provenzano, Presses de l'Université de Liège, n° 792).

enrichir l'image parfois tronquée ou réductrice qu'a pu produire le *Cours de linguistique générale*<sup>22</sup>.

Il n'empêche que c'est bien le *Cours* qui a servi de fondement épistémologique et théorique à la linguistique structurale et, à partir d'elle, à la sémiologie structurale : **l'architecture conceptuelle et le cadre méthodologique que le saussurisme a donnés à la linguistique et à la sémiologie ont profondément déterminé l'évolution de ces disciplines au cours du xx<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à aujourd'hui encore**. Ce sont ces apports que nous allons maintenant présenter schématiquement.

### 1.2. La langue vs. la parole

La **parole** est définie par Saussure comme l'activité concrète et individuelle de production d'énoncés linguistiques dans des contextes à chaque fois particuliers. En tant que telle, elle est **soumise à la variation**, selon des paramètres sociologiques et/ou géographiques : un adolescent aisé du Brabant-Wallon ne parlera pas de la même façon qu'une octogénaire de la périphérie liégeoise. Selon Saussure, cette variation rend la parole **inanalysable** d'un point de vue rigoureusement scientifique : il n'y a pas de savoir général qu'on puisse produire à propos de la parole, dès lors que celle-ci serait toujours soumise à des variations imprévisibles et erratiques.

Ces faits de parole singuliers, si divers soient-ils à l'échelle d'une communauté linguistique, sont cependant rendus possibles (en production) et compréhensibles (en réception) parce qu'ils se rapportent tous à **un même modèle collectif et abstrait qui en détermine les mises en œuvre concrètes. Ce modèle que supposent les activités de parole, c'est la langue**. C'est elle qui est le véritable objet de la linguistique, dès lors qu'elle présente, contrairement à la parole, une systématisme qui autorise l'étude scientifique de son fonctionnement général. Derrière chacune des réalisations différentes du mot *fruit* dans les faits de parole, il y a bien, dans la langue, un seul et même modèle abstrait du mot *fruit*, reconnu collectivement et lisse de toute variation<sup>23</sup>.

### 1.3. La langue est structurée comme un système

Cette objet « langue » est modélisé par la linguistique saussurienne sous la forme d'un **système**. On entend par là que les unités qui composent un système linguistique entretiennent des **relations d'opposition, qui les configurent en tant**

---

<sup>22</sup> Un important tournant dans la critique saussurienne correspond à la découverte d'autres manuscrits de Saussure à la fin des années 1990, qui offrent un tout autre visage à la linguistique qu'il défendait. Voir Saussure (2002).

<sup>23</sup> Notons au passage que, tandis que la linguistique structurale reconnaît la langue comme seul véritable objet de la linguistique, d'autres courants théoriques vont, dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, plaider au contraire pour la possibilité d'une étude scientifique de la parole : la sociolinguistique (qui a pour figure fondatrice William Labov) et la linguistique de l'énonciation (attachée quant à elle aux travaux d'Émile Benveniste).

**qu'unités du système et leur confèrent une valeur** au sein de ce système. Cette valeur est dite différentielle, ou relationnelle, dans la mesure où elle ne tient qu'aux relations d'opposition entretenues par l'unité au sein du système. Autrement dit, dans un système linguistique, une unité se définit d'abord par ce que les autres unités ne sont pas.

**Cette perspective systémique sur la langue autorise une étude immanente** : pour décrire les unités d'une langue, selon la perspective structurale, on n'a pas besoin de faire intervenir des éléments extérieurs au système lui-même. Par exemple, la valeur sémantique du mot *fruit* en français ne se définit pas en référence aux objets réels du monde extérieur que sont les pommes, les bananes et les poires, mais par l'opposition qui différencie cette unité du mot *légume* dans la même langue.

Pour illustrer cette structuration systémique, qui donne une valeur oppositionnelle aux unités de la langue et autorise une approche immanente, Saussure utilise **la métaphore du jeu d'échec**. Que doit-on savoir pour jouer aux échecs ? Uniquement les règles du jeu d'échec, et rien d'autre. Il ne nous sert à rien de savoir ce que peut faire un cheval dans le monde réel, ni quelle est la hauteur moyenne qui caractérise ce qu'on appelle une tour, ni encore moins quelle est la fréquence des ondes lumineuses qui correspond à la couleur blanche ou à la couleur noire. Si le jeu d'échec répond à une organisation systémique et à un point de vue immanent, c'est parce que, pour y jouer, il suffit de reconnaître les oppositions pertinentes qui structurent les unités, c'est-à-dire qui leur confèrent une valeur les unes par rapport aux autres. Ainsi, il importe d'abord de reconnaître qu'un tel jeu repose sur un contraste entre les /noirs/ et les /blancs/ : chacune de ces familles de pièces n'existe qu'en tant qu'elle n'est pas la famille opposée, et pour aucune autre raison. Peu importe que les /blancs/ soient en réalité de couleur beige, ivoire ou même transparents : l'essentiel est qu'on puisse les opposer aux /noirs/ (qui pourront eux-mêmes être marron, métallisés ou réellement noirs). De même, la valeur du /cavalier/ n'est déterminée que par ce qui distingue ces pièces de toutes les autres, tant sur le plan de leur forme, que sur le plan du type de déplacements qu'ils peuvent effectuer.

Pour prendre un exemple plus trivial : un /éclair au chocolat/ aura-t-il la même valeur selon qu'il est dans un étal aux côtés d'une /boule de Berlin/ et d'une /gosette aux pommes/, ou dans un étal aux côtés d'un /vieux biscuit sec/ et d'une /simple baguette/ ?

Comme on le voit, **le structuralisme postule ainsi que les unités ne préexistent pas au système dans lequel elles se trouvent, et qui les unit par des oppositions à d'autres unités**. Ce postulat a des implications philosophiques importantes quant à la manière de concevoir le rapport du langage au monde. En effet, l'immanentisme linguistique ne considère pas que les réalités du monde sont des objets déjà parfaitement configurés, qui n'attendent que les étiquettes des mots du langage pour être désignés ; au contraire, c'est au sein même des systèmes linguistiques, à travers les réseaux d'oppositions qu'ils exploitent, que se découpent les unités qui

nous servent à exprimer nos expériences et notre vision du monde – et donc qui potentiellement conditionnent ces expériences et cette vision.

Or, **cette structuration du monde par le langage diffère d'un système linguistique à l'autre**. Les visions du monde correspondant à chacune des langues ne sont donc pas parfaitement équivalentes. Par exemple, en français, la sphère sémantique couverte par le verbe *louer* s'oppose à celle couverte par le verbe *vendre* ; en allemand, cette opposition existe également, mais la même sphère de la « location » se structure ultérieurement selon l'opposition entre *mieten* (« louer, envisagé du point de vue du locataire ») et *vermieten* (« louer, envisagé du point de vue du propriétaire »). On peut dire ainsi que le français et l'allemand n'ont pas la même vision du monde de la location, parce que, dans ces deux langues, ce champ sémantique n'est pas structuré de la même façon, et ne donne donc pas la même valeur aux unités qui le composent.

**Ce jeu de différences au sein des systèmes linguistiques** peut affecter aussi bien le plan de la signification des unités du lexique (comme dans l'exemple ci-dessus, « louer » vs. « vendre »), que le plan des valeurs des catégories grammaticales : tandis qu'en français la catégorie du « genre » oppose le « masculin » au « féminin », en espagnol, cette même catégorie se structure en trois positions (« masculin », « féminin », « neutre »). De même, ce que nous connaissons comme l'opposition entre le « singulier » et le « pluriel » s'organise différemment dans d'autres langues, qui identifient par exemple une valeur « duelle », ou une valeur « paucale » (« une petite quantité »).

Outre le sens lexical ou les catégories grammaticales, **c'est aussi le plan de l'expression phonique des unités linguistiques qui est structuré par des oppositions reconnues comme pertinentes au sein de tel système linguistique**. Par exemple, en français, prononcer le mot *rat* en roulant le *r* n'aura pas de conséquence sur le sens prêté à cette unité – l'essentiel étant qu'on puisse ne pas le confondre avec un *l*, ce qui correspondrait ainsi au mot *là*. On dira ainsi qu'en français l'opposition entre /r/ et /l/ est une opposition pertinente, qui distingue deux phonèmes de cette langue, tandis que l'opposition entre [ʀ] (la manière standardisée de prononcer le /r/) et [R] (le /r/ dit « roulé ») n'est pas une opposition pertinente<sup>24</sup>. En chinois, d'autres oppositions structurent le plan de l'expression : par exemple celle entre /intonation montante/ et /intonation descendante/, qui est non-pertinente en français et n'y relève que des variations de la parole individuelle.

**Cette modélisation de la langue comme système d'unités en relation d'oppositions pertinentes constitue le fondement de l'épistémologie propre à la sémiologie structurale.**

---

<sup>24</sup> La notation entre crochets droits ([x]) correspond à la notation phonétique des sons tels qu'ils sont effectivement prononcés par les locuteurs dans leur activité de parole, tandis que la notation entre barres obliques (/x/) correspond à la notation phonologique des phonèmes tels qu'ils sont modélisés dans le système abstrait qu'est la langue.

#### 1.4. Le signe linguistique : signifiant et signifié

Dans les exemples cités, nous avons évoqué deux types d'oppositions : celles qui opposent les signes selon leur sens (« fruit » vs. « légume » ; ou « singulier » vs. « pluriel »), et celles qui opposent les signes selon leur forme (/ra/ vs. /la/ ; /intonation montante/ vs. /intonation descendante/). Ces deux plans constituent les deux faces inséparables du signe linguistique selon Saussure : signifié et signifiant.

**Tout signe linguistique, quelle que soit la langue, se définit comme l'association entre, d'une part une matière phonique, une séquence sonore, une image acoustique (=signifiant, noté entre barres obliques /xxx/), et d'autre part un contenu conceptuel, une représentation mentale du référent, un périmètre sémantique (=signifié, noté entre guillemets français « xxx »)<sup>25</sup>.**

Le mot *arbre* en français a pour signifiant la suite phonique /arbr/, et pour signifié le concept « arbre », défini comme « grand végétal à tige ligneuse, se ramifiant en branches, etc. ». Ce même signifié aura en latin le signifiant /arbor/, en anglais le signifiant /tri:/, en italien le signifiant /albero/.

En tant qu'usagers de la langue, nous avons l'impression de manipuler uniquement des signifiés, dans la mesure où ce sont eux qui nous semblent d'abord utiles pour communiquer des informations. Mais ces signifiés ont bien besoin d'un support physique, matériel, concret, pour être produits (par notre appareil phonatoire) et perçus (par l'ouïe de notre interlocuteur). **Le signifiant linguistique est le support phonique indispensable à l'échange des signifiés.**

Certains types de discours se caractérisent par leur attention portée précisément sur les signifiants. La poésie, comme la publicité ou la chanson, exploitent les ressources propres à la matérialité sonore des signes linguistiques (rimes, rythmes) à des fins esthétiques, ludiques, ou pour laisser leur empreinte dans la mémoire sensible (auditive) de leur public.

**Ce couple signifiant-signifié peut s'appliquer à d'autres signes que les signes linguistiques.** Dans le cas des signes visuels, le signifiant n'est pas de nature phonique, mais de nature iconique ou plastique (des formes – reconnaissables ou non, des couleurs, des textures). Pour prendre un exemple simple : le panneau routier composé d'un /rond blanc bordé de rouge/ utilise ce signifiant visuel pour y associer le signifié « interdiction de circuler ». Et de la même manière que les signes linguistiques sont pris dans des systèmes d'opposition, ce signe visuel existe lui aussi en tant que signe parce que tant son signifiant (/rond blanc bordé de rouge/, et non /rond bleu/) que son signifié (« interdiction », et non

---

<sup>25</sup> Comme annoncé, nous reprenons ici certains des éléments déjà présentés à propos du travail du Groupe  $\mu$  sur la rhétorique des figures.

« autorisation ») entretiennent des relations d'oppositions pertinentes avec d'autres unités.

### 1.5. Le principe d'arbitrarité

Selon Saussure, le signe linguistique est fondé sur un **principe d'arbitrarité**. Il faut entendre par là que **l'association de tel signifiant avec tel signifié est le produit d'une convention, d'une habitude collective propre à telle communauté linguistique, et ne répond à aucune nécessité naturelle**. Il n'y a rien dans la nature du signifié « loup » qui le prédispose à être exprimé par le signifiant /lu/ en français. De même, aucun aspect de la forme du signifiant /arbr/ n'est dicté par des propriétés du signifié « arbre ». S'il en était autrement, rien ne pourrait expliquer le fait que, pour exprimer un même signifié (« arbre », ou « loup »), les langues utilisent des signifiants différents (/arbr/, /tri:/, /arboló/ ; ou /lu/, /wolf/, /lupo/).

Dire que le signe linguistique est arbitraire ne veut pas dire qu'il peut être modifié librement par chaque locuteur. Au contraire, l'arbitrarité impose à chaque membre d'une communauté linguistique, envisagée en synchronie, la force d'une convention collective, sur laquelle repose la **possibilité d'intercompréhension**.

Il y a cependant dans les langues des entorses au principe général d'arbitrarité.

Une famille spécifique de signes, appelés les **onomatopées**, ont un signifiant qui reprend certaines propriétés du signifié auquel il renvoie. Dire /bum/, ou /splaʃ/<sup>26</sup>, c'est laisser clairement entendre les bruits réels auxquels sont censés renvoyer ces signes linguistiques (à la différence du mot *marteau-piqueur*, qui lui est bien arbitraire heureusement, et ne laisse entendre aucun des sons auxquels renvoie son signifié). Autrement dit, dans le cas des onomatopées, l'association entre tel signifiant et tel signifié n'est pas dictée par une convention collective, mais bien par des propriétés des objets du monde auxquels renvoie le signifié, et qui sont imitées par le signifiant. **On dit alors que ces signes sont motivés**.

En théorie linguistique (comme en théorie sémiotique), la *motivation* s'oppose donc à l'*arbitrarité*. Si les signes linguistiques sont très majoritairement arbitraires, il n'en va pas de même pour **les autres systèmes de signes, qui peuvent présenter des dosages variables entre arbitrarité et motivation**. Pour reprendre l'exemple de notre panneau routier d'« interdiction de circuler », il est, dans sa version minimale, parfaitement arbitraire : rien ne prédispose particulièrement un /rond bordé de rouge/ à signifier l'« interdiction ». En revanche, lorsque ce panneau inclut en son centre la /silhouette d'un vélo/ pour signifier que cette interdiction s'adresse « spécifiquement aux cyclistes », il y a alors un lien motivé entre le signifiant et le signifié.

---

<sup>26</sup> Ce sont les transcriptions phonétiques des sons produits lorsqu'on prononce les mots *boum* et *splash*.

### 1.6. Le principe de linéarité

Enfin, Saussure caractérise encore les systèmes linguistiques par un autre principe : le principe de linéarité du signifiant. Ce principe **découle de la nature phonique du signifiant linguistique** : contrairement aux images, les sons se déploient dans une durée, et cette durée implique des rapports de succession entre les sons. Dire du signifiant linguistique qu'il est linéaire, c'est dire simplement que les unités qui le composent se succèdent l'une à l'autre, et que cette succession s'inscrit dans une certaine durée temporelle.

Est-ce le cas pour tous les systèmes de signes ? Ici encore, le principe que Saussure attribue à la langue verbale permet de caractériser d'autres modes de fonctionnement sémiotique. Ainsi, les sémiotiques qui, comme la langue, exploitent des signifiant sonores (les sirènes de véhicules d'urgence, ou le morse) soumettent bien leurs unités au même principe de linéarité ; en revanche, les sémiotiques visuelles organisent leurs unités non pas sur une ligne temporelle, mais sur un plan spatial. On dira alors que ces sémiotiques sont régies par un **principe de tabularité**, selon lequel les unités s'organisent en fonction des oppositions entre centre et marge, ou entre verticalité et horizontalité, ou entre supériorité et infériorité, ou entre avant-plan et arrière-plan.

Notons cependant que cette distinction entre des sémiotiques temporelles et des sémiotiques spatiales mérite d'être nuancée : la musique a beau être faite d'une suite de sons, elle peut produire des effets de spatialisation, de profondeur ou de relief qui s'apparentent à ce que peut générer la perception visuelle ; à l'inverse, la peinture a beau répondre *a priori* à une syntaxe tabulaire, la lecture d'un tableau peut consister à relinéariser les unités en une séquence semblable à celle d'un énoncé verbal. Ces jeux de contamination réciproque entre des sémiotiques relevant *a priori* de codes distincts (typiquement : le visuel et le verbal) portent le nom de **syncrétismes**<sup>27</sup>.

## 2. La postérité de Saussure

L'ensemble des concepts que nous venons de présenter constituent les fondements de l'épistémologie structurale qui, à partir du domaine de la linguistique, va influencer bien d'autres disciplines dans le champ des sciences humaines. Cette **vogue du structuralisme** (certains parleront d'une véritable mode intellectuelle) caractérise surtout la France entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1970. Comme toute mode elle a connu ses excès et son déclin, mais elle a tout de même produit des travaux qui restent encore aujourd'hui des références incontournables dans leur domaine. Nous ne faisons ici qu'en donner une simple énumération allusive et forcément superficielle.

---

<sup>27</sup> Voir Badir, Dondero & Provenzano (dir., 2019).

Parmi les continuateurs de Saussure, le sémioticien **Algirdas Julien Greimas** a jeté les bases de la **sémiotique narrative**, consistant à modéliser les composantes les plus élémentaires de tout récit. Son fameux **schéma actantiel** distingue les différents actants d'un récit, c'est-à-dire les différents rôles qui structurent une trame narrative (un Sujet en quête d'un Objet, aux prises avec un Opposant, aidé par des Adjuvants, dans une quête initiée par un Destinateur, au profit d'un Destinataire). La sémiotique narrative forge ses outils à partir de l'étude de contes folkloriques (dans lesquels le schéma actantiel est assez évident), pour ensuite **les généraliser à tout type de littérature, voire à tout type de discours** (les publicités, mais aussi les textes de loi ou le discours religieux), voire encore à tout type de pratique (la visite au musée ou les courses au supermarché étant modélisées elles aussi comme des récits<sup>28</sup>).

Proche de Greimas, **Roland Barthes** a connu lui aussi sa phase structuraliste<sup>29</sup>. Son ouvrage sans doute le plus représentatif de cette période est son *Système de la mode* (1967), qui comme son titre l'indique **applique le concept saussurien de système à l'étude du vêtement**. Tout comme les signifiants linguistiques s'opposent par leurs traits sonores, le vêtement fait sens parce qu'il repose sur des oppositions de matières, de motifs, de coupes qui permettent littéralement de *dire* la mode. On notera cependant que ce travail pionnier de Barthes repose sur un choix de méthode depuis lors bien critiqué : Barthes étudie en réalité le *discours sur* la mode (à travers un corpus de magazines féminins), en considérant que ce sont les mots par lesquels on décrit les vêtements qui catégorisent ceux-ci en unités d'un système.

**Dans le champ des études cinématographiques, Christian Metz (1971) va introduire la méthodologie sémiotique pour l'analyse du discours filmique.** Il s'agit là d'une rupture radicale avec une tradition marquée surtout par des considérations esthétiques, historiques ou sociologiques : avec Metz, le cinéma possède son langage à part entière, avec ses unités spécifiques (le plan, la séquence), pouvant faire l'objet d'une approche immanente.

D'autres intellectuels importants vont s'inspirer de Saussure, sans pour autant se dire sémioticiens, pour renouveler les fondements de leur discipline.

C'est le cas de **Claude Lévi-Strauss (1958) en anthropologie** : l'étude des sociétés dites « primitives » est envisagée comme l'étude d'un système de signes dont il faudrait saisir les oppositions pertinentes. Les relations de parenté par exemple ne sont pas que de simples liens familiaux ; elles structurent puissamment toute

---

<sup>28</sup> La sémiotique greimassienne a donné lieu à toute une école de continuateurs et a connu de nombreux développements jusqu'à aujourd'hui. Pour une présentation synthétique, voir Hébert (2006).

<sup>29</sup> Nous avons déjà rencontré Barthes en historien de la rhétorique ; les travaux de cet intellectuel majeur du xx<sup>e</sup> siècle font de lui une figure à bien des égards inclassable, tant il a varié d'objets (la rhétorique, la littérature, la mode, les mythes contemporains, la photographie, le sentiment amoureux) et de perspectives d'étude au cours de sa carrière.

l'organisation sociale et symbolique d'une communauté, même en-dehors de la conscience des individus eux-mêmes. C'est aussi le cas de **Jacques Lacan en psychanalyse** : l'étude de l'inconscient est envisagée comme l'étude d'une structure langagière, dont il faudrait percer le code.

Cette importante postérité du structuralisme saussurien n'empêchera pas que, dès les années 1970, des perspectives radicalement opposées se développent, en privilégiant justement les voies que Saussure avait délaissées : l'étude de la parole (plutôt que la langue) et de toutes les variations dont elle est le lieu<sup>30</sup>.

### 3. L'autre genèse de la sémiotique : Charles Sanders Peirce

Comme on l'a dit, Saussure représente la genèse linguistique et européenne de la sémiotique. À la même époque, mais sur un autre continent, le philosophe américain Charles Sanders Peirce formulait lui aussi le projet d'une science des signes, mais selon une épistémologie différente de celle de Saussure<sup>31</sup>.

Si pour Saussure les conditions de possibilité du sens sont à chercher dans l'immanence d'un système de signes, Peirce s'intéresse davantage à ce qu'il nomme le **jeu des interprétants**, c'est-à-dire la gamme des ressources qu'un interprète concret mobilise pour donner du sens aux phénomènes auxquels il est confronté. Par exemple, si je m'arrête au feu rouge, c'est parce que, en tant qu'automobiliste connaissant le code de la route, je possède le bon interprétant me permettant de donner du sens à la couleur rouge dans ce contexte-là.

**La pensée de Peirce a été notamment importée et développée en Europe par le sémioticien italien Umberto Eco (1985 [1979], 1988 [1971], 1992 [1990]).** Contre la tradition saussurienne centrée sur la structure abstraite sous-jacente rendant possible la signification, Eco met l'accent sur les processus interprétatifs. L'activité d'un interprète (qu'il soit lecteur de roman policier ou usager de la route) dépend de ce que Eco appelle une **« encyclopédie », c'est-à-dire un ensemble de connaissances culturellement déterminées, stabilisées et partagées, qui favorise, ou au contraire, empêche, certains parcours interprétatifs** : pour lire et comprendre les romans de Rabelais aujourd'hui, il faut reconstituer et s'approprier ce qu'était l'encyclopédie d'un lettré du XVI<sup>e</sup> siècle ; pour interpréter correctement les notifications qui apparaissent sur un smartphone, il faut posséder le bon jeu d'interprétants – c'est-à-dire avoir eu un minimum d'expérience d'usage de ce type d'appareil.

Suivant cette perspective, l'objectif de la sémiotique interprétative est de pouvoir décrire l'encyclopédie, qui organise les unités culturelles (les interprétants) les unes par rapport aux autres, tout en considérant **que l'encyclopédie d'une société**

---

<sup>30</sup> Voir notamment l'émergence de la sociolinguistique avec William Labov, et de la linguistique de l'énonciation avec Émile Benveniste.

<sup>31</sup> À ce jour, nous n'avons aucune attestation de contacts effectifs entre Saussure et Peirce.

**donnée est en restructuration constante**, et à géométrie variable selon des catégories d'interprètes considérées, et les types d'expérience du monde qu'ils font. La conception d'Eco est ainsi **beaucoup plus dynamique** que celle du structuralisme saussurien, qui cherchait à identifier les fondements stables et immuables d'un processus de signification. L'interprétation des signes dépend étroitement de la situation de l'utilisateur, de son contexte, de ses expériences préalables. Un même individu peut très bien connaître le bon interprétant pour /rouge/ dans le code de la route, mais l'ignorer pour le même /rouge/ dans le jeu de la roulette au casino. On voit ainsi le projet sémiotique s'apparenter à celui d'une anthropologie culturelle : comment les humains donnent-ils du sens à ce qu'ils vivent, et comment ce qu'ils vivent restructure en permanence leurs manières de donner du sens ?

#### 4. Aperçu sur quelques tendances actuelles de la recherche en sémiotique

**L'opposition entre la sémiotique structurale et la sémiotique interprétative est aujourd'hui dépassée, au profit de nouvelles tendances qui redessinent le paysage de la discipline.**

Sans aucun souci d'exhaustivité, on peut notamment mentionner les nombreux développements de la sémiotique visuelle. Dans le sillage des travaux du Groupe  $\mu$  (1992) et de Roland Barthes (1980), la sémiotique s'est intéressée **aux modes de production du sens spécifiques aux images**, en considérant non plus uniquement les propriétés internes des images, mais aussi leur lien avec des statuts particuliers, voire des pratiques sociales situées : la même image n'aura pas le même sens selon qu'elle figure comme photo de famille dans un album privé, ou qu'elle est exposée comme archive dans un musée ; de la même manière, l'illustration qui accompagne un article scientifique pointu d'astrophysique ou de biologie moléculaire ne peut se comprendre qu'en fonction des chaînes d'opérations techniques dont elle n'est qu'une phase de visualisation<sup>32</sup>.

Un autre virage important dans les études sémiotiques a ainsi consisté à s'intéresser aux **pratiques sociales en tant que pratiques sémiotiques à part entière**. Le sport, la gastronomie, la visite de musée, la déambulation urbaine ou encore la fréquentation d'un cours sont des pratiques sémiotiques au sens où on peut y identifier des formes distinctives, investies de valeurs ; à ce titre, elles participent à la construction identitaire des sujets qui s'y investissent. L'ouvrage-phare sur cette perspective d'étude est celui de Jacques Fontanille (2008), qui situe les pratiques sémiotiques comme l'un des niveaux de pertinence dans la construction du sens, entre les signes-textes-objets d'un côté, les stratégies-formes de vie de l'autre.

---

<sup>32</sup> Voir Dondero (2020).

Enfin, **la sémiotique se développe aujourd’hui beaucoup en tant que science appliquée** : de nombreux sémioticiens travaillent en effet en tant que conseillers auprès de grandes marques, ou d’institutions publiques, pour établir et évaluer leurs stratégies communicationnelles. Par exemple, quand il s’agit d’élaborer l’identité visuelle d’un produit à travers son packaging, ou de contrôler les connotations associées à son nom, les sémioticiennes peuvent enquêter sur des rapports entre formes et sens, expliciter leurs effets supposés auprès d’un public donné, définir la « charte sémantique » propre à l’imaginaire de telle marque ou de telle institution. Pourquoi le flacon du parfum « Eau des merveilles Bleue » d’Hermès a cette forme, pourquoi le pass « Navigo » utile dans les transports en commun français s’appelle ainsi : voilà des questions de sémiotique appliquée.

\*\*\*

Nous achevons ici les deux grands parcours historiques relatifs à la rhétorique et à la sémiotique. Ces deux parcours ont été marqués par deux temps d’arrêt théoriques importants, consacrés respectivement à la rhétorique aristotélicienne et à la sémiologie saussurienne. Ces deux paradigmes nous ont fourni les bases utiles au parcours conceptuel qui va suivre, centré sur les notions de *signe*, *figure* et *argument*.

\*\*\*

***Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre***

Barthes, Roland (1964b). « Éléments de sémiologie », *Communications*, 4, p. 91-135.

Basso Fossali *et al.* (dir., 2010). *Cartographie de la sémiotique actuelle (= Signata, 1)* [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/signata/272>

Dondero, Maria Giulia (2020). *Les Langages de l’image. De la peinture aux Big Visual Data*, Paris, Hermann.

Eco, Umberto (1988 [1971]). *Le Signe, histoire et analyse d’un concept*, adapté de l’italien par Jean-Marie Klinkenberg, Bruxelles, Labor.

Klinkenberg, Jean-Marie (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».

Saussure, Ferdinand de (1967 [1916]). *Cours de linguistique générale*. Lausanne : Payot.



## IV. Qu'est-ce qu'un signe ?



Le signe est l'unité de base d'un système produisant de la signification. Les langues naturelles (le français, l'espagnol, l'allemand, etc.) sont composées de signes linguistiques, mais d'autres systèmes utilisent également des signes (la peinture, la signalisation routière, la gastronomie, etc.). Qu'y a-t-il de commun entre ces phénomènes de natures si différentes ?

## 1. Signe et code

On peut déplacer cette question en se demandant d'abord : **à quoi servent les signes ?** pourquoi les sociétés humaines recourent-elles à des signes ?

Un signe est une chose qui est là à la place de quelque chose d'autre, et qui permet ainsi de manipuler cette autre chose en son absence. La feuille de papier sur laquelle il est écrit /10 euros/ est un signe qui fonctionne comme un substitut de la valeur financière « 10 euros », et qui permet de manipuler cette valeur en faisant comme si elle était réelle (alors qu'elle est fixée par convention) ; la /carte géographique des Fagnes/ permet d'anticiper sur un trajet de promenade avant même d'avoir mis les pieds en Ardennes ; la /sirène des pompiers/ informe sur l'approche d'un véhicule d'urgence encore invisible.

Le signe joue donc **le rôle d'un substitut** : il permet d'appréhender diverses propriétés d'un phénomène sans avoir à en faire l'expérience directe et complète.

Cette fonction substitutive du signe présente une importante **dimension anthropologique** : les sociétés humaines se définissent pour une bonne part par le fait qu'elles coulent leurs expériences dans des formes sémiotiques, qui leur permettent de les communiquer, mais aussi de les garder en mémoire, de réfléchir à leur endroit, de les évaluer ou de les articuler à d'autres portions d'expérience. Quand les membres des premières sociétés humaines dessinaient sur les parois des cavernes, ils utilisaient des signes pour appréhender une part de leur expérience : garder une trace de telle chasse, faciliter la répartition du gibier tué, anticiper sur de futurs événements.

Si le signe fonctionne comme un substitut, c'est parce qu'il s'inscrit dans un **code**. Sans code, pas de signe, et pas de fonction substitutive. Le code est ce qui organise et stabilise les rapports de substitution entre une famille de signes et ce à quoi ils renvoient. Les langues naturelles sont des codes, qui peuvent faire l'objet d'un apprentissage : la maîtrise d'une langue étrangère passe par l'acquisition de nouveaux rapports de substitution entre telles formes expressives (les mots d'une langue) et tels référents (les réalités du monde qu'ils désignent). De la même manière, le déchiffrement d'un match de football nécessite plusieurs codes, dont, minimalement, celui qui associe telles couleurs de maillots à telle équipe.

**Les codes sémiotiques peuvent être explicites** (comme dans les exemples ci-dessus), ou **implicites**, lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une description grammaticale qui en thématise toutes les composantes et qui en permet l'acquisition par apprentissage.

Dans le cas des codes implicites, c'est par l'imprégnation culturelle que l'on en vient à sémiotiser de telle ou telle manière des portions de notre expérience, c'est-à-dire à construire des relations de substitution entre telle gamme de phénomènes sensibles et telle contenus conceptuels. Par exemple, le passage dans telle rue du centre d'une grande ville touristique pourra vous alerter plus ou moins vite sur la présence de « restaurants-pour-touristes » : la /densité des établissements/, la manière dont sont présentés les menus (/avec des images/, /en plusieurs langues/), la /présence des serveurs sur le seuil/ constituent pour vous des signes qu'un code culturel, propre à votre expérience de jeunes adultes occidentaux informé.es des pratiques du tourisme mondialisé, vous permet d'associer à l'idée de « restaurants-pour-touristes ».

Cela dit, qu'ils soient implicites ou explicites, **les codes sémiotiques sont toujours culturels**, au sens où les rapports de substitution qu'ils établissent ne répondent à aucune nécessité universelle de la Nature. Même lorsqu'ils convoquent des manifestations dites « naturelles » (la couleur du coucher de soleil, la présence de mousse sur les arbres, la forme de tel champignon), les codes sémiotiques dépendent de pratiques culturellement situées : le même coucher de soleil pourra signifier tantôt « il fera beau demain », tantôt « notre amour est éternel ».

Ces exemples nous montrent que, même pour les objets ou les phénomènes de la « nature » qu'on peut considérer comme universellement communs, **les codes opèrent une structuration culturelle qui sémiotise ces objets ou phénomènes de telle ou telle manière**. Nous retrouvons ici les considérations développées à propos de la fonction de structuration du monde par le langage verbal (voir *supra*, ch. III, 1.3). Étendues à l'ensemble des codes sémiotiques, ces considérations amènent à penser que c'est par les manières dont nous donnons sens au monde que ce monde se construit pour nous. Autrement dit, il y a autant de mondes que de manières de donner sens au monde. Les réalités qui nous entourent ne font pas l'objet d'un codage universel qui leur donnerait un sens commun à tous, mais sont structurées plus ou moins fermement et finement dans des codes culturellement déterminés, qui leur confèrent une existence sémiotique, c'est-à-dire qui en font des choses-qui-ont-du-sens-pour-quelqu'un.

**Chaque communauté culturelle (nous devrions dès lors plutôt parler ici de communauté sémiotique) découpe différemment son expérience du monde en unités codées sémiotiquement**. Par exemple, l'automobiliste lambda catégorise la perception de bruits de son moteur uniquement en fonction de l'opposition entre /bruit normal/ et /bruit anormal/ ; de son côté, le garagiste expérimenté appliquera un découpage plus fin du même spectre, qui lui permettra de poser un diagnostic plus précis.

Les codes sémiotiques découpent donc des portions d'expérience pour les rendre signifiantes – et, ainsi, les faire exister en tant qu'expériences. Qu'entend-on quand on parle de « découpage » ? Il s'agit plus précisément de deux opérations solidaires :

#### IV. Qu'est-ce qu'un signe ?

- d'une part, la mise en rapport d'un ensemble de phénomènes défini comme un **plan d'expression** (un système de signifiants), avec un autre ensemble défini quant à lui comme un **plan de contenu** (un système de signifiés) ;
- d'autre part, la catégorisation, sur chacun de ces deux plans, d'**unités opposées** les unes aux autres.

Un exemple simple nous est fourni par le code qui permet aux personnes aveugles d'identifier qu'elles arrivent à un passage pour piétons, par la reconnaissance tactile de pavés plus mous sous leurs pieds. Ce code sémiotique très rudimentaire mais très efficace d'une part met en rapport un plan d'expression (la sensation sous les pieds) et un plan de contenu (l'information relative à la proximité d'un passage pour piéton), d'autre part découpe sur chacun de ces plans des unités de signifiant (/mou/ vs. /dur/) et des unités de signifié (« passage proche » vs. « trottoir normal »).

Bien sûr, **les potentialités sémiotiques de ce code ne sont pas forcément actualisées dans un processus de communication effectif** : pour les personnes voyantes, la sensation de mollesse des pavés en caoutchouc ne *communique* rien (elles peuvent reconnaître le code, mais ne pas le juger pertinent pour elles) ; pour certaines on peut même dire qu'elle ne *signifie* rien : l'existence même du code n'est pas reconnue. Autrement dit, **les codes sémiotiques reposent sur ce qu'on peut appeler une décision sémiotique**, c'est-à-dire le choix (plus ou moins conscient ou culturellement déterminé) de reconnaître que telle portion d'expérience remplit une fonction sémiotique, en tant qu'elle est catégorisée comme unité de signifiant associée à une unité de signifié. On peut bien sûr appliquer des décisions sémiotiques différentes aux mêmes portions d'expérience, ce qui prouve qu'elles n'ont en elles-mêmes pas de sens qui leur serait naturellement attaché : la couleur /rouge/ peut faire l'objet de décisions sémiotiques bien distinctes selon qu'on conduit une voiture, qu'on regarde un film d'horreur, qu'on visite une exposition d'art contemporain ; elle peut même ne faire l'objet d'aucune décision sémiotique dans plein d'autres circonstances.

La notion de *décision sémiotique* permet ainsi de **faire clairement la distinction entre signification et communication** : même en dehors de toute relation de communication explicite, ou en-dehors de toute intention communicationnelle déclarée, du sens peut être produit et interprété. Considérons l'image suivante :



Elle montre des personnes en train de communiquer verbalement (et gestuellement). Mais cette interaction produit également du sens si l'on s'attache par exemple au contraste entre le dispositif technique (le PC portable) utilisé par l'un, et le carnet de notes utilisé par l'autre, ou encore au contraste entre l'attitude passive de la dame et celle active des hommes. Bien sûr, nous ignorons si les partenaires effectifs de cette interaction ont activé les décisions sémiotiques que nous venons d'activer pour notre part, mais cela indique bien que le potentiel sémiotique d'une situation déborde le cadre strict de ce qui est explicitement communiqué.

Nous avons jusqu'ici parlé des codes sémiotiques au singulier, comme s'ils étaient toujours activés indépendamment les uns des autres. Or, dans les faits, les codes sémiotiques ne sont pas étanches les uns par rapport aux autres : les pratiques culturelles dans lesquelles ils sont saisis les convoquent très souvent à plusieurs, qui sont donc susceptibles de fonctionner ensemble à la production d'un discours globalement perçu comme homogène. **On parle alors de discours pluricode, pour signaler la présence de plusieurs codes sémiotiques dans un discours considéré socialement comme unitaire.** Le discours de la conversation ordinaire mobilise certes le code linguistique, mais aussi le code gestuel, le code proxémique (qui concerne le sens accordé à la place des corps les uns par rapport aux autres dans un même espace), voire encore le code de la sémiotique vestimentaire, si les partenaires d'une conversation accordent une signification particulière à la manière dont ils sont vêtus. La publicité audiovisuelle est également très souvent pluricode, puisqu'elle mêle le verbal, le visuel, le musical.

Nous touchons ici une première fois à une **distinction importante entre le point de vue sociologique et le point de vue sémiotique** : ce que telle société considère comme un phénomène culturel unitaire et stabilisé (la conversation, la publicité, les monuments funéraires) peut, du point de vue sémiotique, articuler des codes différents.

Cette distinction entre sociologie et sémiotique intervient encore pour comprendre en quoi consiste la variation sémiotique.

## 2. La variation sémiotique

L'emploi du mot *code* pour désigner les systèmes sémiotiques peut prêter à confusion : il peut en effet charrier avec lui des connotations prescriptives, qui sont impropres à son acception en sémiotique. En effet, **quand on parle de code sémiotique, on ne veut pas désigner un ensemble de règles à respecter, mais un ensemble d'usages qui attestent du fonctionnement sémiotique de tel ou tel phénomène.**

Si la notion de code en sémiotique n'est pas prescriptive, c'est aussi parce que les codes sémiotiques sont caractérisés par de la variation : **aucun code sémiotique**

**n'est parfaitement stable à travers le temps, l'espace ou la société.** Tout comme les langues naturelles (les codes linguistiques) connaissent des variations, les codes sémiotiques peuvent être décrits pour les variations qui les affectent, selon 4 grands axes.

– ***La variation diachronique concerne l'axe du temps***

Les codes connaissent une variation diachronique par le fait qu'ils évoluent avec le temps, qu'ils connaissent éventuellement plusieurs phases distinctes, et qu'on peut en retracer l'histoire. La variation diachronique des langues explique ainsi que le français du Moyen Âge possède des déclinaisons que ne possède plus le français contemporain, ou que l'italien du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle connaît bien plus d'anglicismes que l'italien de la Renaissance. On parle d'**état de langue** pour désigner l'état d'un code linguistique identifié comme une position sur l'axe diachronique.

En sémiotique vestimentaire par exemple, la /mini-jupe/ a pu être associée à des valeurs de « libération féminine » à ses débuts, avant d'être chargée des signifiés « vulgarité » ou « soumission aux clichés ». De la même manière, le développement du numérique a profondément modifié le code de la communication journalistique, en modifiant par exemple complètement la valeur accordée aux /commentaires/ des actualités.

– ***La variation diatopique concerne l'axe de l'espace***

Les codes connaissent une variation diatopique par le fait que leurs usages varient selon les lieux (à comprendre au sens d'aires culturelles) où ils sont inscrits. La variation diatopique des langues explique ainsi que le français parlé à Marseille se distingue de celui parlé à Liège ou à Kinshasa. On parle de **dialecte** pour désigner l'état d'un code linguistique identifié comme une position sur l'axe diatopique.

En sémiotique des rites de politesse, le /rot/ est considéré comme « impoli » en Occident, alors qu'il est compris comme un « compliment » en Orient. Une même marque comme L'Oréal adapte le teint de peau des mannequins de ses publicités selon les publics auxquels elles se destinent.

– ***La variation diastratique concerne l'axe de la société***

Les codes connaissent une variation diastratique par le fait qu'ils varient selon les strates sociales auxquelles appartiennent celles et ceux qui les utilisent. La variation diastratique des langues explique ainsi que le français contemporain est loin d'être homogène, malgré la représentation dominante centrée sur sa version standardisée, c'est-à-dire celle transmise par l'école et la plus valorisée socialement. Aux côtés du français normé, il y a d'autres variétés, attachées à des groupes socialement qualifiés, et présentant des spécificités : un adolescent

appartenant à la petite-bourgeoisie urbaine n'utilisera pas les mêmes ressources phonétiques, lexicales et syntaxiques d'une dame de 80 ans vivant à la campagne.

**Chaque état de société est ainsi composé de strates** découpées selon :

- des critères générationnels (les classes d'âge),
- des critères socio-économiques (basés sur les niveaux de revenus et les types de professions exercées),
- des critères de genre (femmes, hommes, genres non-binaires),
- des critères socio-culturels (basés sur le niveau de formation, sur les modes de consommation et de pratique culturelles),
- des critères relatifs au lieu de vie (ville, campagne, banlieue).

Lorsqu'une strate sociale peut être associée à une variété de langue identifiable selon des caractéristiques spécifiques, on parle de **sociolecte**. Par exemple, le jargon médical peut être considéré comme un sociolecte professionnel. De nombreux travaux se sont penchés sur l'existence d'un sociolecte propre aux « jeunes », ou aux femmes. La classe ouvrière a été souvent associée à un sociolecte assumant une fonction identitaire forte. Dans le champ du langage verbal, une branche spécifique de la linguistique s'est, depuis les années 1970, constituée en discipline autonome s'occupant (notamment) de la variation diastratique de la langue : la **sociolinguistique**.

En sémiotique aussi, les codes sont susceptibles de connaître des variations selon les classes d'utilisateurs qui les mettent en œuvre. Face au même /tableau de peinture abstraite/, une avocate ayant acquis par sa formation ou par sa famille les principes de l'art non-figuratif pourra reconnaître un « chef d'œuvre », tandis qu'un électricien n'y verra qu'un « gribouillage sans intérêt », parce que son rapport aux codes picturaux n'a pas été outillé de la même manière. À l'inverse, le même électricien distinguera avec profit « le néo-métal » et « l'émo » à l'écoute d'une chanson, tandis que la même avocate aura du mal à reconnaître autre chose que du « bruit ».

Cette variation diastratique des codes sémiotiques appelle au moins trois remarques.

La première consiste à **se prémunir d'une lecture déterministe** de l'association entre l'appartenance à telle strate sociale et l'accès à tel variété de tel code sémiotique. Depuis les travaux pionniers de Pierre Bourdieu sur ces questions, la sociologie a raffiné ses modèles et invite aujourd'hui plutôt à reconnaître que nos trajectoires sociales peuvent nous amener à approcher une pluralité de mondes (un fils d'ouvrier pourra faire des études universitaires, apprécier le foot le samedi et l'opéra le dimanche, porter des /survêtements de sport/ qui seront pris au premier degré par son père comme « réservés au sport ou à la détente », et au second degré par ses amis comme « stylés »). Il demeure que la division de la société en strates (même non-étanches) reste un principe permettant d'expliquer les tendances qui

continuent encore aujourd'hui de rendre l'accès à telle profession ou à tel niveau de revenu plus compliqué pour telle catégorie sociale plutôt que pour telle autre.

La seconde consiste à **se prémunir d'une lecture normative** des valeurs sociales associées à telle ou telle pratique. Reconnaître que, aujourd'hui, il est « plus ringard » d'écouter Claude François plutôt que tel nouveau groupe de trap, ou qu'il est « plus branché » de lire Virginie Despentes plutôt que Marc Lévy, ce n'est certainement pas considérer que ces jugements sont une bonne norme à respecter : c'est simplement reconnaître qu'ils participent d'une logique sociale qui, dans les faits, classe les pratiques culturelles selon des valeurs différentielles.

Enfin, la troisième remarque consiste à **se prémunir d'une confusion entre le point de vue sociologique et le point de vue sémiotique** sur ces phénomènes de variation diastatique. La sociologie s'intéresse aux pratiques sociales, en tant qu'elles sont associées à des catégories d'acteurs sociaux : l'aristocrate a telles pratiques culinaires, qui le distinguent de l'ouvrier ; le jeune a telles pratiques vestimentaires, qui le distinguent de ses parents. La sémiotique s'intéresse quant à elle aux valeurs sociales des pratiques, en tant qu'elles sont associées à des catégories d'usagers sémiotiques : l'aristocrate considère que le /boulet-frites/ est « vulgaire », tandis que l'ouvrier y voit un « repas familial » ; le jeune code le /survêtement de sport/ comme « stylé », là où ses parents le voient comme « pratique ». Bien sûr, **les deux points de vue sont complémentaires**, et on peut dire que toute sociologie postule une sémiotique, et réciproquement : une part importante des logiques sociales de nos comportements repose sur des valorisations sémiotiquement différenciées ; à l'inverse, une part importante des variations que connaissent les codes sémiotiques dans leur mise en œuvre concrète repose sur des stratifications socialement différenciées.

– *La variation diaphasique concerne l'axe des contextes d'usage*

Les codes connaissent une variation diaphasique par le fait qu'un même usager individuel peut privilégier telle ou telle ressource selon les contextes dans lesquels il se trouve. La variation diaphasique des langues explique ainsi, selon qu'on passe un entretien d'embauche ou qu'on raconte une blague à ses amis le vendredi soir, on n'utilisera pas les mêmes ressources linguistiques. La variation diaphasique se superpose ainsi à la variation diastatique : le fait d'appartenir à telle strate sociale ne vous limite pas à un seul sociolecte, mais vous laisse la possibilité de mobiliser une gamme encore plus ou moins large de **registres de langue** (qui vont du plus formel au plus informel).

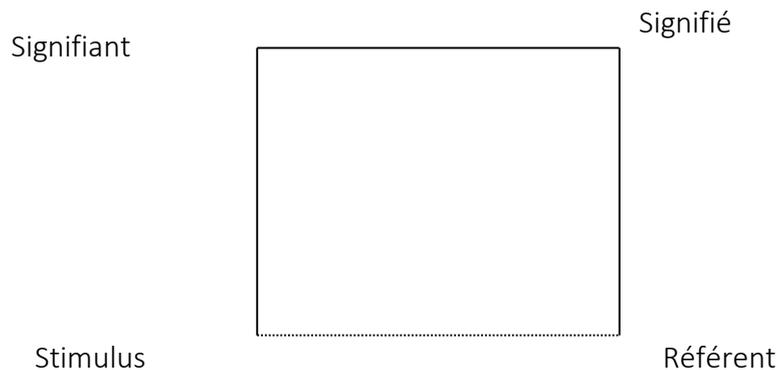
En sémiotique aussi, il est évident que les contextes communicationnels font varier les associations entre signifiants et signifiés. Par exemple, /la bise/ apparaîtra comme un « mode de salutation » approprié entre amis à une soirée, mais apparaîtra comme un « geste déplacé » lors d'un examen oral. En sémiotique de l'écriture, le recours à la police d'écriture /**Broadway**/ pourra se justifier pour un carton d'invitation, beaucoup moins pour un syllabus de cours.

\*\*\*

Nous avons évoqué les codes et leurs variations en insistant principalement sur le rapport entre signifiant et signifié, comme fondateur de la fonction substitutive du signe. Il convient cependant de compléter cette conception du signe en faisant intervenir d'autres paramètres, sous la forme d'un modèle à quatre termes.

### 3. Le modèle tétradique du signe

Le rapport entre signifiant et signifié n'est finalement qu'un aspect d'un processus sémiotique plus vaste, que le sémioticien Jean-Marie Klinkenberg (2000, p. 93) a proposé de schématiser sous la forme d'un modèle à quatre termes (d'où le nom de « modèle tétradique ») :



Le **stimulus** désigne ce qui transite concrètement par le canal, à savoir les réalités matérielles qui atteignent mes organes de perception dans un magma indifférencié d'ondes et de sensations. Pour rappel, la langue présente un caractère vocal, qui la situe sur le canal auditif. D'autres systèmes de signes exploitent d'autres **canaux**, c'est-à-dire d'autres supports physiques pour véhiculer leurs signifiants. Tout signe est ancré dans une expérience sensible (sonore, visuelle, tactile, gustative, olfactive), qui se ramène en dernière analyse à la manière dont nos organes physiques reçoivent des stimuli et émettent des réponses à ces stimuli. Le stimulus, c'est donc **l'expérience sensible dans laquelle le signe a son origine** : la vibration des ondes qui viennent frapper mon tympan, les particules de lumière qui affectent ma rétine et expriment les contrastes de formes, de couleurs, de mouvements, la sensation de chaleur que je perçois en mettant ma main sur une plaque de four, ou

de mollesse en posant mon pied sur ces pavés en caoutchouc placés aux feux rouges pour les aveugles, sont des stimuli, transitant respectivement par les canaux auditif, visuel, tactile, qui peuvent être formalisés dans un système de signes pour recevoir une signification.

**Ces différents canaux physiques imposent des contraintes à la communication sémiotique** : la sensibilité de nos organes de perception balaie une gamme particulière de stimuli, et opère un certain nombre de discriminations au sein de cette gamme. On ne pourra par exemple pas percevoir des sons émis en-deçà d'une certaine fréquence ; on ne pourra pas distinguer, à une certaine distance, entre un cercle parfait ou un cercle légèrement ovale ; la pression de mon pied sur une surface en béton lissé ou en céramique de carrelage ne sera pas vraiment perçue comme une grande différence.

Ces contraintes physiques des canaux sont donc à prendre en compte lorsqu'on construit un système sémiotique et qu'on veut qu'il soit efficace. Le canal auditif exploité pour la communication linguistique fournit infiniment plus de possibilités de codage que le canal du toucher.

Le **signifiant** désigne la modélisation théorique du stimulus sous la forme d'une unité pertinente dans le système sémiotique considéré (/rouge/ d'un feu rouge par exemple). Le signifiant **ne retient que certaines des propriétés matérielles du stimulus** : celles qui seront considérées comme pertinentes dans le code. Par exemple, le fait que le feu rouge soit rouge clair, rouge foncé, rouge avec des reflets du soleil n'a guère d'importance : parmi tous ces stimulus, le signifiant pertinent reste /rouge/, parce que ce sont ces propriétés chromatiques qui interviennent dans l'opposition avec /orange/ et /vert/ dans le code de la route.

Le **signifié** est l'image mentale suscitée par un signifiant, le contenu conceptuel auquel un signifiant renvoie dans un système de signes donné. Le /rouge/ du feu rouge renvoie au signifié « instruction d'arrêt ». Tout comme le signifiant, le signifié est une modélisation théorique sous la forme d'un ensemble de traits (de sèmes), retenus comme pertinents parce qu'ils entrent en opposition avec les sèmes d'autres unités d'un code. Par exemple, le signifié « instruction d'arrêt » ne permet pas les nuances telles que « gentille instruction d'arrêt », ou « instruction d'arrêt énervée » : « gentil » et « énervé » sont des sèmes non pertinents dans le code de la route.

Enfin, le **référent** désigne l'actualisation singulière du signifié dans un contexte communicationnel précis : ce sont les réalités extra-sémiotiques dont il est effectivement question quand on est confronté à tel signe – par exemple, le fait que, face à un feu rouge, l'instruction d'arrêt s'adresse bien à moi qui la regarde et m'invite à m'arrêter concrètement.

## 4. Typologie des relations sémiotiques

Cette modélisation de ce qu'est un signe permet de proposer une typologie générale des signes, qui distingue traditionnellement trois grandes catégories : indices, icônes, symboles. Puisque le modèle tétradique invite à déplier le signe sous la forme d'une relation entre différents éléments, on pourra également parler, **pour distinguer les trois grandes familles de signes, de relation indicielle, relation iconique et relation symbolique** (voir Klinkenberg 2000, p. 192-195).

**Ces trois types de relations sémiotiques se distinguent d'abord selon l'opposition entre arbitraire et motivé.**

Pour rappel, l'une des caractéristiques du signe linguistique était son arbitrarité, c'est-à-dire le fait que le lien entre le signifiant et le signifié y était conventionnel. Pour d'autres signes, ce lien est en réalité conditionné par le référent, qui donne sa forme au signifiant : les signes dits *motivés* sont ceux où la forme du signifiant n'est pas établie par pure convention, mais est dictée en partie par la forme du référent.

Cette **motivation peut être de deux types.**

- par **causalité** : lorsque le référent est la cause physique immédiate et matérielle du stimulus, et donc affecte directement la forme que prend le signifiant ; on parle dans ce cas d'indice, ou de **relation indicielle**.

Ex. : /empreinte de pas/ dans la neige, /chaleur du moteur/ de voiture qui indique son « activité récente », la /fumée/ pour la « présence d'un feu », l'odeur de /brûlé/, ou encore la photographie de manière générale, qui repose sur un contact physique des ondes lumineuses sur la cellule sensible, faisant en sorte que la disposition effective des masses du référent conditionne la forme du signifiant photographique.

- par **reconnaissance** : lorsque le référent prête certains de ses traits au signifiant, qui imite donc son référent et invite à une reconnaissance formelle ; on parle dans ce cas d'icône, ou de **relation iconique**.

Ex. : l'image du /vélo/ dans un panneau routier, le logo des /légumes/ désignant tel rayon de supermarché, l'ensemble des formes qui constituent une carte géographique, ou celles du plan de montage d'un meuble. Dans tous ces cas, le signifiant ressemble au référent, qu'il rend reconnaissable parce qu'il en a repris plusieurs propriétés, bien qu'il n'ait pas été directement produit par lui.

Attention, tout ce qu'on appelle « icône » dans le langage courant (les « icônes » des applications des téléphones portables, par exemple) n'est pas forcément une icône au sens sémiotique : l'image de /l'étoile/ pour renvoyer au concept de « favoris », ou encore celle du /drapeau/ pour désigner un message « important » n'ont rien d'iconique au sens sémiotique.

En outre, le terme *icône* est plus spontanément associé au domaine du visuel, mais ce transfert de traits entre référent et signifiant peut également concerner le canal auditif (ex. : les bruitages au cinéma), olfactif (ex. : l'imitation d'un parfum de marque), voire tactile (ex. : le faux cuir d'un sac).

Enfin, la troisième catégorie de relations sémiotiques concerne les signes arbitraires, dont nous avons déjà parlé à propos des signes linguistiques. La théorie sémiotique les appelle des *symboles* (**relations symboliques**), et les distingue donc par le fait que rien dans la forme que prend leur signifiant ne dépend des propriétés du référent. Le lien entre signifiant et signifié ne repose donc sur rien d'autre que sur une convention partagée par les membres d'une communauté culturelle. Le /rouge/ du code de la route, tous les signes des opérations mathématiques, les drapeaux des pays, la /colombe/ de « la paix » ou encore le /lion/ permettant d'identifier un véhicule comme une « Peugeot » sont des exemples de symboles.

Cette typologie des relations sémiotiques peut être aussi utilisée pour décrire la **perméabilité des catégories** distinguées, et le caractère parfois hybride (ou instable) des productions sémiotiques.

Par ex., le plan du métro de Londres repose sur un mode de production globalement iconique, puisque les rapports formels établis sur le plan du signifiant (la disposition spatiale des lignes, la succession des points correspondant aux stations) sont dictés par la disposition effective du réseau de métro ; cependant, les transformations importantes subies par les propriétés du référent (le fait par exemple de négliger les différences de distances entre les stations, ou les dénivellations de terrains, le fait de simplifier les stations par un simple point, le fait d'attribuer telle ou telle couleur à telle ligne) sont quant à elles établies par convention, et relèvent donc d'un régime symbolique.

On peut donc parler d'**échelles d'iconicité variables** dans le mode de production des signifiants, selon l'ampleur des transformations opérées à partir des traits du référent pour leur donner la forme d'un signifiant sémiotique.

En outre, **même pour un signifiant unique et apparemment simple, l'appartenance à tel type de relation sémiotique n'est jamais parfaitement stabilisée.**

Si l'image d'un /aigle/ est désormais presque automatiquement associée à l'idée des « États-Unis d'Amérique », c'est que la lecture iconique d'un tel signifiant a cédé la place à sa lecture symbolique, qui s'est imposée culturellement. Le statut de symbole n'en conserve pas moins, potentiellement, la mémoire de sa vie iconique : en l'occurrence, certaines des représentations associées à l'aigle en tant qu'animal (agressivité, prédation, majestuosité, etc.) peuvent continuer d'irriguer la lecture symbolique qu'on en fait, et donc participer à la représentation qu'on se donne des « États-Unis d'Amérique ».

À l'inverse, lorsque, à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin en 2008, des militants des Droits de l'Homme ont détourné le symbole des « J.O. » (les fameux /cinq anneaux entremêlés/) pour inviter à y reconnaître des /menottes/, ils

convoquaient une lecture iconique inattendue, susceptible de parasiter désormais la vie du symbole (en invitant à voir que les J.O. chinois étaient un paravent dissimulant des pratiques d'enfermement peu scrupuleuses).

Ces deux exemples indiquent que **l'analyse des signes peut constituer un outil de critique idéologique** : décrire les formes par lesquelles nous donnons sens au monde qui nous entoure, c'est aussi interroger tout ce qui, par le biais de ces formes, oriente souvent malgré nous notre manière de nous rapporter au monde.

\*\*\*

***Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre***

Barthes, Roland (1964b). « Éléments de sémiologie », *Communications*, 4, p. 91-135.

Eco, Umberto (1988 [1971]). *Le Signe, histoire et analyse d'un concept*, adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenberg, Bruxelles, Labor.

Klinkenberg, Jean-Marie (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».

Saussure, Ferdinand de (1967 [1916]). *Cours de linguistique générale*. Lausanne : Payot.

V. Comment décrire  
un système de signes ?



Les signes sont dépendants des codes dans lesquels ils fonctionnent. Quelles que soient les variétés sous lesquelles ils se présentent, et les variations qu'ils peuvent connaître, les codes sémiotiques répondent à quelques principes d'organisation communs très généraux. Décrire ces principes, c'est dégager la grammaire d'un code sémiotique. De la même manière que les différentes langues du monde organisent leurs unités en niveaux d'analyse grammaticale comparables, les codes sémiotiques possèdent eux aussi leur grammaire.

## 1. Préalable : le sens descriptif du mot *grammaire*

Le mot *grammaire* charrie avec lui des connotations héritées de l'école primaire et secondaire, où il est employé pour désigner un ensemble de règles à respecter pour parler et écrire « correctement » (l'accord du participe passé, la concordance des temps, etc.). Le **rôle de cette grammaire « scolaire » est prescriptif**, au sens où son but est de permettre l'acquisition d'une variété particulière, qu'on appelle la norme d'une langue, ou encore le bon usage, ou la **langue standard**. Codifiée dans les dictionnaires et les grammaires prescriptives, diffusée par les médias les plus légitimes, exigée dans les contextes de communication les plus formels (entretien d'embauche, examen universitaire, comparution devant un tribunal, etc.), cette variété normée est la plus valorisée socialement : sa bonne maîtrise donne accès à des bénéfices (symboliques, ou économiques : paraître crédible aux yeux de ses interlocuteurs, décrocher un emploi bien rémunéré), de même que sa non-maîtrise peut attirer des stigmates. La grammaire scolaire, et le point de vue prescriptif (ou normatif) qu'elle adopte sur la langue, remplissent donc une fonction sociale importante, mais leur statut est non scientifique.

Bien qu'elle s'occupe des formes des langues, **la linguistique en tant que science n'est pas la police de la langue**. Quand elle dégage la grammaire d'une langue, elle doit pouvoir rendre compte de tous les usages attestés, en décrire le fonctionnement, et non prescrire les usages normés en écartant les usages « fautifs ». C'est pourquoi la notion de « faute » est absente du vocabulaire conceptuel de la linguistique, et que **le sens que cette discipline donne au mot *grammaire* est un sens descriptif, et non prescriptif**.

C'est dans cette conception que s'inscrit la sémiotique. Elle pourra bien sûr reconnaître que tel usage sémiotique est plus normé qu'un autre, plus valorisé socialement ou simplement plus répandu, mais sa description grammaticale devra pouvoir rendre compte de tous les usages attestés.

## 2. Paradigme et syntagme

Au sein d'un système de signes, la description grammaticale identifie deux types de relations possibles entre les unités : des relations syntagmatiques et des relations paradigmatiques.

Les unités peuvent se combiner l'une avec l'autre pour former un syntagme, c'est-à-dire une chaîne d'unités effectivement réalisées dans un énoncé. **L'axe syntagmatique est appelé axe de la combinaison, puisqu'il concerne des relations de co-présence entre unités.** Par exemple, dans une phrase comme *Je mange mes tartines*, les unités *Je*, *mange*, *mes* et *tartines* entretiennent des relations syntagmatiques. De la même manière, quand je porte une /casquette/, avec un /bandana/, un /t-shirt de base-ball/, un /pantalon baggy/ et des /Air Jordan/, je constitue un syntagme vestimentaire composé de ces 5 unités.

Les unités d'un code s'organisent par ailleurs en paradigmes, c'est-à-dire en ensemble d'unités virtuellement réalisables en tel point d'un syntagme. **L'axe paradigmatique est appelé axe de la sélection (ou de la commutation), puisqu'il concerne des relations d'exclusion réciproque entre unités :** les éléments d'un même paradigme sont homogènes entre eux précisément dans la mesure où ils ne peuvent pas être actualisés en même temps en un même point du syntagme. La production d'un énoncé (linguistique ou sémiotique) consiste ainsi à sélectionner dans différents paradigmes les unités qui entreront dans le syntagme produit. Par exemple, dans la phrase ci-dessus, *Je* appartient au paradigme des pronoms personnels sujets (avec *Tu*, *Il*, *Elle*, *Nous*, *Vous*, *Ils*, *Elles*) ; *mange* appartient au paradigme (bien plus fourni) des verbes d'action, *mes* appartient au paradigme des déterminants du nom, *tartines* appartient à un paradigme dont l'extension a été en partie déterminée par une autre unité du syntagme : l'emploi du verbe *mange* ouvre en effet un paradigme sémantique des « choses comestibles », auquel appartient *tartine*. De la même manière, chacun des éléments qui composent le syntagme vestimentaire évoqué ci-dessus appartient à un paradigme spécifique, qui contient tous les autres choix possibles en tel point du syntagme : /bonnet/, ou [∅]<sup>33</sup>, à la place de /casquette/ ; /Converse/ ou /mocassins/ à la place de /Air Jordan/ ; etc.

Ces exemples appellent plusieurs remarques.

**L'extension d'un paradigme est déterminée par ce qu'on nomme en linguistique un test de commutation :** dans le syntagme *Franchement, il est désagréable*, l'unité initiale peut être remplacée par *Sincèrement*, *À la vérité*, ou *Pour tout dire*, mais pas par *Délicatement* ni par *Lentement*, ce qui prouve que, dans cet emploi, l'adverbe

---

<sup>33</sup> Ce symbole désigne, comme en mathématiques, la valeur « rien du tout ». On peut en effet considérer que, dans un paradigme, [∅] est bien une unité qui entre en opposition pertinente avec d'autres : dans la sémiotique très rudimentaire de l'anneau de mariage, /anneau/ s'oppose à [∅] pour signaler le caractère « marié » ou « non-marié ».

*Franchement* appartient à un paradigme plus spécifique que le simple paradigme des adverbes (il s'agit en l'occurrence d'un adverbe d'énonciation). **Syntagme et paradigme sont ainsi deux concepts qui se définissent réciproquement** : le syntagme est le résultat de choix opérés dans différents paradigmes, et la cohérence d'un paradigme tient au caractère commutable de ses unités en tel point d'un syntagme.

À mesure que se forme un syntagme, **des contraintes pèsent plus lourdement sur les choix paradigmatiques suivants**. L'énoncé *Je...* offre plus d'ouverture que l'énoncé *Je mange...*, dont le complément appartient nécessairement au paradigme des choses comestibles<sup>34</sup>. Une fois qu'on a mis une /casquette/, un /t-shirt de baseball/ et un /pantalon baggy/, il paraît compliqué d'activer un autre paradigme que celui des /sneakers/.

Dans un code, tous les paradigmes ne sont pas constitués de la même manière. **Certains sont fermés (et comptent un nombre limité d'unités), d'autres sont ouverts (et comptent un nombre plus grand d'unités)**. Les paradigmes fermés sont ceux qui fortement codifiés, dont les contours restent stables quels que soient les syntagmes ou les variétés de code activés, et qui n'accueillent pas facilement de nouvelles unités. Par exemple, en français écrit, le paradigme des marques grammaticales de nombre (« singulier » vs. « pluriel ») est fermé : /-s/, /-x/ (avec éventuel changement de syllabe finale), [∅] ; de même que le paradigme des marques du passé simple. En revanche, le paradigme des verbes d'action ou des êtres animés sont très ouverts : ils comptent beaucoup d'unités, et sont susceptibles d'être enrichis facilement (sans entraîner une déstructuration profonde du code). De la même manière, dans la sémiotique des panneaux routiers, le paradigme des silhouettes prenant place au centre des panneaux d'interdiction est fermé : /piéton/, /vélo/, /voiture/, [∅]. À l'inverse, dans le genre (pictural et photographique) du portrait, le paradigme concernant l'arrière-plan est très ouvert (/intérieur/, /paysage/, /monument/, /autres figures/, /scène/, etc.).

On voit ainsi que **l'organisation paradigmatique peut être plus ou moins rigide**, tant d'un code à l'autre (la peinture est moins rigide que les panneaux routiers), qu'au sein même d'un code. Nous verrons plus loin (voir *infra*, ch. V) que les usages concrets des signes sont toujours susceptibles de réviser les frontières entre les paradigmes d'un code.

---

<sup>34</sup> Nous verrons plus loin que cette nécessité peut être contournée dans des usages figuratifs du langage, qui reconfigurent précisément les frontières paradigmatiques : des énoncés tels que *Je dévore ton corps*, ou *Je bois tes paroles*, sont bien interprétables, bien que les unités *corps* et *paroles* n'appartiennent pas à priori aux paradigmes appelés par les verbes qui les introduisent.

### 3. Morphologie et syntaxe

Cette distinction entre les deux types de relations qu'entretiennent les unités d'un code sémiotique permet de comprendre les deux principaux niveaux de description grammaticale : la morphologie d'une part, la syntaxe d'autre part.

**La morphologie s'occupe de la manière dont sont constituées et réparties les unités d'un code** : quels découpages sur le plan de l'expression (signifiants) et sur le plan du contenu (signifiés) permettent de structurer des oppositions pertinentes et de les organiser en paradigmes ? La morphologie du français contemporain identifie par exemple une série de préfixes (*in-*, *im-*, *a-*, *an-*) qui peuvent s'accoler au début d'un mot pour en inverser le sens (comme dans *invisible*, ou *asymptomatique*) ; la morphologie du latin recense quant à elle les différentes flexions que prennent les mots lorsqu'ils se déclinent (*ros-a*, *ros-a*, *ros-am*, *ros-æ*, etc.).

De la même manière, le sémioticien peut faire la morphologie des logos de partis politiques, en dégagant les différents paradigmes de formes qui entrent dans la composition de ces logos (couleurs d'arrière-plan, typographie des caractères, effets plastiques de surbrillance ou de transparence, éléments iconiques, etc.).

**La syntaxe s'occupe de la manière dont les unités se combinent entre elles pour former des syntagmes** : quelles articulations entre unités sont rendues possibles, ou au contraire impossibles, par tel code, et de quelle manière ? La syntaxe du français contemporain prévoit ainsi, pour la phrase déclarative simple, un schéma canonique qui est *Sujet-Verbe-Complément* (dans d'autres langues, ce schéma peut différer : la syntaxe du néerlandais privilégie par exemple l'ordre *Sujet-Complément-Verbe*). Toujours en français, il relève de la syntaxe de décrire la manière dont un complément du nom s'articule au nom auquel il se rapporte : c'est principalement la préposition *de* qui joue le rôle de cheville syntaxique entre le nom (placé avant) et son complément (qui suit) : *le livre de mon ami*. Ici encore, ce type d'organisation syntaxique est loin d'être universel : les langues à déclinaisons comme le latin procèdent tout autrement.

Comme nous l'avons déjà vu (voir *supra*, « 1.6. Le principe de linéarité »), le point commun des syntaxes linguistiques est d'être linéaires : les unités se combinent en une séquence qui les fait se succéder les unes aux autres dans un certain ordre<sup>35</sup>.

**Les codes sémiotiques possèdent eux aussi leur syntaxe, qui ne répond pas forcément au principe de linéarité.** L'usage des symboles mathématiques par

---

<sup>35</sup> Ce caractère linéaire des syntaxes verbales mérite d'être encore nuancé : l'échange conversationnel d'énoncés se caractérise souvent par des reformulations, des interruptions ou des superpositions des flux de parole, des traits prosodiques (relatifs à l'énergie articulatoire, au volume sonore, au débit), des traits mimo-gestuels (visage, mains), qui tendent à re-spatialiser l'organisation des unités de sens linguistique. Dans un autre registre, la lecture d'un texte poétique oblige souvent elle aussi à délinéariser la syntaxe verbale, pour considérer les articulations qui se nouent entre les unités dans toute la trame du texte.

exemple témoigne de combinaisons possibles (/valeur numérique/ - /symbole d'opération/ - /valeur numérique/ - /symbole d'égalité/ - /valeur numérique/, pour produire le syntagme  $4+3=7$ ), mais aussi d'impossibilités syntaxiques : la succession de  $+$  et  $=$  n'aurait pas sens. La sémiotique des mathématiques utilise aussi la tabularité : certains symboles peuvent apparaître au-dessus ou au-dessous d'autres, et surtout la conduite (et la lecture) d'une démonstration exploite clairement les deux dimensions du plan que constitue le tableau ou la page de calcul. De la même manière, la composition d'une couverture de livre répond généralement au principe syntaxique tabulaire suivant : /illustration/ en arrière-plan ; /inscriptions/ à l'avant-plan ; /nom d'auteur/ au-dessus du /titre d'ouvrage/<sup>36</sup>.

**L'une des notions centrales en syntaxe est la notion de *rection*** : certaines unités en régissent d'autres, au sens où elles leur sont hiérarchiquement supérieure dans l'organisation du syntagme. Par exemple, un verbe *régit* ses compléments ; un nom *régit* ses déterminants. Cette relation de rection se manifeste souvent par des marques formelles de dépendance : la place des compléments dépend de leur lien avec le verbe (dans les langues à déclinaisons, c'est la marque du cas qui indique ce lien) ; les déterminants prennent les marques de genre et de nombre du nom auquel ils se rapportent.

On ne peut pas toujours transposer simplement les concepts et les cadres d'analyse de la linguistique à la sémiotique. On peut cependant considérer comme fécond sur le plan heuristique le fait de s'interroger sur cette transposition : peut-on parler de rection dans les syntaxes tabulaires ? dans la sémiotique vestimentaire, certaines unités en régissent-elles d'autres ? quelles marques formelles témoignent de ces liens syntaxiques ? Il n'y a pas de réponses toutes prêtes à ces questions ; elles ont ici pour but de donner un aperçu du champ de recherche et d'exploration théorique que constitue la sémiotique.

#### 4. Quelle place pour la sémantique dans la grammaire ?

Nous avons schématiquement présenté la morphologie et la syntaxe comme les deux niveaux élémentaires de la description grammaticale d'un code, en les associant respectivement à l'organisation paradigmatique des unités et à leurs combinaisons dans un syntagme. Mais où situer la composante sémantique d'un code ? **Y a-t-il un niveau d'analyse spécifique à la description des signifiés (ponctuels ou globaux) produits par des énoncés linguistiques ou sémiotiques ? Ce niveau**

---

<sup>36</sup> Comme pour les frontières entre les paradigmes, nous verrons que les régularités syntaxiques d'un code peuvent être enfreintes, pour produire des effets de sens particuliers : une couverture de livre sans /nom d'auteur/ suscitera la curiosité, précisément parce qu'elle enfreint un principe syntaxique de cette sémiotique particulière.

d'analyse, appelé *sémantique*, est en réalité transversal aux différents paliers d'une grammaire, et déborde même les frontières internes du code.

Une part du sens (linguistique ou sémiotique) est bien codée dans les unités que dégage l'analyse morphologique, prises dans leurs relations paradigmatiques : *manger* n'a pas le même sens que *dormir*, *mange-able* n'a pas le même sens que *mange-ons* ni qu'*in-mangeable* ; de la même manière, la signalétique routière repose sur une morphologie qui identifie notamment les /rectangles à fond bleu/ comme « panneaux d'indication », par opposition aux /cercles bordés de rouge/ qui signalent une « interdiction ».

Cependant, une autre part du sens produit par un énoncé relève de la syntaxe, et non de la morphologie : *Jean aime Marie* n'a pas le même sens que *Marie aime Jean*, bien que ces énoncés soient composés des mêmes unités – mais pas dans le même ordre. De la même manière, il appartient à la syntaxe de la sémiotique de l'écriture de marquer la différence de sens entre *Jean-Marie* et *Jean MARIE*.

La description morphologique et syntaxique d'un code touche ainsi nécessairement à des dimensions sémantiques : elle concerne cette part des signifiés qui est codée dans le système, soit au niveau des unités, soit au niveau des principes qui organisent leurs combinaisons.

Mais une autre part du sens produit par les signes dépend de paramètres externes au code : elle est liée aux usages concrets et situés des signes dans des contextes particuliers, qui peuvent remodeler complètement les configurations sémantiques prévues par le code. La dynamique des systèmes sémiotiques (dont la langue) est ainsi faite d'un jeu de tension entre ce qui est plus ou moins stabilisé dans le code, et ce que viennent reconfigurer en permanence les usages.

\*\*\*

**Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre**

Martinet, André (2008 [1960]). *Éléments de linguistique générale*, 5<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin.

Klinkenberg, Jean-Marie (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».

## VI. Les signes en usage



Certains courants théoriques (en linguistique comme en sémiotique) maintiennent une frontière nette entre la grammaire du code et la description des usages (en accordant un privilège à la première) ; d'autres considèrent au contraire que rien n'est jamais vraiment codé, et que la vie des signes est toujours prise dans des contextes d'usage. Il nous a semblé important de donner dans le chapitre précédent un aperçu des outils propres à la première option, pour accorder à présent des développements à la seconde. Ces développements vont nous mener au cœur de notre parcours : la notion de *figure* va apparaître en effet comme un point d'intersection entre la sémiotique des codes et la rhétorique des interactions argumentatives.

## 1. Retour sur paradigme et syntagme

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les unités d'un code sont organisées en paradigmes aux frontières plus ou moins rigides, qui s'ouvrent en des points particuliers des syntagmes. Cela dit, **les réalisations syntagmatiques sont toujours susceptibles d'ouvrir des paradigmes inattendus**. Par exemple, lorsque le capitaine Haddock dans *Tintin* s'adresse à ses ennemis en leur disant : « Ornythorinque ! Bachi-bouzouk ! Boit-sans-soif ! Cercopithèque ! », tous ces termes apparaissent tout à coup dans sa bouche comme appartenant au paradigme des « insultes », alors qu'une vision plus normée du code linguistique les aurait plutôt inclus dans des paradigmes différents.

De la même manière, si l'on considère cette affiche de Mai 68, on doit bien constater que les éléments (visuels) qui la composent voient leur appartenance paradigmatique modifiée par leur occurrence dans ce syntagme visuel que constitue l'affiche :



Noir sur fond blanc | Sérigraphie

(Image publiée dans Gasquet 2007)

En effet, le dessin du /lion aux pattes dressées/ appartient originellement au paradigme des symboles de marques automobiles (en l'occurrence, il renvoie à la marque « Peugeot », dont l'une des usines était basée à Sochaux). Or, dans cette

affiche, il est associé à une silhouette humaine qui l'étrangle, et qui le désymbolise au profit d'une lecture plus iconique : le lion redevient un animal, potentiellement à combattre. Le contexte de lutte ouvrière propre à Mai 68 (et la mention « La lutte continue » au-dessus de l'image) achève de recatégoriser la forme visuelle du lion : du paradigme des marques automobiles, elle est passée au paradigme des ennemis des ouvriers, et s'en trouve ainsi, après un passage par un statut iconique, re-symbolisée comme une représentation de la violence de la grosse industrie automobile.

Ainsi, les syntagmes ne sont pas toujours qu'une simple actualisation d'unités puisées à des paradigmes prédéfinis ; ils ont parfois un pouvoir de **recatégorisation paradigmatique**. Or, comme l'ont montré ces exemples, ce pouvoir fait **intervenir des éléments extérieurs au code lui-même** : dans l'exemple du capitaine Haddock, c'est le fait que ces termes soient prononcés par ce personnage-là, en colère face à des ennemis, qui conduit à les interpréter comme des insultes ; dans le cas de l'affiche, c'est le contexte de lutte ouvrière qui oriente la lecture du /lion/ comme « les patrons à abattre ».

L'orientation théorique qui **valorise ce rôle du contexte dans la production du sens porte le nom de pragmatique**<sup>37</sup>.

## 2. Le sens en contexte : principes de pragmatique

Les approches pragmatiques considèrent que **le sens se nourrit avant tout des contextes dans lesquels les énoncés sont produits** : d'une part des paramètres extra-sémiotiques qui définissent ces contextes (quels sont les partenaires de l'échange, quelle est la situation dans laquelle ils se trouvent, quelle relation les unit), d'autre part des effets extra-sémiotiques qui sont visés ou effectivement produits par les énoncés (quelles sont les intentions expressives en jeu, et quels changements l'énoncé produit-il sur son destinataire ou plus largement sur son contexte lui-même).

Par exemple, un même mot comme *encore* pourra adopter des sens tout à fait différents selon qu'il est prononcé par une mère à son enfant qui vient de faire une bêtise, par des partenaires sexuels, ou par un gourmet s'adressant au serveur d'un restaurant. De la même manière, la compréhension du sens du /rouge/ dans la signalétique des feux de circulation provient moins d'un apprentissage du code lui-même que d'une simple observation des situations dans lesquelles il est mis en œuvre et produit des effets concrets sur les comportements des automobilistes.

La prise en considération de ces dimensions contextuelles a permis aux approches pragmatiques de mettre en évidence **le fonctionnement performatif de certains**

---

<sup>37</sup> En linguistique, la pragmatique constitue une branche disciplinaire à part entière ; en sémiotique, on parle plutôt de conceptions « sémio-pragmatiques ».

**énoncés linguistiques** (voir Austin 1970 [1962]) : dans certaines conditions institutionnellement réglées, le fait de prononcer des énoncés comme *Je vous déclare mari et femme*, ou *Le jury vous condamne à perpétuité*, ou *Vous obtenez le grade de Grande Distinction* revient à réaliser effectivement l'action qui est décrite dans l'énoncé<sup>38</sup>. La performativité désigne ainsi cette capacité du langage à modifier l'état du monde, par la seule action du verbe (et, bien sûr, la réunion des conditions institutionnelles qui autorisent cette performativité : si vous dites à votre camarade de classe *Tu obtiens le grade de Grande Distinction*, cela sera malheureusement sans effet sur son cursus universitaire).

Plus généralement, **l'approche pragmatique du langage considère que notre usage de la parole est toujours peu ou prou associé à des actes** : l'acte performatif en est un (provoquer des changements dans le monde par la simple énonciation), aux côtés des actes assertifs (dire comment les choses sont), directifs (faire faire quelque chose à autrui), expressifs (exprimer ses sentiments, ses attitudes, etc.), promissifs (s'engager à faire des choses)<sup>39</sup>.

Cette attention portée à ce qu'on *fait* concrètement avec le langage a conduit la pragmatique à mettre en évidence ce qu'on nomme le **principe de pertinence** : **la production d'un énoncé suppose sa propre pertinence dans le contexte dans lequel il a été produit** (voir Sperber & Wilson 1989). Pour le dire autrement : on ne parle pas pour ne rien faire, mais pour agir de manière pertinente dans un contexte donné. Si l'interprétation interne de l'énoncé ne satisfait pas au principe de pertinence, c'est alors que le contexte doit intervenir pour rectifier (voire carrément inverser, dans le cas des énoncés ironiques) le sens construit au sein de l'énoncé. Par interprétation interne, on entend une interprétation qui se fonde uniquement sur le sens codé des unités, sans faire intervenir des considérations contextuelles – on parle dans ce cas également d'**interprétation littérale**.

Par exemple, si lors d'un repas à table, quelqu'un me dit *Peux-tu me passer le sel ?*, il devrait être évident que l'interprétation littérale de cet énoncé interrogatif (« la personne qui me parle me demande si je suis capable de lui passer le sel ») n'est pas pertinente dans la situation : si je réponds « Oui », sans rien faire d'autre, la communication aura clairement échoué, par mon incapacité à activer le principe de pertinence. Selon ce principe, je devrais en réalité interpréter cet énoncé, non littéralement comme une interrogation, mais comme une demande d'action.

De la même manière, si lors d'une soirée très ennuyeuse, après avoir bâillé à plusieurs reprises, je dis à la personne qui m'accompagne *Ouh, il est déjà 23h...*, le

---

<sup>38</sup> Pour le dire autrement : « Un énoncé performatif est un énoncé qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise. » (Kerbrat-Orecchioni 2016, p. 9). On notera que la langue n'a pas le monopole de la performativité : la /sonnerie/ indiquant la « fin d'un cours » ne fait pas que l'indiquer, elle le réalise dans les faits.

<sup>39</sup> La taxinomie des actes de langage est très variable selon les auteurs et les courants en pragmatique ; nous adoptons ici celle de Searle (1982).

principe de pertinence devrait interdire à cette personne d'interpréter littéralement mon énoncé comme un simple constat sur l'heure qu'il est, mais comme une invitation polie et un peu voilée à ne pas s'éterniser à cette soirée si ennuyeuse.

**La pragmatique invite ainsi à reconnaître que, derrière le sens littéral des énoncés, il y a souvent des sens *inférés*, c'est-à-dire des sens qui nécessitent un calcul interprétatif permettant de reconfigurer le sens littéral.** Ces *inférences* pragmatiques peuvent être elles-mêmes plus ou moins codées, c'est-à-dire prévues de manière claire par des contextes typifiés et stabilisées à l'échelle d'une communauté. L'exemple de *Peux-tu me passer le sel ?* lors d'un repas à table relève de ces inférences très codées : la simple réponse *Oui* à cet énoncé apparaîtrait évidemment absurde. D'autres inférences sont plus complexes, ou plus liées à des contextes singuliers. Par exemple, l'usage des **sous-entendus** relève d'un jeu sur les composantes pragmatiques du langage : si vous dites à vos parents, à quelques semaines de Noël, *Je n'ai pas d'abonnement Netflix à mon kot*, vous pouvez espérer que ceux-ci, en fonction du principe de pertinence, produisent une inférence qui les amène à interpréter votre énoncé comme une demande visant à leur faire offrir un abonnement Netflix à leur enfant. **L'intérêt stratégique des sous-entendus est que le sens produit par inférence relève de l'entière responsabilité de l'interprète :** le locuteur de l'énoncé peut toujours se retrancher derrière le sens littéral de l'énoncé qu'il a produit (voir Ducrot 1984) (à vos parents qui vous répondraient *Tu exagères à toujours nous demander des choses !*, vous pourrez toujours dire *Mais je ne faisais que constater que je n'avais pas d'abonnement Netflix à mon kot !*).

Ce jeu sur les inférences peut être risqué, si l'on ne mesure pas le poids relatif des éléments contextuels susceptibles d'intervenir dans l'interprétation des énoncés. Un bel exemple de cette dynamique délicate est fourni par le fameux « Faux JT » de la RTBF, diffusé en décembre 2006. En pleine crise gouvernementale, la RTBF a brutalement interrompu ses programmes pour diffuser ce qui se présentait comme une édition spéciale du JT, avec le vrai présentateur, les vrais décors et le vrai jingle. Cette édition spéciale annonçait, reportages à l'appui, la fin de la Belgique, provoquée par la sécession de la Flandre. Après plusieurs minutes, un bandeau indiquant littéralement « Ceci est une fiction » a défilé dans le bas de l'écran, tandis que se poursuivaient, très sérieusement, les reportages et les interviews censés couvrir l'information « fin de la Belgique ». Or, malgré ce bandeau, beaucoup de téléspectateurs ont continué à croire que le pays s'était réellement séparé. Autrement dit, les concepteurs du faux JT n'avaient sans doute pas mesuré à quel point le contexte politique (crise gouvernementale) et médiatique (adoption des codes télévisuels de « l'édition spéciale ») allait peser sur l'interprétation des énoncés journalistiques, en accordant plein crédit à l'information « fin de la

Belgique » – même lorsque celle-ci était contredite littéralement par un autre énoncé (le bandeau « Ceci est une fiction »)<sup>40</sup>.

Il n'empêche que cette expérimentation médiatique sur les régimes d'interprétation de l'information journalistique a pu produire une double vérité politique : d'une part la démonstration qu'une telle information était crédible pour bon nombre de Belges, d'autre part la révélation de l'impact affectif qu'elle a provoqué à l'échelle nationale.

**Amener son destinataire à produire des inférences, à calculer lui-même une interprétation qui dépasse le sens littéral en fonction d'instructions contextuelles plus ou moins nettes, c'est ainsi potentiellement agir sur ses représentations, et orienter ses comportements.** Parmi les procédés qui favorisent ce type de posture interprétative, on trouve les **figures**. Comme les sous-entendus, elles résultent d'une insuffisance du sens littéral ; cependant, le type d'inférence auquel elles invitent ne consiste pas à convoquer tel élément contextuel pour corriger la lecture d'un énoncé, mais plutôt à modifier la définition même des unités utilisées au sein de tel ou tel énoncé.

C'est ce type de lecture figurale que nous allons à présent détailler.

### 3. La lecture figurale

#### 3.1. *Isotopie et allotopie*

Lorsqu'ils sont utilisés dans des énoncés concrets et forment des syntagmes, les signes se combinent les uns aux autres. Cette mise en coprésence peut être plutôt conforme aux attentes de l'interprète, ou au contraire plutôt inattendue et surprenante. Les concepts d'isotopie et d'allotopie renvoient à ces deux effets possibles produits par la coprésence de signes au sein d'un même énoncé.

L'isotopie désigne en quelque sorte le régime *par défaut* des énoncés sémiotiques. La production d'énoncés linguistiques répond ainsi à un **principe général de redondance sémantique, selon lequel l'activation d'un sème dans un mot crée l'attente de sa récurrence dans les mots suivants**. Par exemple, l'énoncé *Je bois de l'eau* est dit *isotope* car le sème [liquidité] présent dans le verbe est attendu (et bien présent) dans le complément qui suit. Dans un autre registre, la construction et la lecture d'un temple grec activent l'isotopie de la [monumentalité] : ce sème est bien redondant à travers différentes propriétés de ce type de construction (ses matériaux, sa géométrie, ses proportions, etc.).

**L'isotopie constitue ainsi un principe de cohérence sémantique d'un texte, susceptible d'en orienter la lecture : la reconnaissance et l'activation d'une isotopie crée l'attente de sa propre confirmation.**

---

<sup>40</sup> Pour une analyse plus développée de cette émission, voir Provenzano (2012a).

À l'inverse, on parlera d'allotopie pour désigner la rupture des attentes sémantiques, par l'irruption dans le syntagme d'une unité qui n'était pas appelée par les autres, et qui n'entre donc pas dans les attentes induites par l'isotopie principale. Pour reprendre le simple exemple linguistique utilisé ci-dessus : *Je bois du béton* est un énoncé allotope, dans la mesure où l'unité *béton* présente une configuration sémantique ([solidité], [non-comestible]) qui enfreint les attentes sémantiques ouvertes par le verbe *boire*. De la même manière, si un temple grec était construit en ballots de paille et non en blocs de pierre, il présenterait une évidente allotopie : les connotations associées à ses matériaux entreraient en conflit avec la monumentalité appelée par ses autres caractéristiques architecturales.

**Les concepts d'isotopie et d'allotopie offrent des outils importants pour la lecture des textes poétiques.** Le vers de Rimbaud *L'étoile a pleuré rose au cœur de tes oreilles* présente un sens très problématique précisément parce qu'il enfreint le principe d'isotopie : le verbe *pleurer* est allotope par rapport au sujet *étoile*, l'adjectif *rose* est allotope par rapport au verbe *pleurer*, et ainsi de suite. Face à de telles ruptures de nos attentes sémantiques, on peut bien sûr décider que le texte est incompréhensible et refuser de lui donner le moindre sens. On peut également s'engager dans une activité interprétative consistant à retrouver des isotopies, à l'échelle du texte entier et non plus du vers isolé. En effet, l'ensemble du poème tisse plusieurs réseaux sémantiques qui entrent en résonance avec les sèmes activés dans le premier vers :

*L'étoile a pleuré rose au cœur de tes oreilles,  
L'infini roulé blanc de ta nuque à tes reins ;  
La mer a perlé rousse à tes mammes vermeilles  
Et l'Homme saigné noir à ton flanc souverain.*

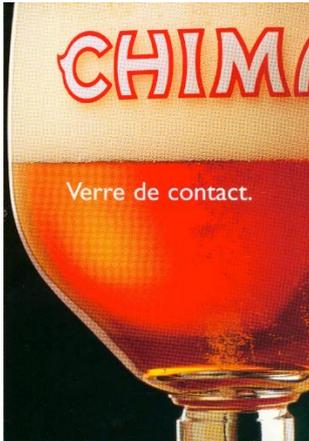
Nous ne pourrions pas donner ici une interprétation exhaustive et encore moins définitive de ce poème ; il nous sert simplement à reconnaître la pertinence du concept d'isotopie : ce texte entremêle (notamment) une isotopie cosmologique à une isotopie anatomique (féminine), et invite ainsi à reconsidérer les éléments allotopes à la lumière de ces réseaux isotopiques textuels – en suggérant par exemple que le corps féminin est ici fantasmé dans ses connexions avec les éléments cosmiques. **La lecture figurale consiste ainsi à dépasser le constat d'allotopie pour accepter que le sens littéral des unités d'un texte doit être reconfiguré en fonction d'une cohérence isotopique de rang supérieur.**

On peut également appliquer ces concepts au domaine des signes visuels.

Considérons cette affiche publicitaire<sup>41</sup> :

---

<sup>41</sup> Exemple tiré de Klinkenberg (2008).



Le syntagme linguistique *Verre de contact* est allotope par rapport aux éléments visuels dominants dans l’affiche, qui se rapportent à l’isotopie de la [boisson] : que vient faire la mention d’une « lentille correctrice » sur l’image d’un « verre de bière » ? L’interprétation de cette image oblige à un travail de défigement et de requalification du syntagme, pour le rendre compatible avec l’isotopie de la boisson :

- dans la locution *verre de contact*, l’élément *verre* pris isolément est bien en accord avec l’isotopie, si on y lit le « verre à boire », et non la « lentille correctrice » ;
- il faut alors réévaluer également le sens de l’autre unité du syntagme, *contact* : une fois dissociée elle aussi de la locution *verre de contact*, elle peut être investie d’un sens plus proche de l’isotopie principale, à savoir le sens de « contact social », « convivialité » ;
- les deux unités (*verre* et *contact*) ainsi requalifiées pour être compatibles avec l’isotopie gardent cependant leur lien dans la locution figée *verre de contact*, qui s’en trouve dès lors elle-même requalifiée dans son ensemble : elle ne désigne plus la lentille correctrice, mais désormais la Chimay – c’est du moins l’ambition que poursuit cette affiche publicitaire en misant sur une lecture figurale de la part de ses interprètes.

Les exemples que nous venons d’évoquer montrent que les usages des signes dans des textes complexes peuvent produire des changements dans la définition même de ces signes. Le concept d’encyclopédie, déjà rencontré (cf. *supra*, III.3 « L’autre genèse de la sémiotique : Charles Sanders Peirce »), va nous être utile pour préciser ces mécanismes propres à la lecture figurale.

### 3.2. Retour sur le concept d’encyclopédie

Pour accepter que le sens des unités d’un système sémiotique est susceptible d’être reconfiguré à la faveur d’une lecture figurale, il faut accepter que ce sens fait principalement l’objet d’une description encyclopédique.

La sémiotique distingue en effet deux grands modèles de description du sens : le dictionnaire et l'encyclopédie. Chacun de ces modèles correspond à l'un des deux types de proposition que distingue la philosophie du langage (voir Klinkenberg 2000, p. 108-112 ; Eco 1984, p. 55-140).

Les **propositions analytiques** peuvent être dites vraies ou fausses par le seul examen des termes linguistiques qui les composent. Ex. : *Une table est un meuble* est une proposition analytique, car on peut la déclarer « vraie » en considérant qu'il appartient à la définition de *meuble*, telle que codée dans la langue, d'inclure les *tables*.

Les **propositions synthétiques** ne peuvent être dites vraies ou fausses qu'en convoquant une expérience externe à l'énoncé, qu'en confrontant l'énoncé à des réalités extralinguistiques. Ex. : *La table de ma cuisine est blanche* est une proposition synthétique, car sa vérité ou sa fausseté dépend d'une confrontation avec le monde réel.

**À partir de cette opposition, on dira que les définitions dictionnaires s'élaborent à partir de propositions analytiques ; tandis que les définitions encyclopédiques s'élaborent à partir de propositions synthétiques.**

Attention : « dictionnaire » et « encyclopédie » désignent ici des manières de décrire le sens, et non les ouvrages publiés sous ces appellations. Ce qu'on appelle traditionnellement un « dictionnaire » peut adopter des stratégies définitionnelles plus ou moins dictionnaires, ou plus ou moins encyclopédiques. Voyez l'opposition entre le *Robert* et le *Larousse* : le premier est plutôt dictionnaire, le second est plutôt encyclopédique (la présence des illustrations y atteste un souci de définir le sens par une référence à des réalités concrètes, extralinguistiques).

**La plupart de nos usages linguistiques nécessitent le recours à des définitions encyclopédiques**, c'est-à-dire emploient les unités de la langue en tant qu'elles sont chargées d'une certaine expérience culturelle des réalités décrites par ces unités. Par exemple, la bonne compréhension d'un énoncé comme *Il mange comme un cochon* suppose une définition encyclopédique du mot *cochon*, qui, selon un type d'expérience culturellement déterminé de cet animal, lui associera les sèmes de la [vulgarité] et de la [saleté].

**L'opposition entre dictionnaire et encyclopédie n'est pas infranchissable.** La reconnaissance d'un sème par l'ensemble d'une communauté culturelle fait passer ce sème du statut encyclopédique au statut dictionnaire : dès lors qu'il ne nécessite plus d'être confronté à une expérience concrète et culturellement située de ce qu'est un *lièvre*, le sème de la [rapidité] peut intégrer la définition dictionnaire de cet animal.

Cela dit, la distinction entre dictionnaire et encyclopédie reste pertinente pour **toutes les unités linguistiques dont la définition met en concurrence plusieurs encyclopédies différentes.** L'éléphant sera défini comme « espèce en voie de disparition », ou comme « source de richesse pour son ivoire », selon

l'encyclopédie convoquée, c'est-à-dire selon le type d'expérience du monde qui est considéré comme pertinent pour appréhender cette réalité qu'est l'éléphant.

**Reconnaitre qu'une part importante du sens (des mots d'une langue, comme des unités d'autres systèmes sémiotiques) repose sur des définitions encyclopédiques, c'est ainsi reconnaître que :**

- ce que nous reconnaissons comme *isotope* ou *allotope* dans une production sémiotique dépend des encyclopédies dont nous disposons et que nous activons face à cette production sémiotique ;
- les valeurs sémantiques attachées à la définition encyclopédique d'une unité sont malléables et peuvent faire l'objet d'une requalification à l'échelle d'un texte et en fonction des contraintes isotopiques qu'il présente ;
- la reconnaissance même d'une allotopie et le choix de s'engager dans une lecture figurale constituent en elles-mêmes une expérience culturelle qui produit des effets (plus ou moins durables, plus ou moins massifs) de réorganisation sur notre encyclopédie.

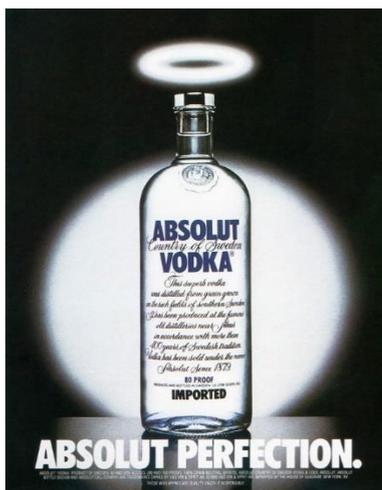
La lecture figurale apparaît ainsi comme une pratique interprétative susceptible de modifier notre vision du monde. Les opérations sémantiques auxquelles elle invite peuvent être considérées comme des stratégies favorisant l'adhésion de l'interprète à telle représentation d'un objet, ou d'une question – c'est-à-dire comme des stratégies rhétoriques. Cette adhésion sera d'autant plus efficace qu'elle apparaîtra comme l'aboutissement d'un important travail interprétatif.

### 3.3. La lecture figurale comme lecture rhétorique

Considérons ces trois affiches, issues d'une même campagne publicitaire, mais dispersées potentiellement à des endroits différents dans une ville :



Prises isolément, ces images peuvent intriguer : pourquoi afficher ces clichés touristiques de grandes villes européennes ? Le principe de pertinence interdit de considérer simplement qu'il s'agit de belles cartes postales, et le terme *absolut* apparait en outre comme allotope par rapport aux autres composantes de l'affiche : à quoi se rapporte-t-il ? La stratégie publicitaire consiste ici à nous engager dans un travail interprétatif, qui passe d'abord par un élargissement de la zone de lecture : non plus l'affiche isolée, mais la collection d'affiches similaires dispersées sur les panneaux publicitaires, qu'on nous invite à mettre en série. Cette mise en série conduit à reconnaître des répétitions de formes, et ainsi à requalifier l'une des unités de chaque affiche : ce que nous avons considéré comme des formes iconiques renvoyant respectivement à une « entrée de métro », une « vespa » et des « pigeons sur la place Saint-Marc » apparait désormais comme une seule et même unité : une « bouteille ». Cette reconnaissance formelle rebat les cartes du constat d'allotopie : s'il ne s'agit pas (ou pas seulement) de simples cartes postales touristiques, mais de la représentation d'une bouteille, alors le terme *absolut* se branche peut-être bien à cette isotopie, comme le confirment d'autres images moins énigmatiques de la même série :



Mais l'opération ne consiste pas en un simple démasquage de l'énigme : une fois qu'on a identifié que *absolut* était la marque d'une bouteille de vodka dont la silhouette était représentée dans des motifs formels typiques de grandes villes touristiques, ce travail interprétatif a laissé des traces. Non seulement il a dressé l'interprète à la reconnaissance de la forme d'un produit, mais il l'a aussi conduit à considérer les intersections entre ce produit et les décors dans lesquels il s'était fondu : les formes prototypiques que nous associons spontanément à l'identité spécifique des villes de Paris, Rome ou Venise sont en réalité habitées par le même motif de la bouteille de vodka. D'une part, ce motif apparait ainsi comme une force qui s'impose comme naturellement aux environnements urbains les plus ordinaires ; d'autre part, ces grandes villes lèguent à la marque de vodka une part de l'identité visuelle et des valeurs identitaires qui leur étaient associées dans l'imaginaire collectif.

Comme on le voit, **ce type de lecture figurale contraint à un travail interprétatif coûteux**. Celui ou celle qui l'a fourni adhère à son résultat par le seul fait qu'il a représenté un effort important. C'est pourquoi on peut parler de lecture figurale comme **lecture rhétorique** : à partir d'un obstacle à la compréhension, elle conduit à une réorganisation encyclopédique – c'est-à-dire à une modification des représentations –, à laquelle on tient d'autant plus qu'elle a été laborieuse.

Deux exemples plus simples vont permettre de présenter de manière plus systématique les étapes clés d'une lecture rhétorique.

Soit le slogan pour la boisson *Gini*, « La plus chaude des boissons froides ».

1. **Identification de l'isotopie principale** : il est question de [boissons froides].
2. **Identification de l'allotopie** : *chaude* est allotope, car ses sèmes sont incompatibles avec l'isotopie principale.
3. **Requalification encyclopédique locale** : *chaude* est envisagé non plus comme renvoyant à des qualités thermiques, mais pour ses connotations sexuelles.
4. **Réorganisation encyclopédique globale** : les isotopies de la [sexualité] et des [boissons froides] sont considérées en interaction possible ; en l'occurrence, la marque *Gini* occupe le pôle le plus intense de cette nouvelle intersection encyclopédique.

Soit l'image suivante :



1. **Identification de l'isotopie principale** : il est question d'[instructions d'usage] d'une pompe à essence (le type de graphisme utilisé reprend globalement les codes des images correspondant au réseau sémantique des [instructions d'usage]).
2. **Identification de l'allotopie** : le geste consistant à /diriger le pistolet vers sa tempe/ et renvoyant à un acte de « suicide » est allotope, car il appartient à un champ sémantique à priori très éloigné de celui de l'isotopie : dans nos encyclopédies ordinaires, le « suicide » n'est pas une sous-catégorie des situations pouvant faire l'objet d'instructions d'usage.
3. **Requalification encyclopédique locale** : le geste allotope est envisagé non plus comme renvoyant au suicide d'un individu, mais comme renvoyant à une forme d'auto-nuisance, voire d'auto-destruction de l'être humain en général.

4. **Réorganisation encyclopédique globale** : les isotopies de l'[auto-destruction] et des [instructions d'usage] sont considérées en interaction possible ; en l'occurrence, d'une part le caractère banal et individuel d'une instruction d'usage se charge d'une gravité et d'une portée plus collective ; d'autre part le caractère extrême et exceptionnel du suicide est inscrit dans l'évidence et la banalité de gestes que chacun est susceptible de réaliser quotidiennement.

À des degrés de complexité divers, chacun des exemples que nous avons évoqués utilisent des figures, c'est-à-dire font un usage des signes (linguistiques ou autres) qui appelle une pratique interprétative. Cette pratique, appelée lecture figurale, consiste à (1) identifier l'isotopie principale qui donne ses contours sémantiques globaux à une production sémiotique ; (2) identifier une allotopie, c'est-à-dire les ruptures dans les attentes sémantiques induites par l'isotopie, par rapport à la définition encyclopédique d'une unité ; (3) modifier la définition encyclopédique des unités allotopes ; (4) considérer les effets que cette modification locale produit à l'échelle globale de l'énoncé, du texte, voire au-delà à l'échelle de l'encyclopédie dans son ensemble. Ce processus de lecture figurale peut être considéré comme une lecture rhétorique, dans la mesure où il contribue à créer de l'adhésion à certaines représentations plutôt qu'à d'autres.

Il nous reste à présent à replacer ce type particulier de stratégie argumentative dans une typologie plus large des arguments.

\*\*\*

**Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre**

- Austin, John (1970 [1962]). *Quand dire, c'est faire*, trad. fr. Paris, Seuil.
- Bonhomme, Marc (2014 [2005]). *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
- Eco, Umberto (1984). *Semiotica e filosofia del linguaggio*, Turin, Einaudi.
- Groupe  $\mu$  (1970). *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Groupe  $\mu$  (1992). *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). *Les Actes de langage dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- Odin, Roger (2011). *Les Espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Longhi, Julien & Sarfati, Georges-Élia (2012). *Dictionnaire de pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- Ricoeur, Paul (1975). *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

## VII. Arguments et argumentation



## 0. Prélables : qu'est-ce qu'un argument ?

Les arguments sont considérés, de manière générale, comme tout ce qui peut contribuer à l'adhésion à une thèse, ou à une vision du monde particulière. Comme on l'a vu plus haut, Aristote distinguait, parmi les « preuves techniques », les catégories de l'*ethos*, du *pathos* et du *logos*. **Parmi ces trois catégories, le champ des études argumentatives considère comme « arguments » au sens strict les seules ressources du *logos***, et se propose ainsi de comprendre sur quoi repose l'effet persuasif d'un discours, indépendamment des effets d'*ethos* et de *pathos*.

De manière abstraite, un argument peut être considéré comme une mise en rapport d'une prémisse (*Je suis le prof*) et d'une conclusion (*J'ai raison*)<sup>42</sup>. Dans cet exemple, l'argument repose sur l'autorité attribuée au statut de professeur, c'est-à-dire sur une représentation considérée comme socialement validée et efficace dans un contexte culturel donné – on parle justement dans ce cas d'*argument d'autorité*. D'autres arguments font reposer leur opération de mise en rapport sur d'autres structures que des structures sociales ou culturelles comme c'est le cas dans l'exemple cité. **On peut ainsi décrire et catégoriser les arguments en considérant ce qui supporte l'opération de mise en rapport entre une prémisse et une conclusion**. Selon cette perspective, on distinguera : les arguments dits « logiques », les arguments linguistiques, les arguments pragmatiques et les arguments sémiotiques<sup>43</sup> – c'est dans cette dernière catégorie qu'on rangera les figures.

### 1. Les arguments dits « logiques »

Un argument peut reposer sur une structure logique, c'est-à-dire se présenter comme la simple **transposition en langage verbal de règles de raisonnement validées par la logique formelle**. De manière générale, les schèmes inductif (argument par l'exemple) et déductif (argument par enthymème) que distinguait déjà Aristote (voir *supra*, ch. II, 4.5) sont des manifestations de cet ancrage logiciste de l'argumentation. Cet ancrage se retrouve aussi dans des types plus précis d'arguments.

Par exemple, la logique formelle repose notamment sur ce qu'elle nomme un « principe d'identité », selon lequel : si  $A=B$  et  $B=C$ , alors  $A=C$ . Si l'on transpose ce principe en langage verbal, on pourrait par exemple produire la séquence argumentative suivante : si tu es mon ami, et que Jean est mon ami, alors Jean est

---

<sup>42</sup> On parle ainsi de « séquence argumentative » ; nous conserverons ici par facilité le terme *argument* pour désigner la séquence argumentative dans son ensemble.

<sup>43</sup> Selon les auteurs et les traditions d'études argumentatives, on trouve d'innombrables typologies des arguments. Celle-ci ne prétend pas être la meilleure ; elle cherche seulement à fournir un cadre simple, clair et cohérent par rapport aux autres développements proposés dans ce syllabus.

aussi ton ami. Or, on perçoit bien que ce type de raisonnement ne présente pas la même rigueur que la séquence logique : ce qu'on appelle les langues naturelles (par opposition aux langages formels des mathématiques ou de la logique) ne manipule pas des entités abstraites (des « A », des « B », des « C »), mais des fragments d'expérience humaine, qui sont susceptibles de recevoir des définitions socialement et culturellement variables (la définition de ce qu'est un « ami » ne présente pas la même stabilité abstraite que l'unité « A »). C'est pourquoi **les argumentations verbales, même si elles épousent apparemment les schèmes de la logique formelle, relèvent de ce qu'on nomme une logique naturelle, ou logique informelle**, qui vise à reconnaître malgré tout des principes de validité logique derrière des énoncés linguistiques.

Ce point de vue logique sur l'argument consiste donc à le considérer comme la transposition en langage naturel d'une structure de démonstration empruntée à la logique formelle. On parle d'arguments dits « logiques », puisque, précisément, les règles de la logique formelle ne sont qu'imparfaitement respectées, dès lors qu'elles s'appliquent non pas à des entités abstraites, mais à des référents du monde humain.

Ainsi, la logique repose notamment sur le principe de non-contradiction ; transposé en langage naturel, ce principe peut donner lieu à **l'argument d'incompatibilité**, consistant à réfuter la thèse d'un adversaire en signalant deux éléments contradictoires dans ce qu'il soutient. Par exemple, face au discours de tel dirigeant d'université, on pourra dire : *On ne peut pas à la fois prétendre favoriser l'esprit critique des étudiants et en même temps les réduire au statut de simples clients*. Il y a là deux assertions entre lesquelles il faut choisir : ce qui soutient l'argument (ou plutôt ici le contre-argument), c'est bien la structure logique de la non-contradiction.

Un autre grand principe fondamental de la logique est le principe d'identité (voir déjà *supra*) :  $A=A$ . L'argumentation verbale peut s'y appuyer pour faire valoir ce qu'on appelle **l'argument de justice** : les êtres ou les objets semblables doivent faire l'objet d'un traitement semblable. Par exemple : *La torture et la peine de mort sont deux pratiques de même nature ; si la peine de mort a été abolie, alors la torture doit l'être aussi*.

Comme on le voit, le passage au langage naturel implique de s'accorder sur la définition des termes qu'on utilise – **le geste de définition apparaît à cet égard très souvent comme le préalable nécessaire à l'usage d'un argument dit « logique »**, puisqu'il doit donner à des référents du monde humain l'apparence d'entités abstraites aux contours immuables. Par exemple, le célèbre avocat Jacques Vergès est notamment connu pour avoir appuyé sa défense du terrorisme sur la définition suivante : « le terrorisme, c'est l'arme désespérée de résistants désarmés ».

## 2. Les arguments linguistiques

Un argument peut reposer sur ce qui est codé dans certaines unités linguistiques. L'approche linguistique de l'argumentation (voir Anscombe & Ducrot 1983 ; Doury 2016) consiste en effet à **recenser ce qui, dans la langue elle-même, fait argument**. Dans cette perspective, la langue n'est pas qu'un habillage verbal qui vient par-dessus une structure logique (pour éventuellement en déformer la pure rigueur), mais exerce par elle-même un effet argumentatif, dans la mesure où elle peut **orienter la construction de la signification globale d'un énoncé ou d'un texte**. Par orientation argumentative d'un énoncé linguistique, il faut entendre la « suite qu'un énoncé prétend se donner à lui-même » (Doury 2016, p. 150), c'est-à-dire ce qu'il induit nécessairement comme enchaînement, en fonction des éléments qui le composent.

Les faits linguistiques privilégiés par ce type d'approche de l'argumentation sont variés.

– Les **connecteurs argumentatifs** désignent tous ces mots-outils (conjonctions de coordination et de subordination, adverbes : *mais, or, certes, donc, puisque, bien que*, etc.) qui relient deux parties d'énoncé (ou deux énoncés), en leur attribuant des statuts contrastés dans la construction d'un sens global. Par exemple, considérons ces deux séquences :

- (1) *Certes, les Gilets jaunes ont des revendications légitimes, mais leurs méthodes sont violentes.*
- (2) *Certes, les Gilets jaunes ont des méthodes violentes, mais leurs revendications sont légitimes.*

Les contenus informationnels sont inchangés, mais les connecteurs argumentatifs leur attribuent des statuts différents, ce qui modifie l'orientation argumentative : en (1), cette orientation est plutôt défavorable aux Gilets jaunes, en (2) elle leur est plutôt favorable.

– Les **lexèmes axiologiques** désignent les mots d'une langue dont le sens est chargé d'un jugement de valeur, susceptible de donner une orientation argumentative à l'énoncé. Par exemple, parler d'*immigration sauvage* convoque un lexème axiologique (*sauvage*) qui enferme un jugement de valeur négatif (« ce qui est sauvage est dangereux, incontrôlable »), donnant au syntagme l'orientation argumentative « il faut arrêter l'immigration ».

– Les **présupposés** désignent les sens implicites qui sont convoqués par certaines marques linguistiques de l'énoncé : ce qui est explicitement posé dans un énoncé peut renvoyer, par présupposition, à des significations qui, même si elles ne sont pas thématiques, n'en sont pas moins validées implicitement. Par exemple, considérons les énoncés suivants :

- (1) *Je vous invite à réétudier votre cours la veille de l'examen.*
- (2) *Les ravisseurs ont dit qu'ils cesseraient de torturer les otages après remise de la rançon.*
- (3) *Le retour d'Axel Witsel peut-il sauver le Standard ?*
- (4) *Les races supérieures doivent civiliser les races inférieures.*

Chacun d'eux contient des marques de présupposition, qui renvoient à des sens implicites.

En (1), l'emploi du préfixe *ré-* dans *réétudier* présuppose que l'action d'étudier a déjà eu lieu au moins une fois.

En (2), l'emploi de la périphrase verbale *cesser de* présuppose que l'action de torturer est en cours.

En (3), le terme *retour* présuppose qu'il y a eu un départ ; en outre, la forme interrogative du verbe *pouvoir sauver* présuppose qu'il y a bien quelque chose à sauver.

En (4), le procédé d'implication est plus retors : c'est le fait même d'employer les expressions *racés supérieures* et *racés inférieures* qui présuppose à la fois l'existence de races et l'existence d'une hiérarchie entre elles.

### **Pourquoi l'implication du sens est-elle considérée comme un outil argumentatif ?**

Une [...] origine possible au besoin d'implicite tient au fait que toute affirmation explicitée devient, par cela même, un thème de discussion possible. Tout ce qui est dit peut être contredit. De sorte qu'on ne saurait annoncer une opinion ou un désir, sans les désigner du même coup aux objections éventuelles des interlocuteurs. Comme il a été souvent remarqué, la formulation d'une idée est la première étape, et décisive, vers sa mise en question. Il est donc nécessaire à toute croyance fondamentale, qu'il s'agisse d'une idéologie sociale ou d'un parti-pris personnel, de trouver, si elle s'exprime, un moyen d'expression qui ne l'étale pas, qui n'en fasse pas un objet assignable et donc contestable. (Ducrot 1972, p. 6)

Autrement dit, les présupposés exercent un effet argumentatif paradoxalement par le fait qu'ils soustraient une partie du sens à la possibilité d'une réfutation – ou en tout cas ils obligent la réfutation à expliciter ce qui ne l'était pas. Dans l'exemple (4) ci-dessus, une réponse qui dirait *Non les races supérieures ne doivent pas civiliser les races inférieures* continuerait de valider les présupposés ; pour les réfuter, il faut d'abord les reconnaître en tant que tels et les expliciter : *Je conteste le fait même qu'il existe des races supérieures et inférieures.*

### **3. Les arguments pragmatiques**

Un argument peut reposer sur des paramètres de la situation concrète d'interaction dans laquelle il est mobilisé. Cette situation implique des partenaires, socio-culturellement situés, des rapports de place entre eux (dominant-dominé), le

partage d'une encyclopédie culturelle, une conception des rapports de causalité établie par une certaine expérience commune du monde réel.

Ce qu'on nomme **l'argument d'autorité** relève de ce point de vue pragmatique : il consiste à valider une opinion par le seul fait qu'elle est assumée par une instance dont on considère que son simple statut la rend irréfutable. Par exemple, un texte scientifique peut renvoyer à des auteurs supposés « faire autorité » dans un domaine, sans autre forme d'argumentation : *Cette définition de la domination est donnée par Pierre Bourdieu*. Ou encore, dans un autre registre : *Tous les urbanistes s'accordent à dire aujourd'hui qu'il faut arrêter de construire du neuf*. Autrement dit, c'est la source énonciative d'une thèse qui vaut pour preuve de sa validité. Comme on le voit, l'effet d'autorité associé à telle ou telle instance (*Pierre Bourdieu, les urbanistes*) dépend des croyances ancrées dans telle ou telle communauté culturelle. Par ailleurs, cet effet d'autorité peut être imputé directement à l'orateur par lui-même (*C'est moi qui ai raison parce que c'est moi le prof*), ou indirectement à une instance déléguée, convoquée par l'orateur dans son discours (comme dans les exemples ci-dessus).

**L'argument ad hominem** procède exactement de la même lecture pragmatique, mais pour en inverser l'effet argumentatif : la source à laquelle est rattachée telle opinion ou telle thèse suffit pour la disqualifier. User d'un argument ad hominem, c'est donc faire porter son argumentation non pas sur la thèse elle-même, mais sur celui ou celle qui la défend, en attaquant sa crédibilité, sa moralité, la cohérence de ses comportements ou tel aspect de sa personnalité. Par exemple : *La Ministre de la Santé est une incompétente, il n'y a rien de plus à dire* ; ou encore : *Toi qui prétends défendre la cause féministe, tu ferais bien de regarder d'abord comment tu traites ta copine*.

**Des arguments sont dits pragmatiques lorsqu'ils exploitent également des rapports validés culturellement par une certaine expérience du monde**. On parle ainsi **d'argument par les conséquences** lorsqu'on soutient telle conclusion en fonction des bénéfices ou des torts qu'elle est supposée entraîner. Par exemple : *Il est parfois nécessaire de mentir dans son couple : cela permet d'épargner à l'autre des souffrances inutiles*. Ou encore : *Inventez vos propres exemples pour chaque type d'argument : c'est le meilleur moyen de s'approprier le cours*<sup>44</sup>.

L'une des réponses possibles aux arguments par les conséquences (positives) est un autre argument pragmatique, dit **argument de direction**, ou « de la pente savonneuse », qui consiste simplement à élargir le spectre contextuel dans lequel est envisagé le rapport qui fonde l'argument, en montrant qu'il conduit potentiellement à une situation extrême et inacceptable. Par exemple :

---

<sup>44</sup> Exemple inspiré de Doury 2016, p. 50.

– *La collecte des données personnelles relatives à la santé est une bonne chose, car elle sert à lutter contre la propagation des virus.* [argument par la conséquence positive]

– *Oui, mais accepter cela, ça conduit à accepter que ces données soient aussi utilisées par des assurances de soins de santé pour augmenter leurs tarifs auprès de certains publics, voire pour évincer carrément des personnes du système d'indemnisation des soins.* [argument de direction]

En intégrant des paramètres extra-linguistiques (c'est-à-dire qui débordent le cadre strict des énoncés verbaux produits), le point de vue pragmatique permet de considérer également une autre forme de sens implicite, au fonctionnement différent de celui des présupposés : les **sous-entendus** (cf. *supra*, ch. VI, 2). Cette seconde catégorie de sens implicite désigne un sens qui doit être entièrement reconstruit par le destinataire, à partir d'éléments contextuels, extra-linguistiques, sans que l'énoncé produit ne comporte aucune trace tangible permettant de remonter jusqu'au sens implicite. Contrairement aux présupposés, les sous-entendus sont donc **de l'entière responsabilité de l'interprète**, et le locuteur de l'énoncé peut toujours se retrancher derrière la littéralité de ce qu'il a produit (voir Ducrot 1984) (pour rappel, voir l'exemple *Je n'ai pas d'abonnement Netflix à mon kot...*). La fonction argumentative de ce type de sens implicite repose ici sur un ressort essentiel : le sens reconstruit a fait l'objet d'un travail interprétatif de la part du destinataire, qui en assume la responsabilité, et y adhère d'autant plus volontiers qu'il lui a coûté des efforts.

#### 4. Les arguments sémiotiques

Cette dernière catégorie est plus délicate à saisir, car elle concerne des arguments qui ne font pas que s'appuyer sur des structures (logiques, linguistiques ou pragmatiques) préexistantes pour valider le rapport qu'ils établissent entre une prémisse et une conclusion, mais qui **construisent eux-mêmes de nouvelles structures (sémiotiques) d'auto-validation**. Il s'agit en somme d'opérer directement sur des portions d'encyclopédie, d'en modifier les contours et la cartographie, pour valider une nouvelle manière d'envisager tel ou tel phénomène.

##### 4.1. L'analogie

L'argument sémiotique le plus représenté est **l'analogie**. Il consiste à établir une thèse à propos d'un objet 1, en convoquant pour cela un objet B dont on transpose certaines propriétés à l'objet 2. **L'objet 1 s'appelle le thème et correspond à l'objet de l'argumentation ; l'objet 2 s'appelle le phore, et correspond au moyen de l'argumentation**. Généralement, le thème recouvre un secteur de l'encyclopédie abstrait, peu connu, dont l'expérience est encore fragmentaire ; le phore appartient quant à lui à un secteur de l'encyclopédie dont l'expérience est déjà bien connue, et présente ainsi une forme d'évidence. L'intérêt de l'argument par

analogie consiste à utiliser ce qui est connu et évident dans le thème, pour éclairer des aspects inédits du phore, et en produire ainsi une nouvelle représentation.

Soit l'énoncé suivant : *Les GAFA sont à notre époque ce que l'Empire romain était au monde antique.*

Le thème, ce sont les GAFA (acronyme de Google, Amazon, Facebook, Apple) : il s'agit d'argumenter à propos de ce que sont ces industries du numérique, dont on cherche à imposer une certaine conception. Pour cela, on s'appuie sur un phore, qui est l'Empire romain, et le rôle qu'il avait dans l'Antiquité occidentale. Ce phore appartient à une sphère d'expérience déjà stabilisée dans l'encyclopédie, et offre une qualité d'évidence qui impose un rapport étroit entre telle entité hégémonique (l'Empire romain) et telle société (le monde antique), avec tous les effets connus de ce rapport. C'est ce rapport étroit qui est transposé du phore au thème, pour en révéler un fonctionnement particulier : les GAFA ne sont pas que des simples outils technologiques, ils exercent un pouvoir politique qui structure tous les aspects de notre société.

**Cette transposition analogique peut être décrite schématiquement sous la formule : A est à B ce que C est à D.**

THÈME : A - B

PHORE : C - D

**La structure analogique peut n'être que partiellement actualisée dans l'argument :** dans *La saga Star Wars est le McDonald du cinéma*, le thème est représenté par *Star Wars* (A) et le *cinéma* (B), tandis que le phore est représenté par *McDonald* (C), sans que soit explicité l'autre élément du rapport (D : la gastronomie ?).

**Les images peuvent également reposer sur des structures analogiques et y puiser une force argumentative :**



(Image publiée dans Gasquet 2007)

Dans cette affiche diffusée lors des manifestations de Mai 68 en France, le thème est la personnalité du Général De Gaulle (dont le visage apparaît sous la forme du masque) et la manière dont il exerce son pouvoir en France, tandis que le phore est l'Allemagne hitlérienne ; autrement dit : De Gaulle est à la France de Mai 68 ce qu'Hitler était à l'Allemagne des années 1930.

Comme on le voit par ces exemples, **l'argument par analogie passe sous silence un élément pourtant crucial dans l'entreprise argumentative : sur quoi porte exactement le transfert de traits du phore au thème ?** Cette question n'est pas trop problématique ni trop chargée d'enjeux dans l'exemple de Star Wars : on peut supposer que les traits à transférer sont, par exemple, « le caractère formaté du produit », « le matraquage publicitaire », « l'absence de hautes prétentions esthétiques ». En revanche, pour l'analogie concernant les GAFA-Empire ou De Gaulle-Hitler, il peut être beaucoup plus délicat de circonscrire la zone de transfert : pour l'Empire romain, la « pratique de l'esclavage » est-elle concernée ? pour Hitler, s'agit-il de mettre l'accent sur l'« autoritarisme », ou faut-il également considérer « l'extermination » de populations entières ?

**Le reproche d'amalgame constitue ainsi la réponse la plus fréquente à l'argument par analogie** : il consiste à dénoncer un rapprochement indu entre deux sphères d'expérience dont on estime qu'elles ne présentent pas suffisamment d'intersections pour justifier que l'une permette de comprendre l'autre.

Si nous parlons ici d'« argument sémiotique », c'est pour souligner le fait que **les opérations que met en œuvre l'analogie sont semblables à celles que nous avons décrites à propos de la lecture figurale** : il s'agit de prendre acte de l'irruption d'un champ sémantique incongru par rapport à une isotopie principale (Hitler par rapport à De Gaulle, la gastronomie par rapport au cinéma), pour envisager les intersections possibles entre les sèmes allotopes et les sèmes isotopes, et reconfigurer ainsi les partages encyclopédiques. Plus particulièrement, l'argument par analogie correspond à ce que réalise de manière condensée la figure de la métaphore.

#### 4.2. La métaphore comme analogie condensée

La métaphore est en effet souvent considérée comme *la* figure par excellence. Très représentée en poésie (*mer d'ébène*, dans « La Chevelure » de Baudelaire), en publicité (*Mettez un tigre dans votre moteur !*), en politique (*Il faut nettoyer les cités au Kärcher*, avait dit Nicolas Sarkozy en 2005), elle est en fait aussi omniprésente dans le discours ordinaire (*Ce petit-là, c'est un ange !*, ou encore *J'ai gagné du temps*), certes sous des formes qui ne sont en réalité plus vraiment perçues comme figurales (le mot *ange* est en effet désormais codé en langue comme comprenant la définition de « très sage », et le *temps* est, dans notre culture, très spontanément associé à une ressource comparable à la monnaie<sup>45</sup>).

Comme le montrent les exemples ci-dessus, **la métaphore repose sur la substitution d'un terme par un autre, en vertu d'une supposée proximité sémantique** : *mer*

---

<sup>45</sup> Sur ces équivalences métaphoriques profondes, qui structurent nos discours et nos représentations les plus ordinaires, voir Lakoff & Johnson (1985).

*d'ébène* à la place de *cheveux noirs*, *tigre* à la place de *tel carburant*, *nettoyer au Kärcher* à la place de *mener une politique de répression policière*. Contrairement à l'analogie, la métaphore passe donc sous silence le thème, pour se centrer sur le phore, et pour en activer donc des noyaux sémantiques que l'interprète est chargé de sélectionner et de transférer au thème : le caractère « ondoyant » pour la mer-chevelure, le caractère « puissant » pour le tigre-carburant, le caractère « radical » pour le Kärcher-répression policière. Mais **puisque c'est le phore qui est actualisé dans l'énoncé, l'image qu'il nous place sous les yeux ne s'efface pas simplement pour laisser place au thème : elle offre une rémanence qui affecte notre représentation du thème en activant à son égard des connexions encyclopédiques inédites**. Si la chevelure est une mer, alors on peut s'y noyer ; si tel carburant est un tigre, alors c'est la voiture elle-même qui devient sauvage ; si la répression policière est une opération de nettoyage au Kärcher, alors c'est que ce sur quoi elle porte constitue une crasse à éliminer.

On comprend ainsi en quoi la métaphore peut constituer une **arme argumentative doublement redoutable** : d'une part parce qu'elle correspond au schéma de l'argument par analogie, d'autre part parce qu'elle se dissimule comme stratégie argumentative, en ayant simplement l'air de changer l'usage des mots.

On comprend aussi pourquoi les métaphores **sont très utilisées dans les discours à visée didactique ou scientifique** : quand on cherche à faire découvrir un domaine encore inconnu, et à en révéler des aspects neufs, on peut s'appuyer sur champ sémantique déjà connu, et exploiter les connexions encyclopédiques qu'il propose pour faciliter l'exploration du domaine nouveau. Beaucoup de métalangages scientifiques ont ainsi un fondement métaphorique<sup>46</sup>. Par exemple, la théorie sociologique de Pierre Bourdieu utilise abondamment les métaphores électromagnétique (*la société comme champ de forces*) et économique (*la légitimité sociale comme capital*).

Ces usages heuristiques de la métaphore (« heuristique » car ils permettent de faire découvrir du nouveau à partir du déjà connu) ne sont cependant pas toujours dépourvus **d'effets idéologiques** : orienter la connaissance d'un objet ou d'un phénomène en s'appuyant sur des équivalences métaphoriques, c'est potentiellement aussi en masquer certains aspects, en empêcher d'autres compréhensions, voire en imposer une représentation « naturelle », qui en simplifie abusivement la complexité ou la diversité socio-historique.

Considérez par exemple l'extrait suivant :

Ce sont vraisemblablement les hasards des vents qui ont apporté sur le sol de cette lande aride des semences qui ont germé et fleuri ; car elle ne paraît pas féconde par elle-même et, à la voir dénudée, à peine parsemée de quelques touffes, on se figure des disettes de pollen : les anthères s'étant vidées vers d'autres directions. Au reste, ce qui a poussé n'a fait que vivre et n'a pas engendré : aucune trace de multiplication ni de descendance : la

---

<sup>46</sup> À ce sujet, voir notamment Black (1962) et Eco (1992 [1990]).

plante croît, végète et meurt stérile. Il faut en conclure qu'elle n'est pas originaire et qu'elle est d'importation.

De nos jours seulement, on remarque une floraison de belle venue, de belle couleur et d'une sève qui ne tarit pas en apparence ; au contraire, chaque année le bouquet s'arrondit. Ceux du prochain siècle pourront seuls dire si la souche a des chances sérieuses de lignée, ainsi qu'il y paraît sérieusement à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Ce long passage file une métaphore botanique (on parle dans ce cas de métaphore filée : la métaphore n'est pas localisable dans un seul mot, mais commande la substitution de tout un champ lexical, au fil de plusieurs phrases voire d'un texte entier). Son thème, qui n'est pas explicité dans l'extrait, est : l'émergence de la production littéraire en Belgique francophone<sup>47</sup>. Or, la métaphore botanique contribue à naturaliser la représentation de ce que sont les littératures, les influences littéraires, l'originalité littéraire, les générations littéraires. Certes, un tel discours aide à comprendre ce fait neuf qu'est l'apparition d'une littérature en Belgique, mais il conditionne aussi fortement les schèmes de pensée qu'on peut lui appliquer.

**Les métaphores sont des arguments sémiotiques parce qu'elles favorisent notre adhésion à une vision du monde en exploitant des connexions et des transferts encyclopédiques.**

\*\*\*

---

<sup>47</sup> L'extrait provient effectivement de l'un des premiers ouvrages d'histoire de la littérature en Belgique francophone, publié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où se développe une production littéraire reconnue comme spécifique à la Belgique francophone (Francis Nautet, *Histoire des lettres belges d'expression française*, 1892). Pour une analyse rhétorique du discours de l'historiographie littéraire, voir Provenzano (2012b).

***Quelques références pour aller plus loin à partir de ce chapitre***

Adam, Jean-Michel & Bonhomme, Marc (1997). *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan.

Amossy, Ruth (2006). *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Anscombre, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1983). *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

Doury, Marianne (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

Ducrot, Oswald (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

Lakoff, Georges & Johnson, Mark (1985). *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

Olbrechts-Tyteca, Lucie & Perelman, Chaïm (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd.

Reboul, Olivier (1991). *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.



## Bibliographie

- Adam, Jean-Michel & Bonhomme, Marc (1997). *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan.
- Amossy, Ruth (2006). *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Anscombe, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Aristote, 1980-1991 [s.d.], *Rhétorique*, Livres I et II : Texte établi par Médéric Dufour ; Livre III : Texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, Paris, Gallimard, « Tel ».
- Austin, John (1970 [1962]). *Quand dire, c'est faire*, trad. fr. Paris, Seuil.
- Badir, Sémir, Dondero, Maria Giulia & Provenzano, François (dir., 2019). *Les Discours syncrétiques. Poésie visuelle, bande dessinée, graffitis*, Liège, PULg.
- Barthes, Roland (1964a). « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, p. 40-51.
- Barthes, Roland (1964b). « Éléments de sémiologie », *Communications*, 4, p. 91-135.
- Barthes, Roland (1980). *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Cahiers du cinéma / Gallimard / Seuil.
- Barthes, Roland (1994 [1970]). « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16, *Recherches rhétoriques*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », p. 254-333.
- Basso Fossali et al. (dir., 2010). *Cartographie de la sémiotique actuelle (= Signata, 1)* [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/signata/272>
- Black (Max), *Models and Metaphors*, Ithaca, Cornell University Press, 1962.
- Bonhomme, Marc (2014 [2005]). *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
- Bourdieu, Pierre (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Cassin, Barbara (1995). *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard.
- Dondero, Maria Giulia (2020). *Les Langages de l'image. De la peinture aux Big Visual Data*, Paris, Hermann.
- Doury, Marianne & Moirand, Sophie (dir., 2004). *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Doury, Marianne (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

- Ducrot, Oswald (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- Eco, Umberto (1984). *Semiotica e filosofia del linguaggio*, Turin, Einaudi.
- Eco, Umberto (1985 [1979]). *Lector in fabula ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset.
- Eco, Umberto (1988 [1971]). *Le Signe, histoire et analyse d'un concept*, adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenberg, Bruxelles, Labor.
- Eco, Umberto (1992 [1990]). *Les Limites de l'interprétation*, Paris, Grasset.
- Fontanille, Jacques (2008). *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- Fumaroli, Marc (1980). *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel.
- Gasquet, Vasco (2007). *500 Affiches de Mai 68*, Bruxelles, Aden.
- Groupe  $\mu$  (1976). « La chafetière est sur la table », *Communication et langages*, 29, p. 36-49.
- Groupe  $\mu$  (1970). *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Groupe  $\mu$  (1992). *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- Jakobson, Roman (1963). « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », repris dans *Essais de linguistique générale*, t. I, Paris, Minuit, p. 43-67.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016). *Les Actes de langage dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Kibédi Varga, Áron (2002 [1970]). *Rhétorique et littérature*, Paris, Klincksieck.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2000). *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- Klinkenberg, Jean-Marie (2008). « La relation texte-image. Essai de grammaire générale », *Bulletin de la Classe des Lettres, Académie royale de Belgique*, 6<sup>e</sup> série, t. XIX, p. 21-79.
- Koren, Roselyne (dir. 2013), *Analyse du discours et engagement du chercheur (= Argumentation et analyse du discours, 11)* [en ligne : <https://journals.openedition.org/aad/1515>]
- Lakoff, Georges & Johnson, Mark (1985). *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Lévi-Strauss, Claude (1958). *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Longhi, Julien & Sarfati, Georges-Élia (2012). *Dictionnaire de pragmatique*, Paris, Armand Colin.

- Martinet, André (2008 [1960]). *Éléments de linguistique générale*, 5<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin.
- Metz, Christian (1971). *Langage et Cinéma*, Paris, Larousse.
- Meyer, Michel (dir. 1999). *Histoire de la rhétorique. Des Grecs à nos jours*, Paris, Librairie Générale Française.
- Odin, Roger (2011). *Les Espaces de communication. Introduction à la sémiopragmatique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Olbrechts-Tyteca, Lucie & Perelman, Chaïm (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd.
- Provenzano, François (2011). « Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé », *Fabula LHT* [en ligne], 8, mai 2011 (=Le partage des disciplines, dir. Nathalie Kremer). URL : <https://www.fabula.org/lht/8/provenzano.html>.
- Provenzano, François (2012a). « L'argumentation par émersion. La politique de la fiction d'actualité dans le faux-JT de la RTBF », *Mots. Les langages du politique*, 99, juillet 2012 (=Fictions politiques, dir. Jean-Pierre Esquénazi et Marlène Coulomb-Gully), p. 13-27.
- Provenzano, François (2012b). *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétoriques de l'histoire littéraire en francophonie du Nord (Belgique, Suisse romande, Québec)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique.
- Reboul, Olivier (1991). *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.
- Ricœur, Paul (1975). *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, « Points-Essais ».
- Roque, Georges (2011). « Rhétorique visuelle et argumentation visuelle », *Semen*, 32, p. 93-108.
- Saussure, Ferdinand de (1967 [1916]). *Cours de linguistique générale*. Lausanne : Payot.
- Saussure, Ferdinand de (2002). *Écrits de linguistique générale*, Éd. S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.
- Searle, John (1982). *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- Sperber, Dan & Deirdre Wilson (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.



## Index

- actio* ..... 29  
 allotopie ..... 89, 94, 108  
 amalgame..... 108  
 analogie..... 106  
 arbitrarité ..... 54, 72  
*arété* ..... 25  
 argument *ad hominem* ..... 105  
 argument d'autorité ..... 101, 105  
 argument d'incompatibilité ..... 102  
 argument de direction..... 105  
 argument de justice..... 102  
 argument par les conséquences.. 105  
 argument-*corax* ..... 16  
 arguments dits « logiques » ..... 101  
 arguments linguistiques ..... 103  
 arguments pragmatiques ..... 104  
 arguments sémiotiques..... 106  
 canal ..... 70  
 code ..... 63  
 confirmation ..... 16  
 connecteurs argumentatifs..... 103  
 connotation..... 42  
 décision sémiotique..... 65  
 déduction ..... 23  
 degré zéro ..... 40  
 dénotation..... 42  
 dictionnaire ..... 92  
 discours pluricode ..... 66  
*dispositio* ..... 28  
*doxa* ..... 18  
 écart ..... 40  
*ekphrasis* ..... 33  
*elocutio*..... 28, 35  
 encyclopédie ..... 57, 91, 92, 106  
*endoxa* ..... 21  
 enthymème..... 23, 31, 101  
*epistemê*..... 18  
*ethos* ..... 8, 24, 33  
*eunoia*..... 25  
 exemple..... 24, 31, 101  
 exorde ..... 16  
 genre (de discours) ..... 30  
 genre délibératif ..... 31  
 genre épideictique..... 31  
 genre judiciaire ..... 31  
 grammaire..... 77  
 histoire littéraire ..... 36  
*humanitas* ..... 33  
 icône ..... 71, 86  
 idéologie..... 109  
 immanentisme ..... 51  
 indice ..... 71  
 induction ..... 24  
 inférence ..... 88  
 interprétant ..... 57  
*inventio*..... 26  
 isotopie..... 89, 108  
 langue..... 50  
 langue standard ..... 77  
 lecture figurale..... 89, 93, 95, 108  
 lexème axiologique..... 103  
 linéarité ..... 55  
 littéral (sens) ..... 87  
*locus amoenus* ..... 28  
 logographie ..... 18  
*logos* ..... 8, 23, 39, 101  
*memoria* ..... 30  
 métalogisme ..... 41  
 métaphore ..... 39, 108  
 métaplasme ..... 41  
 métasémème..... 41  
 métataxe ..... 41  
 métonymie..... 39  
 morphologie..... 80  
 motivation..... 54, 72  
 narration ..... 16  
 normatif (point de vue) ..... 68, 77  
 onomatopée ..... 54

opposition (principe d')	51, 52	sémantique	82
orientation argumentative	103	sème	40, 71, 89, 108
paradigme	78, 85	sémiotique appliquée	59
parole	50	signe iconique	44
<i>pathos</i>	8, 26	signe plastique	44
performatif	86	signifiant	40, 53, 65, 71
péroraison	16	signifié	40, 53, 65, 71
phore	106	sociolecte	68
<i>phronésis</i>	25	sociologique (point de vue)	69
poétique	22	sophiste	15
positivisme	35	sous-entendu	88, 106
pragmatique	86	stimulus	70
prémisse	101	structuralisme	39, 49
présupposé	103	syllogisme	23
preuve extra-technique	23	symbole	71, 72, 86
preuve technique	23	syncrétisme	55
principe d'identité	101	syntagme	78, 85
principe de convenance	28	syntaxe	80
principe de linéarité	80	tabularité	55, 81
principe de pertinence	87, 94	<i>technè</i>	20, 23
proposition analytique	92	test de commutation	78
proposition synthétique	92	thème	106
psychagogie	18	<i>topoi koïnoi</i>	27
rection	81	<i>topos</i>	31
redondance	89	<i>trivium</i>	34
référent	71	variation diachronique	67
relativisme	37	variation diaphasique	69
romantisme	36	variation diastratique	67
schéma actantiel	56	variation diatopique	67

## Table des matières

### I. « Rhétorique et sémiologie » : pourquoi cet intitulé ?

1. « Rhétorique » : bien plus que la « rhéto » .....	7
2. Le périmètre du champ rhétorique .....	8
3. « Sémiologie » : « la vie des signes au sein de la vie sociale » .....	9
4. Pourquoi (et pour qui) associer la rhétorique et la sémiotique ? .....	10

### II. Histoire de la rhétorique : émergence, théorisation, déclin, renaissances

1. Les origines de la rhétorique : judiciaire, pédagogique, politique .....	15
2. Les apports des sophistes (Corax, Protagoras, Gorgias) .....	15
3. Contre les sophistes : la philosophie platonicienne .....	17
4. La rhétorique aristotélicienne .....	19
4.1. Une nouvelle légitimité pour la rhétorique .....	19
4.2. Un ancrage dans le sens commun .....	21
4.3. Rhétorique vs. Poétique : deux arts du discours .....	22
4.4. Les preuves, instruments du « persuasif » .....	22
4.5. Logos : les schèmes de raisonnement .....	23
4.6. Ethos : l'image verbale de l'orateur .....	24
4.7. Pathos : l'impact affectif sur l'auditoire .....	26
4.8. Les cinq phases du travail rhétorique .....	26
4.9. Les trois genres rhétoriques .....	30
5. La rhétorique romaine et médiévale .....	32
6. Vers un long déclin .....	34
7. Résistance et renaissances de la rhétorique .....	37
7.1. Un précurseur : Friedrich Nietzsche .....	37
7.2. La renaissance de la rhétorique argumentative .....	38
7.3. La renaissance de la rhétorique figurale .....	39
7.4. Au-delà du verbal .....	41
7.5. Le retour de la rhétorique dans l'enseignement .....	44
7.6. Une remarque pour conclure .....	45

### III. Histoire de la sémiotique : de Saussure au marketing

1. Saussure et les fondements de la sémiologie structurale .....	49
1.1. Préalables .....	49
1.2. La langue vs. la parole .....	50
1.3. La langue est structurée comme un système .....	50
1.4. Le signe linguistique : signifiant et signifié.....	53
1.5. Le principe d'arbitrarité .....	54
1.6. Le principe de linéarité .....	55
2. La postérité de Saussure .....	55
3. L'autre genèse de la sémiotique : Charles Sanders Peirce .....	57
4. Aperçu sur quelques tendances actuelles de la recherche en sémiotique .....	58

### IV. Qu'est-ce qu'un signe ?

1. Signe et code.....	63
2. La variation sémiotique .....	66
3. Le modèle tétradique du signe .....	70
4. Typologie des relations sémiotiques .....	72

### V. Comment décrire un système de signes ?

1. Préalable : le sens descriptif du mot <i>grammaire</i> .....	77
2. Paradigme et syntagme.....	78
3. Morphologie et syntaxe .....	80
4. Quelle place pour la sémantique dans la grammaire ? .....	81

### VI. Les signes en usage

1. Retour sur paradigme et syntagme .....	85
2. Le sens en contexte : principes de pragmatique .....	86
3. La lecture figurale .....	89
3.1. Isotopie et allotopie .....	89
3.2. Retour sur le concept d'encyclopédie.....	91
3.3. La lecture figurale comme lecture rhétorique.....	93

## **VII. Arguments et argumentation**

0. Prélables : qu'est-ce qu'un argument ? .....	99
1. Les arguments dits « logiques ».....	99
2. Les arguments linguistiques.....	101
3. Les arguments pragmatiques.....	102
4. Les arguments sémiotiques .....	104
4.1. L'analogie.....	104
4.2. La métaphore comme analogie condensée.....	106
<b>Bibliographie.....</b>	<b>111</b>
<b>Index.....</b>	<b>115</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>117</b>